REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE

AU PROJET DE LOI n° 050/2026
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2027

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

ANNEXE 1

PERSPECTIVE DE PERFORMANCE ECONOMIQUE



ANNEXE 1

PERSPECTIVE DE PERFORMANCE ECONOMIQUE

Projet de Loi de Finances Initiale 2027 — Tome 1

I. CROISSANCE ECONOMIQUE

I.1. Rétrospective 2025 : croissance estimée à +3,4 % (contre +4,6 % dans la LFI 2026)

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements majeurs, aux répercussions directes et indirectes sur la performance économique de Madagascar. Sur le plan national, la conjoncture a été affectée par une longue sécheresse de novembre à février, qui a perturbé le calendrier cultural, par le passage de cyclones intenses, par la persistance de coupures d'électricité, par l'ajustement des prix des carburants, ainsi que par le relèvement à 12 % des taux directeurs de la Banky Foiben'i Madagasikara en mai 2025 pour contenir la reprise de l'inflation, et par l'appréciation progressive de l'ariary face au dollar américain. Entre le 25 septembre et le 17 octobre 2025, des manifestations de jeunes liées aux coupures d'eau et d'électricité ont éclaté dans les principales villes du pays, accompagnées de pillages massifs ayant causé des pertes matérielles estimées à 231,4 milliards d'ariary.

Sur le plan international, le contexte est demeuré incertain, marqué par la hausse des tarifs douaniers américains sur les exportations malgaches, les incertitudes entourant le renouvellement de l'AGOA, la fermeture de l'USAID, l'intensification des conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien, ainsi que la hausse des prix du cobalt et la stabilisation de ceux du nickel et du graphite. Sur cette base, **la croissance économique de l'année 2025 est estimée à +3,4 %, contre +4,6 % dans la LFI 2026.**

I.1.1. Secteur primaire : croissance estimée à +4,0 % (+5,2 % LFI 2026)

Le secteur primaire affiche une croissance de +4,0 %, freinée par la récession de la branche « Élevage et pêche » (-4,9 %), dont les exportations reculent de -12,4 % en volume et -4,3 % en valeur, en raison de la fermeture de sites d'aquaculture de crevette et de l'absence de quota pour les exportations de crabe vers la Chine. À l'inverse, la branche « Agriculture » progresse de +8,2 %, portée par la hausse des volumes de manioc (+18 %) et de maïs (+27 %), malgré le recul du paddy (-11 %) lié au retard des pluies et à la sécheresse, à l'insuffisance des intrants agricoles et à la vétusté des infrastructures.

Les exportations de produits de rente reculent de -11 % en volume et -28 % en valeur, tirées par la baisse de la vanille (-37 % en volume) due à la surproduction et à l'atonie de la demande mondiale, et par celle du girofle (-10 %), tandis que le letchi progresse (+6 % en valeur) grâce à l'envolée des cours mondiaux.

I.1.2. Secteur secondaire : récession estimée à -0,5 % (-0,7 % LFI 2026)

La branche « Industrie extractive » recule de -3,2 %, les exportations minières chutant de -20,2 % en volume et -9,4 % en valeur du fait des intempéries affectant les mines de graphite et de la faible demande d'oxyde de titane, un recul atténué par la reprise d'Ambatovy et par la hausse des prix du cobalt et du nickel. La branche « Textile » croît de +1,4 %, portée par l'accélération des commandes vers les États-Unis avant la fin du moratoire tarifaire. La branche « Alimentaire, boissons et tabac » entre en récession (-0,4 %) sous l'effet du recul de la demande et des contraintes énergétiques, tandis que les « Matériaux de construction » progressent de +4,5 %, soutenus par la demande de la branche « BTP ». La branche « Électricité, eau et gaz » progresse de +1,0 %, grâce à la

hausse de la production d'électricité (+1,5 %), malgré le recul de la production d'eau (-0,6 %).

I.1.3. Secteur tertiaire : croissance estimée à +4,6 % (+5,9 % LFI 2026)

Le secteur des services afficherait une croissance de +4,6 %, en raison des effets des événements de septembre 2025 sur le commerce et le tourisme. La branche « BTP » progresserait de +7,0 %, portée par la demande en matériaux de construction (+15,3 %) et par la hausse des exécutions budgétaires d'infrastructure. La croissance de la branche « Commerce, entretien et réparation » serait de +2,2 %, les événements survenus à partir de septembre 2025 ayant affecté 121 entreprises de la branche commerciale[1], en altérant leur niveau de stocks (pillage d'entrepôts) et une partie de leurs capacités productives (destruction de locaux). La branche « Hôtel et restaurant » progresserait de +5,4 %, les arrivées de touristes atteignant 330 909 contre 308 277 en 2024, malgré les annulations de vols et les « travel advisories », grâce à l'accueil de plusieurs rencontres internationales. Les « Postes et télécommunications » croîtraient de +9,3 %, portées par les données Internet (+61,0 %) et les SMS (+21,8 %). Le « Transport » afficherait +5,6 %, et la « Banque, assurance » progresserait de +8,1 %, l'encours des crédits à l'économie atteignant 13 418,4 milliards d'ariary (+12,0 %).

I.2. Conjoncture économique du premier semestre 2026, marquée par une forte incertitude mondiale

Le premier semestre 2026 a été marqué par un double choc. Sur le plan international, les tensions au Moyen-Orient, notamment le conflit en Iran déclenché fin février 2026, ont provoqué une flambée des cours des produits énergétiques, agricoles et alimentaires, ainsi qu'une perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. L'incertitude entourant le renouvellement de l'AGOA a par ailleurs pesé sur les perspectives d'exportation en 2026, malgré l'annonce, le 2 septembre 2026, de sa prorogation jusqu'en 2028. Sur le plan national, le passage des cyclones tropicaux intenses Fytia (31 janvier – 1er février 2026) et Gezani (10 février 2026) a provoqué des inondations dans des zones rizicoles clés, endommagé les cultures pérennes de rente et affecté l'activité minière.

Les exportations de produits de rente[2] ont progressé, en glissement annuel, de +29,0 % en valeur et +83,3 % en volume, portées par le girofle (+174,9 % en valeur, +231,7 % en volume), soutenu par la forte demande de l'Inde et de l'Indonésie pour la production d'arôme de cigarettes, le poivre (+64,2 % en valeur, +73,4 % en volume), porté par la demande soutenue de la France, du Pakistan et des Émirats arabes unis, et la cannelle (+19,6 % en valeur, +21,5 % en volume). À l'inverse, les exportations de vanille reculent de -24,2 % en valeur malgré une hausse de +21,6 % en volume, pénalisées par la surproduction et la chute des prix consécutive à la suppression du prix plancher, tandis que celles de cacao diminuent de -20,3 % en valeur malgré une hausse de +36,4 % des volumes, le cacao restant affecté par la faiblesse des cours mondiaux.

Les exportations de produits halieutiques ont baissé de -3,2 % en valeur et de -14,0 % en volume au premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025. Ce recul

[1]Source : Ministère de l'Industrialisation et du Commerce, octobre 2025.

[2]Produits de rente incluant notamment : café vert, poivre, vanille, cannelle, girofle, cacao en fèves, litchis.

concerne notamment la crevette (-18,4 % en volume, -10,6 % en valeur), le poisson (-47,3 % en volume, -40,0 % en valeur) et la langouste (-34,8 % en volume, -24,8 % en valeur). À l'inverse, les autres crustacés (+56,8 % en volume, +85,2 % en valeur) ainsi que les poulpes et pieuvres (+23,6 % en volume, +26,7 % en valeur) enregistrent une hausse marquée.

Les exportations de produits miniers et minéraux ont baissé de -8,9 % en valeur mais progressé de +11,3 % en volume au premier semestre 2026. Ce recul de la valeur est tiré par le nickel (-29,7 % en volume, -31,3 % en valeur), pénalisé par la suspension temporaire des activités d'Ambatovy après le passage du cyclone Gezani, et par le graphite (-19,6 % en volume, -30,9 % en valeur), affecté par la surabondance de graphite synthétique en provenance de la Chine. Le titane (+4,4 % en volume, -7,0 % en valeur) et le zirconium (+0,7 % en volume, -15,0 % en valeur) enregistrent une hausse des volumes accompagnée d'une baisse des valeurs. Le cobalt voit sa valeur progresser de +47,9 % malgré un repli des quantités de -12,0 %, sous l'effet de la hausse des cours observée depuis le second semestre 2025. Enfin, le mica (+118,4 % en volume, +94,0 % en valeur) tire la progression globale des volumes exportés.

Les exportations de produits textiles ont reculé de -19,5 % en valeur et de -15,5 % en volume au premier semestre 2026, tirées par la baisse des produits d'habillement (-19,6 % en volume, -20,0 % en valeur), notamment sur le marché américain (-21,3 % en volume, -27,9 % en valeur). Les commandes massives anticipées en 2025 pour devancer les hausses tarifaires ont créé un surstock en 2026.

La production d'électricité a augmenté de +4,0 % au premier semestre 2026, sous l'effet de la hausse de la production solaire (+17,3 %) et hydroélectrique (+11,0 %), qui compense un recul de -5,6 % de la production thermique. Cette évolution traduit une part croissante des sources renouvelables dans le mix de production électrique.

Les importations de matériaux de construction ont reculé au premier semestre 2026, de -18,6 % en volume et -24,4 % en valeur par rapport à la même période de 2025. Ce recul est porté principalement par le ciment (-18,9 % en volume, -23,2 % en valeur), importé majoritairement du Pakistan et du Vietnam, et par le bitume (-68,0 % en volume, -53,8 % en valeur), importé en grande partie des Émirats arabes unis. Ce recul coïncide avec les tensions géopolitiques déclenchées au Moyen-Orient fin février 2026, qui ont perturbé les circuits d'approvisionnement régionaux et se sont accompagnées d'une hausse des prix et de retards de livraison.

Le nombre d'arrivées de touristes s'est établi à 151 532 au premier semestre 2026, contre 150 757 à la même période de 2025, soit une hausse de +0,5 % en glissement annuel. Cette quasi-stagnation coïncide avec la suspension des vols en provenance de Dubaï au premier trimestre et au début du deuxième trimestre 2026, elle-même liée à la fermeture et aux restrictions de l'espace aérien régional.

Les trafics de télécommunications ont progressé au premier semestre 2026, selon des rythmes contrastés : la consommation de data a augmenté de +52,4 %, les SMS de +7,7 % et les appels de +1,1 %. Cette dynamique s'observe parallèlement à l'essor de l'internet mobile et des usages numériques (réseaux sociaux, streaming, e-commerce, BPO), dans un contexte d'expansion de la 4G/5G et d'arrivée de Starlink dans les zones rurales. Le maintien de la croissance des SMS tient à leur rôle dans les services financiers mobiles et

les notifications administratives, tandis que la quasi-stagnation des appels vocaux s'observe parallèlement à la diffusion des applications de messagerie instantanée et des services de voix sur IP.

L'encours des crédits à l'économie a progressé de +8,9 % au premier semestre 2026, contre +10,3 % au premier trimestre 2026. Selon la maturité, en glissement annuel sur la même période, les crédits à moyen terme et à long terme ont progressé respectivement de +13,3 % et +18,4 %, contre +4,1 % pour les crédits à court terme. Ce ralentissement s'observe parallèlement à une approche plus prudente des établissements de crédit envers les nouveaux concours.

I.3. Réestimation de la croissance économique 2026 à +4,1 % (contre +3,8 % dans la LFR 2026)

L'économie malagasy fait preuve d'une certaine résilience malgré des chocs cumulés. **La croissance économique en 2026 serait révisée à +4,1 %, contre +3,8 % dans la LFR 2026**, soit une légère amélioration de +0,2 point[3]. Cette révision favorable masque toutefois des évolutions sectorielles contrastées, marquées par une révision à la baisse du secteur primaire, une contraction du secteur secondaire et une accélération du secteur tertiaire, dans un contexte de chocs climatiques et d'annonce tardive du renouvellement de l'AGOA. Le secteur tertiaire, dont la performance compense ces évolutions, reste sous la pression des chocs liés à la guerre en Iran sur la demande extérieure et sur la demande intérieure.

I.3.1. Secteur primaire : croissance révisée à +2,1 % (+4,0 % LFR 2026)

La croissance du secteur primaire serait révisée à la baisse, passant de +4,0 % (LFR 2026) à +2,1 %, soit un recul de 1,9 point de pourcentage. Cette évolution recouvre des dynamiques divergentes entre les branches d'activité.

La branche « Agriculture » enregistrerait une croissance de +4,5 % en 2026, contre +4,1 % prévue dans la LFR 2026, soit une révision à la hausse de 0,4 point. Cette prévision repose principalement sur l'amélioration attendue de la production de paddy (+10,4 %), malgré le passage des cyclones Fytia et Gezani. Les autres cultures vivrières contribueraient également à cette évolution : la production de manioc progresserait de +0,8 %, celle des haricots de +1,1 %, celle de la patate douce de +0,1 %, celle du maïs de +0,7 % et celle de la pomme de terre de +5,0 %. Cette performance est associée à la poursuite de la réhabilitation et de l'extension des périmètres irrigués, à l'amélioration de l'accès aux intrants de qualité, à la meilleure maîtrise des pertes post-récolte, à l'adoption de techniques de culture plus résilientes au changement climatique et à l'extension de la double culture dans les zones à bonne maîtrise d'eau, le tout appuyé par de nombreux projets et programmes de développement agricole financés par les partenaires techniques et financiers.

La branche « Élevage et pêche » se contracterait de -4,2 %, alors qu'une croissance de +4,0 % était prévue dans la LFR 2026, soit une révision à la baisse de 8,2 points. Selon le ministère chargé de l'Élevage, les effectifs des cheptels bovin, porcin et avicole progresseraient respectivement de +1,5 %, +3,5 % et +2,7 % entre 2025 et 2026. Ces

[3]Les écarts sont calculés sur les valeurs non arrondies du cadrage macroéconomique (4,07 % au PLFI 2027 contre 3,84 % à la LFR 2026).

évolutions seraient toutefois insuffisantes pour compenser le recul des activités halieutiques, lié notamment aux difficultés rencontrées par les opérateurs de la filière crevettière et à la baisse de la demande chinoise, malgré la progression des expéditions vers la France.

I.3.2. Secteur secondaire : contraction de -2,0 % (+1,9 % LFR 2026)

Le secteur secondaire serait revu à la baisse, avec une croissance négative de -2,0 %, contre +1,9 % prévu dans la LFR 2026, soit un écart de -3,9 points, à la lumière des informations actualisées par branche d'activité.

La branche « Industrie extractive » serait en baisse de -8,7 %, contre +0,6 % attendu dans la LFR 2026, soit un écart de -9,3 points. Cette évolution s'expliquerait par le recul de la production des mines de graphite, de nickel et de cobalt, partiellement compensé par la performance accrue des mines de titane. L'arrêt de l'usine d'Ambatovy consécutif au cyclone Gezani de février 2026 a duré quatre mois, le redémarrage n'étant intervenu qu'en juin 2026.

La branche « Alimentation, boisson, tabac » ralentirait légèrement, à +1,2 % contre +1,3 % prévu dans la LFR 2026, soit -0,1 point. La production de bières enregistrerait une augmentation de +14,4 % et celle des boissons gazeuses de +13,9 %.

La branche « Textile » subirait une diminution de -8,9 % contre +4,0 % prévu, soit -12,9 points. Ce repli s'explique par l'affaiblissement des commandes en provenance des principaux marchés d'exportation, notamment la France, l'Afrique du Sud et les États-Unis, dans un contexte d'incertitude persistante autour de l'AGOA jusqu'à l'annonce de sa prorogation, ainsi que par les importantes anticipations de commandes opérées en 2025 pour devancer les hausses tarifaires, qui ont généré un surstock en 2026.

La branche « Matériaux de construction » serait révisée à la baisse (+3,1 % contre +11,3 % prévu, soit -8,2 points), en raison notamment d'une demande plus modérée dans la branche « BTP ».

La branche « Électricité, eau, gaz » progresserait mieux qu'anticipé (+3,4 % contre 0,0 %, soit +3,4 points). La production d'électricité s'établirait en hausse de +5,8 %, tandis que celle de l'eau reculerait de -7,5 %. Ce résultat s'expliquerait notamment par l'amélioration de la production solaire et par la sécurisation de la production thermique face à l'étiage.

I.3.3. Secteur tertiaire : croissance de +7,2 % (+5,7 % LFR 2026)

Le secteur tertiaire afficherait une croissance de +7,2 % contre +5,7 % initialement prévu, soit +1,5 point. Cette performance d'ensemble est tirée par le dynamisme des branches « Poste et télécommunication », « Transport », « BTP » et « Banque et assurance ».

La branche « BTP » connaîtrait une croissance positive, mais révisée à la baisse (+6,6 % contre +9,0 % prévu, soit -2,4 points). Cette révision intervient malgré une forte demande liée à la reconstruction post-Gezani, à l'extension des aérogares d'Antananarivo et de Nosy Be, à celle du port de Toamasina (achevée à 70 %) et à la réhabilitation des routes. Ces chantiers pâtiraient des retards de livraison de matériaux de construction importés (ciment et bitume), dans un contexte de tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

La branche « Commerce, entretiens et réparations » serait révisée à la baisse, à +3,5 % contre +4,4 % prévu dans la LFR 2026, soit -0,8 point. Cette révision coïncide avec l'accélération prévue de l'inflation, susceptible de peser sur le pouvoir d'achat des ménages.

La branche « Hôtel et restaurant » verrait une croissance modérée mais positive de +3,9 %, inférieure aux +6,1 % de la LFR 2026, soit -2,2 points. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (UN Tourism), le climat mondial reste d'un optimisme prudent pour la fin d'année, malgré une volatilité géopolitique et économique persistante attribuée au conflit au Moyen-Orient et à ses effets sur les prix pétroliers et l'inflation.

La branche « Transport » afficherait une croissance de +9,5 % en 2026, largement supérieure aux +2,1 % inscrits dans la LFR 2026, soit un écart de +7,4 points. Cette croissance s'inscrit dans un contexte de maintien des prix du gasoil et de réhabilitation, à un stade avancé, des grands axes routiers sur lesquels circulent les flux de passagers et de marchandises. Par ailleurs, la situation de la compagnie nationale de transport aérien s'améliore progressivement, avec l'augmentation de sa flotte et de la fréquence des vols domestiques ainsi que la reprise de la liaison Antananarivo – Mahajanga – Moroni.

La branche « Postes et télécommunication » s'inscrirait en progression de +26,7 % contre +12,2 %, soit +14,5 points pour l'année 2026, soutenue par l'augmentation de la demande d'Internet fixe et mobile, la poursuite du déploiement de la fibre optique et l'extension progressive de la couverture 4G dans les zones rurales. Compte tenu de son poids, cette branche serait le premier contributeur à la croissance de 2026, ce qui rend la prévision d'ensemble sensible à sa performance.

La branche « Banque et assurance » afficherait une croissance de +8,8 % en 2026, contre +10,0 % dans la LFR 2026, soit un écart de -1,2 point. Pour la même année, la BFM prévoit une progression de +13,5 % de l'encours du crédit bancaire.

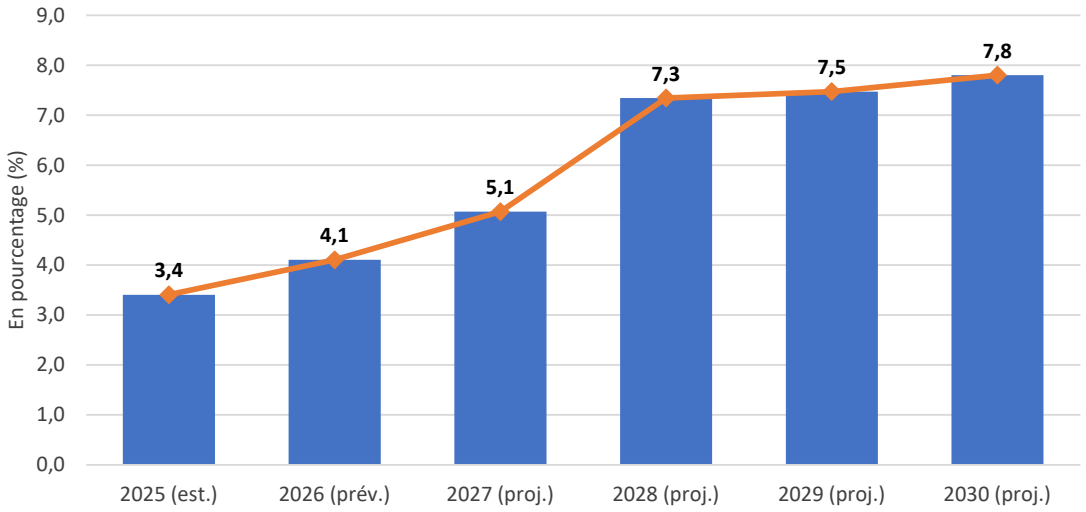
I.4. Perspectives de croissance pour 2027-2030 : une croissance projetée à +5,1 % en 2027

L'environnement économique mondial reste marqué par une forte incertitude, principalement liée au conflit au Moyen-Orient, dont les effets se sont transmis aux marchés des matières premières, de l'énergie et des changes. Selon les dernières projections du FMI (Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de juillet 2026), la croissance mondiale est révisée à +3,0 % en 2026, contre +3,3 % dans la mise à jour de janvier 2026, avec un rebond attendu à +3,4 % en 2027. L'inflation mondiale est projetée à +4,7 % en 2026, interrompant le processus de désinflation engagé depuis 2024. La Banque mondiale anticipe une hausse de +23,6 % des prix de l'énergie en 2026, portant le baril de Brent à une moyenne de 86 dollars US, contre 69 dollars en 2025. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait se situer entre +4,0 et +4,3 % en 2026, l'inflation médiane régionale remontant à +5,0 % fin 2026 avant de refluer à +3,9 % fin 2027.

Au niveau national, l'année 2027 serait marquée par la mise en œuvre effective du plan de relance économique, prévu sur deux ans, jusqu'en 2028. Ce plan vise à restaurer la confiance des investisseurs, à lever les freins structurels et à mobiliser le potentiel

productif national. Il compte 24 programmes prioritaires centrés sur quatre secteurs (les TIC, le tourisme, le textile et l'agribusiness) et vise aussi l'amélioration du climat des affaires, notamment par le renforcement de l'offre énergétique et des infrastructures de connectivité. Au niveau international, la prorogation de l'AGOA jusqu'au 31 décembre 2028 serait favorable à la branche textile. Toutefois, des risques à la baisse entourent les perspectives de 2027 : le phénomène El Niño pourrait menacer la sécurité alimentaire et la fourniture d'énergie, tandis que la persistance des tensions au Moyen-Orient pèserait sur le coût de l'énergie et sur la logistique mondiale. Dans ces conditions, **la croissance est projetée à +5,1 % en 2027, après +4,1 % en 2026, soit 0,3 point de moins que les +5,4 % prévus pour 2027 dans la LFR 2026.**

Figure 1. Taux de croissance du PIB (variation en %)



Source : MEF/DGEP/DEME

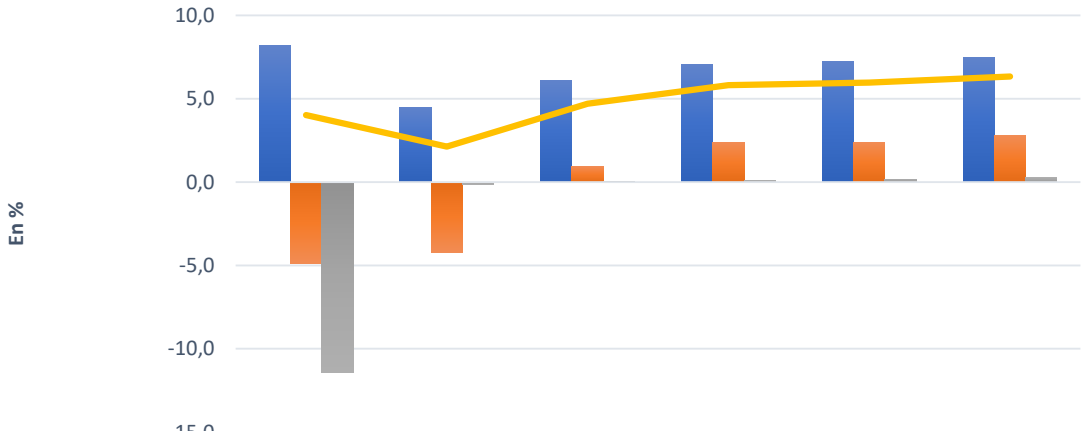
I.4.1. Secteur primaire : une croissance de +4,7 % en 2027, tirée par l'agriculture

En 2027, le secteur primaire progresserait de +4,7 %, après +2,1 % en 2026, contre +5,0 % prévu dans la LFR 2026. Il apporterait environ 1,1 point à la croissance, presque entièrement par l'agriculture, la branche « Élevage et pêche » sortant à peine de deux années de recul.

La branche « Agriculture » croîtrait de +6,1 % en 2027, après +4,5 % en 2026, contre +5,2 % prévu dans la LFR 2026. La projection repose sur la consolidation de la Stratégie nationale de développement rizicole III (SNDR III, 2025-2027), visant la réhabilitation et l'aménagement de périmètres irrigués, la disponibilité de semences certifiées, la réduction des pertes post-récolte de 13 % à 7 % et la généralisation du paquet technique PAPRiz dans les 16 pôles rizicoles. Des pluies attendues au-dessus de la normale dans le Nord et une saison cyclonique annoncée peu active par les premières prévisions saisonnières constitueraient des relais de croissance, de même que des débouchés mieux orientés pour le litchi, la vanille et le cacao. À l'inverse, l'ONU estimait en août 2026 à plus de 90 % la probabilité d'un épisode El Niño fort, avec des pluies sous la normale dans le Sud et le Centre. Cet épisode, un démarrage tardif de la saison et l'incertitude sur le prix du riz au producteur constitueraient les principaux aléas à la baisse.

La branche « Élevage et pêche » renouerait avec une croissance modeste de +0,9 % en 2027, après deux années de recul (-4,9 % en 2025 et -4,2 % en 2026), contre +4,6 % prévu dans la LFR 2026. La projection retient une progression régulière des cheptels, de +1,5 % par an pour les bovins, +3 % pour les porcins, +2,7 % pour les poulets gasy et +10 % pour les poulets de chair et les poules pondeuses, selon le ministère en charge de l'Élevage. La réouverture encadrée de la pêche aux holothuries dans le Boeny et la Diana, le relèvement du quota de crabe vivant en 2026 et le plan directeur de l'élevage 2026-2030 offriraient des relais de croissance. A contrario, deux facteurs pourraient peser sur ces perspectives : l'issue des discussions avec les opérateurs de la filière crevettière, et l'expiration, le 30 juin 2027, du protocole de pêche entre l'Union européenne et Madagascar, qui rend incertaines les licences thonières du second semestre.

Figure 2. Croissance du secteur primaire par branche (variation en %)



	2025 (est.)	2026 (prév.)	2027 (proj.)	2028 (proj.)	2029 (proj.)	2030 (proj.)
Agriculture	8,2	4,5	6,1	7,0	7,2	7,5
Elevage et pêche	-4,9	-4,2	0,9	2,4	2,4	2,8
Sylviculture	-11,4	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,3
Secteur Primaire	4,0	2,1	4,7	5,8	6,0	6,3

Source : MEF/DGEP/DEME

I.4.2. Secteur secondaire : une reprise limitée par le repli de l'industrie extractive

Le secteur secondaire renouerait avec la croissance en 2027, à +1,4 % après -2,0 % en 2026, mais resterait en deçà des +3,0 % prévus dans la LFR 2026. Son apport à la croissance serait d'environ 0,2 point. La poursuite du repli de l'industrie extractive en retrancherait environ 0,2 point, que compenseraient les branches « Bois, papiers, imprimerie » (+13,6 %) et « Alimentaire, boisson, tabac ».

La branche « Industrie extractive » reculerait de -5,5 % en 2027, après -8,7 % en 2026, alors que la LFR 2026 prévoyait +1,1 %. La projection reste prudente sur un retour de l'usine d'Ambatovy à pleine capacité sur l'ensemble de l'année, après son arrêt de quatre mois en 2026 ; un tel retour constituerait un potentiel de hausse. La relance de l'octroi des permis miniers en janvier 2026, après seize ans de suspension, la reprise des exportations légales d'or en septembre 2026 et la légère hausse attendue du cours du nickel en 2027 seraient d'autres relais de croissance. Les aléas à la baisse tiennent au

changement d'actionnaire majoritaire d'Ambatovy et aux interruptions d'extraction liées à des litiges fonciers, comme constaté entre fin août et début septembre 2026 pour QMM.

La branche « Bois, papiers, imprimerie » progresserait de +13,6 % en 2027, après +22,8 % en 2026, contre +1,7 % prévu dans la LFR 2026. La reconstruction de Toamasina, où le cyclone Gezani a endommagé près de 70 % des logements, a accru la demande de bois de construction[4]. Ce chantier se prolongerait en 2027 avec le projet PRODUIRE2.

La branche « Alimentaire, boisson, tabac » progresserait de +2,5 % en 2027, après +1,2 % en 2026, contre +2,1 % prévu dans la LFR 2026. Les boissons en constitueraient le principal relais : le principal brasseur a plus que doublé sa capacité de stockage d'orge, s'appuie sur une filière de plus de 20 000 producteurs d'orge, et une première ligne locale de fabrication de canettes fonctionne depuis janvier 2026. La baisse attendue du prix mondial du sucre en 2027 allégerait le coût des intrants. Les sucreries de Nosy Be et de Brickaville resteraient en revanche à l'arrêt, et la hausse des prix des carburants comme le niveau élevé des taux d'intérêt pèseraient sur la demande des ménages et sur le financement des entreprises.

La branche « Textile » se redresserait à +2,6 % en 2027, après -8,9 % en 2026, contre +5,1 % prévu dans la LFR 2026. Le retour de l'AGOA sur une année pleine représenterait environ 2 points de cette croissance. La prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2028 donne de la visibilité sur deux campagnes de commandes, et les droits de douane appliqués depuis juillet 2026 par les États-Unis à plusieurs fournisseurs asiatiques amélioreraient la position relative de Madagascar ; l'Accord de partenariat économique garantit par ailleurs un accès sans droits ni quotas au marché européen. L'éligibilité à l'AGOA, revue chaque année, la concentration des ventes sur le marché américain et les délais de remboursement de TVA signalés par les entreprises franches constitueraient les principaux aléas.

La branche « Matériaux de construction » progresserait de +5,6 % en 2027, après +3,1 % en 2026, loin des +12,4 % prévus dans la LFR 2026. Elle suivrait la demande du BTP, et les retombées des financements extérieurs sur les secteurs productifs en représenteraient environ 1,1 point. La construction de la nouvelle cimenterie d'Ibity (1,2 million de tonnes par an), dont la mise en service est envisagée vers 2028, le programme de 20 000 logements résilients à Antananarivo et à Toamasina financé par le projet PRODUIRE2 (225 millions de dollars) et le reflux attendu des prix de l'énergie en 2027 constitueraient des relais de croissance. L'indexation des prix du ciment sur le fret maritime, l'attente de l'ordre de service de la phase 2 de l'autoroute Antananarivo-Toamasina et les délestages électriques en seraient les aléas.

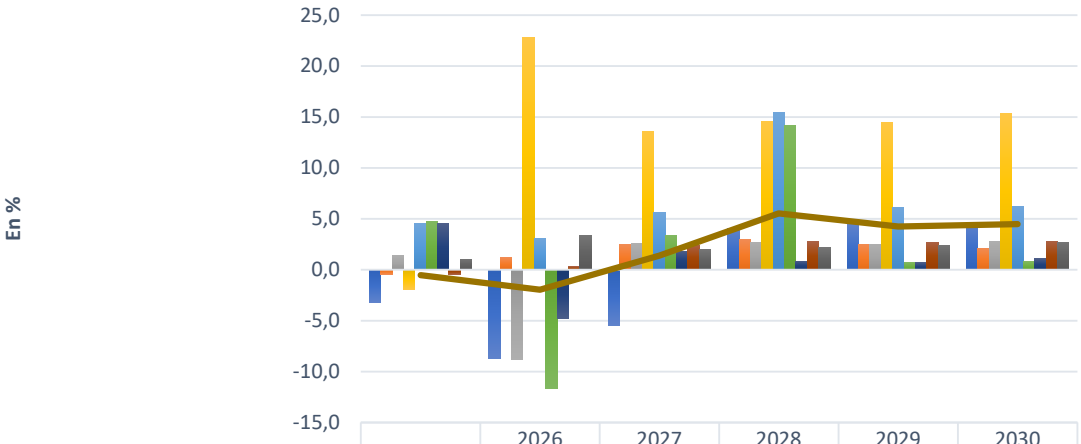
La branche « Électricité, eau, gaz » croîtrait de +2,0 % en 2027, après +3,4 % en 2026, contre +1,8 % prévu dans la LFR 2026. Le programme ASCENT de la Banque mondiale (250 millions de dollars), décaissé sur résultats, accompagnerait le redressement de la JIRAMA, avec pour cibles un taux de recouvrement d'au moins 85 % en 2027 et des pertes techniques et commerciales ramenées à 7 % et 15 %[5]. Une centrale flottante de

[4]L'Express de Madagascar, « Toamasina – Les prix des matériaux de construction flambent », février 2026 ; Banque mondiale, projet PRODUIRE2 (L'Express de Madagascar, 7 juillet 2026).

[5]https://thedocs.worldbank.org/en/doc/bde48ce0df8e78e608299db2b8510120-0010012025/original/M300-AES-Compact-Madagascar.pdf

34 MW, les 46 protocoles de projets solaires (environ 932 MW) qui restent à contractualiser et, pour l'eau, les filières de Mandroseza, Laniera et Ampiriky dans le cadre du PAAEP élargiraient l'offre. Les délestages aux heures de pointe observés depuis octobre 2026 avec la baisse des réserves hydrauliques, le risque de sécheresse lié à El Niño et la dépendance du thermique aux cargaisons de gasoil resteraient les principaux aléas à la baisse.

Figure 3. Croissance du secteur secondaire par branche (variation en %)



	2025 (est.)	2026 (prév.)	2027 (proj.)	2028 (proj.)	2029 (proj.)	2030 (proj.)
Industrie extractive	-3,2	-8,7	-5,5	4,0	4,4	4,6
Alimentaire, boisson, tabac	-0,4	1,2	2,5	3,0	2,5	2,1
Textile	1,4	-8,9	2,6	2,7	2,5	2,8
Bois, papiers, imprimerie	-1,9	22,8	13,6	14,5	14,5	15,3
Matériaux de construction	4,5	3,1	5,6	15,4	6,1	6,2
Industrie métallique	4,7	-11,7	3,3	14,1	0,7	0,8
Machine, matériels électriques	4,5	-4,8	1,8	0,8	0,7	1,1
Industries diverses	-0,5	0,3	2,4	2,7	2,7	2,8
Electricité, eau, gaz	1,0	3,4	2,0	2,2	2,4	2,7
Secteur Secondaire	-0,5	-2,0	1,4	5,5	4,2	4,5

Source : MEF/DGEP/DEME

I.4.3. Secteur tertiaire : environ les trois quarts de la croissance de 2027

Le secteur tertiaire progresserait de +6,7 % en 2027, après +7,2 % en 2026, contre +6,4 % prévu dans la LFR 2026. Il apporterait environ 3,8 points de croissance, soit les trois quarts du total. Quatre branches en fourniraient l'essentiel : la poste et les télécommunications, le BTP, le transport et la banque-assurance.

La branche « Poste et télécommunication » croîtrait de +15,7 % en 2027, après +26,7 % en 2026, contre +12,3 % prévu dans la LFR 2026. Avec environ 1,0 point, elle serait, avec l'agriculture, la première contributrice à la croissance. La marge de progression de la demande resterait importante, la couverture 4G atteignant environ 80 % pour une pénétration d'internet d'environ 20 %. Le projet DECIM (400 millions de dollars)[6], qui vise 3,4 millions de personnes connectées supplémentaires, les centres de données du

[6]https://documents1.worldbank.org/curated/en/099122325023596097/pdf/P178701-30b79ded-d8f6-4852-bcc0-d549e6a7a168.pdf

projet PRODIGY et les solutions de connexion par satellite en constitueraient les relais. La saturation des réseaux à Antananarivo après la baisse du prix des forfaits de données et le report du projet de loi sur les communications électroniques figureraient parmi les aléas.

La branche « BTP » progresserait de +8,0 % en 2027, après +6,6 % en 2026, contre +10,5 % prévu dans la LFR 2026, et apporterait environ 0,9 point à la croissance. Les chantiers de l'autoroute Antananarivo-Toamasina et du projet « Connecter Madagascar », la reconstruction de la ville de Toamasina financée par le projet PRODUIRE2, le projet de transport multimodal (200 millions de dollars), la RN12A, ainsi que les travaux restant à réaliser au port de Toamasina, en seraient les relais. L'attente de l'ordre de service de la phase 2 de l'autoroute, subordonné aux études environnementales et sociales, les retards de la RN4 et le risque de ralentissement de la passation des marchés en année électorale constitueraient les aléas à la baisse.

La branche « Transport » croîtrait de +8,5 % en 2027, après +9,5 % en 2026, contre +2,3 % prévu dans la LFR 2026, soit un apport d'environ 0,7 point. L'installation des premiers portiques au port de Toamasina en juillet 2026, qui permet l'escale de navires de plus grande capacité, l'ouverture d'un nouveau service maritime reliant Singapour, Port-Louis, La Réunion et Toamasina, le projet de transport multimodal (réseau ferroviaire Antananarivo-Côte Est, canal des Pangalanes, ports et aéroports régionaux)[7] et les nouvelles liaisons aériennes régionales à partir de décembre 2026 constitueraient des relais de croissance. L'ajustement automatique des prix des carburants à partir de janvier 2027, la congestion du port de Toamasina et les surcharges de fret en provenance de Chine pèseraient en sens inverse.

La branche « Banque et assurance » progresserait de +9,6 % en 2027, après +8,8 % en 2026, contre +9,9 % prévu dans la LFR 2026, soit un apport d'environ 0,5 point. La sortie de Madagascar de la liste grise du GAFI en juin 2026, la mise en service en juillet 2026 d'un bureau d'information sur le crédit, utile à l'accès des PME au financement, et les décaissements du FMI à l'issue des revues conclues le 30 septembre 2026 constitueraient des relais de croissance. Le relèvement du taux directeur de la BFM à 12,50 % en août 2026, qui renchérit le crédit, et un possible attentisme des entreprises en année électorale en seraient les principaux aléas.

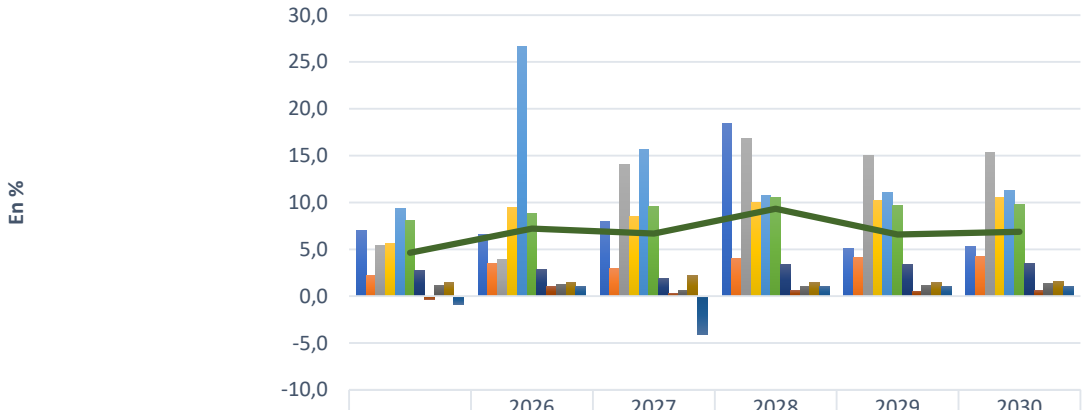
La branche « Hôtel et restaurant » progresserait de +14,0 % en 2027, après +3,9 % en 2026, contre +8,4 % prévu dans la LFR 2026, soit un apport d'environ 0,3 point. La projection repose sur l'hypothèse d'une normalisation des effets de la guerre en Iran sur le transport aérien et sur les revenus disponibles des ménages des pays d'origine des touristes. Le rétablissement de ces liaisons, les nouvelles dessertes entre La Réunion, Sainte-Marie et Antananarivo à partir du 16 décembre 2026, la reprise de la desserte de Moroni et le doublement de la capacité des terminaux d'Ivato et de Nosy Be en seraient les relais. Une reprise des tensions au Moyen-Orient, une capacité aérienne long-courrier limitée et l'image du pays en année électorale constitueraient les aléas à la baisse.

La branche « Commerce, entretiens et réparations » progresserait de +2,9 % en 2027, après +3,5 % en 2026, contre +4,6 % prévu dans la LFR 2026, soit un apport d'environ

[7] https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2026/04/28/madagascar-s-transport-infrastructure-gets-a-major-boost-with-world-bank-group-support

0,3 point. La demande induite par les chantiers sur financements extérieurs et par la reprise des commandes textiles en constituerait le principal relais, pour environ 0,4 point de croissance de la branche. L'ajustement automatique des prix des carburants, le niveau élevé des taux d'intérêt et les mesures de recettes sur certains biens de consommation importés pèseraient sur le pouvoir d'achat des ménages et en constitueraient les principaux aléas.

Figure 4. Croissance du secteur tertiaire par branche (variation en %)



	2025 (est.)	2026 (prév.)	2027 (proj.)	2028 (proj.)	2029 (proj.)	2030 (proj.)
BTP	7,0	6,6	8,0	18,4	5,1	5,3
Commerce, entretiens, réparations	2,2	3,5	2,9	4,0	4,1	4,2
Hôtel, restaurant	5,4	3,9	14,0	16,8	15,0	15,3
Transport	5,6	9,5	8,5	10,0	10,2	10,5
Poste et télécommunication	9,3	26,7	15,7	10,8	11,1	11,3
Banque, assurance	8,1	8,8	9,6	10,6	9,7	9,8
Services aux entreprises	2,7	2,8	1,9	3,4	3,4	3,5
Administration	-0,4	1,0	0,3	0,6	0,6	0,6
Education	1,1	1,2	0,6	1,0	1,1	1,3
Santé	1,4	1,5	2,2	1,4	1,5	1,6
Services rendus aux ménages	-0,9	1,0	-4,1	1,0	1,0	1,0
Secteur Tertiaire	4,6	7,2	6,7	9,3	6,6	6,9

Source : MEF/DGEP/DEME

II. INFLATION

II.1. Évolution de l'inflation au premier semestre 2026

La dynamique désinflationniste amorcée en 2025 s'est prolongée au début de 2026, avec un ralentissement de l'inflation en glissement annuel à 6,1 % en janvier. Cette tendance s'est toutefois inversée au cours des mois suivants, le taux d'inflation remontant à 6,8 % en mars. Les pressions sur les prix se sont ensuite accentuées au deuxième trimestre 2026, dans un contexte marqué par l'intensification du conflit au Moyen-Orient à partir de février. Les perturbations qui en ont résulté, notamment la fermeture temporaire du détroit d'Ormuz, ont contribué à renforcer les tensions inflationnistes. Ainsi,

l'inflation en glissement annuel s'est établie à 7,9 % en avril, avant d'atteindre 8,6 % en juin 2026.

II.2. Prévisions des taux d'inflation pour 2026 et à moyen terme

Tableau 1. Taux d'inflation : réalisation 2025 et prévisions 2026-2030 [en %]

	2025	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*
IPC (moyenne période)	**8,0 %**	**8,2 %**	**8,3 %**	**7,3 %**	**5,8 %**	**5,6 %**
IPC (fin de période)	**7,2 %**	**9,3 %**	**8,1 %**	**6,5 %**	**6,0 %**	**5,2 %**

Source : statistiques publiées par l'INSTAT/DSCVM et calculs de la BFM/DSA/DRS ; [] prévisions. IPC : indice des prix à la consommation*

Les hypothèses de prévision retenues sont les suivantes.

Sur le court terme :

- prise en compte de la mise à jour des projections de la masse monétaire, des taux de change euro/ariary et dollar US/ariary, ainsi que de l'évolution de l'activité économique au quatrième trimestre 2026 ;
- prévisions prudentes de l'IPC du riz, en lien avec la révision à la hausse des projections du WEO concernant les prix du riz sur le marché international en 2026 ;
- prévisions prudentes de l'IPC de l'énergie, dans un contexte de reprise des tensions au Moyen-Orient après l'interruption du cessez-le-feu de juin. Selon le WEO d'octobre 2026, les cours du pétrole devraient rester, en moyenne annuelle, supérieurs à leur niveau d'avant-guerre.

Sur le moyen terme :

- fixation des variables extérieures (inflation, PIB et taux d'intérêt des pays partenaires, prix du riz et de l'énergie sur le marché mondial) suivant les projections d'institutions officielles et des banques centrales des pays partenaires ;
- prise en compte des prévisions de croissance inscrites dans la LFR pour 2026 et 2027 ;
- proactivité de la BFM face à l'évolution de l'inflation : réponses de politique monétaire cohérentes avec la trajectoire d'inflation, maintenant la restriction des conditions monétaires sur certaines périodes pour accompagner sa convergence vers la cible de 5,0 %.

III. BALANCE DES PAIEMENTS ET TAUX DE CHANGE

III.1. Balance des paiements

III.1.1. Compte courant

III.1.1.1. Rappel de la situation à fin décembre 2025

En 2025, le déficit des transactions courantes s'est détérioré pour atteindre 6,1 % du PIB, contre 5,3 % du PIB en 2024. Cette évolution s'est expliquée principalement par :

- le creusement du déficit commercial, qui s'est établi à 10,5 % du PIB, contre 9,0 % en 2024, sous l'effet conjugué de la baisse des exportations de biens (-5,1 %) et de la hausse des importations (+6,9 %) par rapport à l'année précédente ;
- l'amélioration de la balance des services, soutenue par la progression des recettes issues des « services privés » (+29,7 %). Cette évolution n'a toutefois pas été suffisante pour compenser le repli des recettes touristiques (-5,5 %), pénalisées par les événements sociopolitiques survenus au cours du dernier trimestre ;
- l'atténuation du déficit des revenus d'investissement, revenu à 2,3 % du PIB contre 2,7 % du PIB en 2024. Cette amélioration a résulté essentiellement de la baisse des paiements, établis à 2,9 % du PIB après 3,4 % un an auparavant (recul des paiements de dividendes) ;
- la progression des transferts courants, portée notamment par la hausse de 5,2 % des transferts en provenance du secteur privé par rapport à 2024.

III.1.1.2. Évolution durant les neuf premiers mois de 2026

Au terme des neuf premiers mois de 2026, le déficit du compte courant s'est aggravé pour atteindre 7,3 % du PIB, contre 6,3 % du PIB à la même période en 2025. Cette détérioration a découlé principalement des évolutions suivantes :

- le creusement du déficit commercial, qui s'est établi à 1 406,1 millions de DTS (8,3 % du PIB), contre 1 129,1 millions de DTS (7,9 % du PIB) sur la même période en 2025. Cette évolution s'explique par une progression des exportations (+1,4 %) nettement inférieure à celle des importations (+11,0 %). Elle tient notamment à l'alourdissement de la facture pétrolière (+67,2 %), des matières premières (+23,4 %) et des biens de consommation (+11,3 %), ainsi qu'au recul des exportations de produits miniers, en particulier du nickel (-19,5 %) ;
- la dégradation du solde de la balance des services, dont le déficit s'est accentué pour atteindre 167,4 millions de DTS (1,0 % du PIB), contre 95,6 millions de DTS (0,7 % du PIB) en 2025. Cette évolution est principalement imputable à la hausse des paiements au titre des « services de transport » (+23,2 %), en lien avec la hausse des importations et le renchérissement des coûts logistiques dans un contexte de tensions géopolitiques. Elle a toutefois été partiellement atténuée par l'augmentation des recettes touristiques (+9,5 %) ;
- le creusement du déficit des revenus d'investissement, établi à 311,2 millions de DTS contre 274,4 millions de DTS en 2025, imputable notamment à l'augmentation des paiements de dividendes (+10,0 %) et des intérêts au titre de la dette publique (+17,2 %) ;
- en revanche, l'amélioration des transferts courants s'est poursuivie, soutenue par une progression de 10,5 % des transferts en provenance du secteur privé par rapport à 2025.

III.1.1.3. Projections pour 2027 et à moyen terme avec les hypothèses

L'évolution des paiements extérieurs demeurerait largement tributaire de la conjoncture internationale, notamment de l'intensité et de la durée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. À moyen terme, le déficit du compte courant, en valeur nominale, devrait

poursuivre son creusement, sous l'effet de dynamiques contrastées au niveau des principaux postes :

- les recettes d'exportations de services devraient progressivement s'améliorer, sous l'impulsion du tourisme et des services privés, après une période de ralentissement en 2025 ;
- les exportations des entreprises de la zone franche devraient enregistrer une progression graduelle et modérée, à la faveur de la reconduction de l'AGOA. Malgré des conditions initiales relativement défavorables, notamment en raison des coûts élevés de production (énergie et autres charges fixes) et d'affrètement, le secteur textile malagasy pourrait tirer parti de la compétitivité de sa main-d'œuvre, caractérisée par des coûts relativement faibles et une qualité reconnue. Toutes choses égales par ailleurs, cet avantage pourrait soutenir le redressement des exportations du secteur ;
- les exportations de minerais, notamment de nickel et de graphite, devraient progressivement retrouver leur niveau habituel. Ces produits bénéficieraient de perspectives de demande favorables, en raison de leur rôle dans la transition énergétique, malgré la concurrence croissante de produits alternatifs ;
- les exportations de cobalt continueraient de s'améliorer, grâce à la hausse du prix liée à la pression sur l'offre initiée par la République démocratique du Congo (RDC) avec son système de quotas ;
- les expéditions d'or devraient connaître une reprise progressive, notamment grâce aux mesures d'assainissement de la filière et à la mise en place d'un guichet unique ;
- enfin, les importations devraient progresser en volume, en ligne avec les perspectives de croissance économique. Toutefois, les prix des principaux produits importés devraient se maintenir à des niveaux élevés tant que les tensions géopolitiques continueront de peser sur les marchés internationaux.

Tableau 2. Les transactions courantes (en millions de DTS)

En millions de DTS	2025	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*
Compte courant	**-872,9**	**-1 133,9**	**-1 158,7**	**-1 219,5**	**-1 228,9**	**-1 326,1**
Biens et services	***-1 440,1***	***-1 685,1***	***-1 742,5***	***-1 876,4***	***-1 946,8***	***-2 079,8***
Balance commerciale	**-1 513,3**	**-1 742,7**	**-1 790,1**	**-2 008,9**	**-2 086,2**	**-2 239,4**
Exportations FOB	1 840,0	1 913,4	1 930,6	2 096,7	2 302,7	2 544,4
Importations FOB	-3 353,2	-3 656,1	-3 720,7	-4 105,5	-4 388,8	-4 783,8
Services (solde)	73,2	57,6	47,5	132,4	139,3	159,6
Recettes	1 257,3	1 385,7	1 443,2	1 556,4	1 644,6	1 710,7
Paiements	-1 184,1	-1 328,1	-1 395,6	-1 423,9	-1 505,2	-1 551,1
Revenus des investissements	***-335,4***	***-367,4***	***-372,1***	***-368,7***	***-359,5***	***-368,2***
Recettes	77,7	86,1	92,3	102,6	121,4	139,7
Paiements	-413,1	-453,5	-464,5	-471,3	-481,0	-507,9
dont intérêts de la dette publique	*-37,8*	*-56,3*	*-60,3*	*-67,8*	*-73,3*	*-78,9*
Transferts courants	***902,6***	***918,6***	***956,0***	***1 025,7***	***1 077,4***	***1 121,9***
Administrations publiques	39,0	20,5	20,4	22,9	25,6	17,5
dont aide budgétaire	*4,1*	*1,9*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Autres secteurs	863,6	898,1	935,6	1 002,8	1 051,8	1 104,4

Source : BFM/DSA ; [] prévisions*

III.1.2. Compte en capital et financier

III.1.2.1. Rappel de la situation à fin décembre 2025

En 2025, le compte en capital et financier a représenté 8,5 % du PIB, contre 6,8 % en 2024 :

- solde positif du compte en capital à 1,3 % du PIB, contre 2,2 % en 2024, constitué intégralement des « dons projets » pour le compte de l'administration publique ;
- compte financier à 7,2 % du PIB, contre 4,5 % en 2024. Les IDE ont progressé à 3,9 % du PIB (2,7 % en 2024), portés notamment par les secteurs de la construction, des mines, de la finance et des télécommunications. Les tirages du gouvernement ont représenté 3,0 % du PIB, dont 2,7 % pour les « prêts projets » et 0,4 % pour l'aide budgétaire, contre des amortissements de 0,9 % du PIB. Les « autres investissements » ont atteint 3,4 % du PIB, grâce notamment au redressement des flux des banques commerciales (+0,4 % du PIB contre -1,0 % en 2024).

Tableau 3. Les transactions en capital et financières (en millions de DTS)

En millions de DTS	2025	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*
Compte capital et financier	**1 225,9**	**1 333,6**	**570,5**	**852,3**	**717,5**	**864,5**
Compte des capitaux	***185,9***	***393,5***	***326,1***	***179,4***	***236,6***	***251,2***
Administration publique	185,9	393,5	326,1	179,4	236,6	251,2
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte financier	**1 040,0**	**940,1**	**244,4**	**672,9**	**480,9**	**613,3**
Investissements directs (net)	554,1	427,8	394,4	427,8	464,0	478,0
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	485,9	512,3	-150,0	245,1	16,9	135,3
Gouvernement	301,8	737,0	546,3	534,1	583,9	550,4
Tirages	435,4	946,4	785,1	808,3	874,3	922,1
PIP	*385,4*	*803,7*	*785,1*	*808,3*	*874,3*	*922,1*
Aide budgétaire	*50,1*	*142,7*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Amortissements	-133,7	-209,4	-238,9	-274,3	-290,5	-371,7
Autres secteurs	4,6	-71,4	-66,8	-112,8	-110,5	-111,2
Banques commerciales (net)	52,8	-139,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (net)	126,7	-13,8	-629,5	-176,2	-456,5	-303,9
Erreurs et omissions	**-7,4**	**-36,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Source : BFM/DSA ; [] prévisions*

III.1.2.2. Évolution durant les neuf premiers mois de 2026

Sur les trois premiers trimestres de 2026, le solde du compte de capital a représenté 1,5 % du PIB et celui du compte financier 5,2 % du PIB.

III.1.2.3. Atterrissage à fin 2026 avec les hypothèses

Le compte de capital et financier reculerait à 8,0 % du PIB, contre 8,5 % en 2025 :

- les « dons projets » en faveur de l'administration publique continueraient d'affluer pour atteindre 2,4 % du PIB, contre 1,3 % en 2025 ;

- le compte financier baisserait à 5,7 % du PIB, contre 7,2 % en 2025. Les IDE seraient attendus à 2,6 % du PIB contre 3,9 % en 2025, année marquée par des afflux d'investissement au quatrième trimestre. Les tirages du gouvernement progresseraient à 5,7 % du PIB, soit 4,8 % pour les « prêts projets » et 0,9 % pour les aides budgétaires. Ils seraient partiellement compensés par des amortissements de 1,3 % du PIB et par des sorties nettes des banques commerciales (-0,8 % du PIB). Ainsi, les « autres investissements » reculeraient à 3,1 % du PIB, contre 3,4 % en 2025.

III.1.2.4. Projections pour 2027-2030 avec les hypothèses

À moyen terme, les flux du compte de capital et du compte financier devraient s'inscrire en baisse, sous l'effet notamment de la diminution des financements extérieurs mobilisés par l'administration publique et de l'augmentation des remboursements en principal de la dette publique extérieure. Les investissements directs étrangers (IDE) enregistreraient également un recul en 2027, dans un contexte marqué par les incertitudes liées aux tensions géopolitiques mondiales et par une attitude attentiste des investisseurs à l'approche des élections présidentielles prévues à la fin de l'année. À partir de 2028, les flux d'IDE devraient renouer progressivement avec une tendance haussière, soutenus notamment par la poursuite des investissements dans les secteurs des mines, des télécommunications et de la construction.

III.1.3. Solde global

De tout ce qui précède, la situation globale des paiements extérieurs est attendue à 163,5 millions de DTS, soit 1,0 % du PIB, à la fin de l'année 2026, après 0,8 % du PIB sur les neuf premiers mois et 2,4 % du PIB en 2025. Sur le moyen terme, elle se dégraderait nettement et deviendrait déficitaire, à -2,4 % du PIB en 2027, -1,6 % du PIB en 2028 et -0,9 % du PIB en 2029, ce déficit s'atténuant progressivement sur la période.

Le stock des réserves officielles de change de la BFM s'est établi à 2 332,8 millions de DTS en 2025, soit l'équivalent de 6,2 mois d'importations de biens et services. À la fin du troisième trimestre 2026, les réserves officielles de change atteignaient 2 651,4 millions de DTS, représentant 6,5 mois d'importations de biens et services.

Tableau 4. Le financement (en millions de DTS)

En millions de DTS	2025	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*
Balance globale	**345,6**	**163,5**	**-588,2**	**-367,2**	**-511,5**	**-461,6**
Financement	**-345,6**	**-163,5**	**588,2**	**367,2**	**511,5**	**461,6**
Avoirs extérieurs nets (augmentation -)	***-345,6***	***-163,5***	***405,1***	***298,9***	***-62,6***	***-53,8***
FMI (net)	95,6	0,2	-114,7	-105,8	-102,6	-94,7
Autres avoirs, nets (augmentation -)	-441,2	-163,7	519,8	404,7	40,0	40,9
Variation nette des arriérés (excluant BFM)	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Allègement et annulation de la dette	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Gap de financement résiduel	*0,0*	*0,0*	*183,1*	*68,3*	*574,0*	*515,4*

Source : BFM/DSA ; [] prévisions*

III.2. Taux de change

III.2.1. Rappel de la situation à fin décembre 2025

Sur l'année 2025, la monnaie nationale s'est appréciée de 2,5 % par rapport au dollar US et s'est dépréciée de 8,8 % vis-à-vis de l'euro. Cette évolution a été consécutive aux conditions observées sur le MID, marquées par une dynamique des offres des exportateurs et une progression modérée des demandes d'importation. Elle a également été influencée par l'évolution de la parité EUR/USD à l'international, l'euro s'étant apprécié de 14,0 % face au dollar US sur l'ensemble de l'année 2025. Par rapport au DTS, l'ariary s'est déprécié de 2,4 %, passant de 6 119,47 à fin décembre 2024 à 6 268,42 à fin décembre 2025.

III.2.2. Évolution jusqu'à fin septembre 2026

De fin décembre 2025 à fin septembre 2026, l'ariary s'est apprécié de 3,3 % par rapport au dollar et de 6,4 % par rapport à l'euro. Cette dynamique résulte principalement d'un premier trimestre marqué par une offre de devises soutenue, combinée à une demande relativement modérée. Cette tendance s'est toutefois progressivement essoufflée au deuxième trimestre, avec une dépréciation graduelle de l'ariary sous l'effet de la reprise des importations, notamment de biens de consommation et de produits pétroliers. Au troisième trimestre, malgré la progression des offres, les pressions sur l'ariary se sont maintenues en raison d'une hausse plus marquée des importations de produits pétroliers. Par ailleurs, la vigueur du dollar par rapport à l'euro a exercé une pression supplémentaire sur le cours USD/MGA. Par rapport au DTS, l'ariary s'est apprécié de 4,1 % sur les neuf premiers mois de 2026, passant de 6 268,42 à 6 014,34.

III.2.3. Prévisions des taux de change 2026-2030

Tableau 5. Taux de change (moyenne de période)

Taux de change (moyenne période)	2025	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*
DTS/Ariary	6 109,7	5 941,5	6 308,8	6 422,4	6 506,4	6 567,4
Dollar US/Ariary	4 529,8	4 345,0	4 626,4	4 710,0	4 771,3	4 815,9

Source : BFM/DSA/DPM ; [] prévisions*

IV. SITUATION MONETAIRE

En 2025, la BFM a maintenu une politique monétaire restrictive face à la persistance des pressions inflationnistes. En février, elle a conservé les taux des facilités de dépôt (FDD) à 9,50 % et des facilités de prêt marginal (FPM) à 11,50 %, qui faisaient alors office de taux directeurs. En mai, elle a réintroduit le taux directeur comme instrument principal et l'a relevé à 12,00 %.

En 2026, l'inflation restant éloignée de la cible de 5,0 %, la désinflation étant fragile et les risques haussiers, nationaux comme internationaux, persistant (tensions géopolitiques, chocs climatiques), la BFM a maintenu son taux directeur à 12,00 % lors des deux premières décisions de politique monétaire de l'année, puis l'a relevé à 12,50 % le 5 août pour renforcer sa posture restrictive.

Les perspectives pour 2027 indiquent une persistance de la surliquidité du système bancaire, qui pèserait sur le bon fonctionnement du marché monétaire et constituerait un

risque pour la stabilité des prix. Le Comité monétaire maintiendra des conditions monétaires restrictives tant que l'inflation n'aura pas amorcé une baisse durable et que les projections n'indiqueront pas son retour vers la cible de 5,0 %.

IV.1. Rappel de la situation à fin décembre 2025

En 2025, le glissement annuel de la masse monétaire M3 a été de 9,2 %, contre 14,6 % en 2024. Cette variation a été expliquée par :

- une progression des Avoirs Extérieurs Nets (AEN) du système bancaire de 293,4 millions de DTS, soit 2 091,8 milliards d'ariary. Cette dynamique résulte principalement de la hausse des AEN de la BFM suite à la reconstitution des réserves officielles de change, liée aux flux entrants nets de devises de 401,1 millions de DTS sur le MID, et au décaissement de l'appui budgétaire de la Banque mondiale pour un montant de 50,0 millions de DTS. À ces sources de devises s'ajoute le déblocage des aides à la balance des paiements dans le cadre du programme FEC/FRD avec le FMI, à hauteur de 154,8 millions de DTS. Les AEN des banques ont toutefois atténué la progression globale des AEN du système bancaire ;
- une hausse des crédits bancaires de 1 339,0 milliards d'ariary, correspondant à un glissement annuel de 11,2 %, contre 969,3 milliards d'ariary, soit 8,8 %, en 2024 ;
- une baisse des Créances Nettes sur l'État (CNE) du système bancaire de 471,7 milliards d'ariary, résultant principalement du recul des CNE de la BFM à hauteur de 605,5 milliards d'ariary. Cette évolution s'explique par le renflouement des dépôts de l'État ainsi que par le remboursement intégral des avances temporaires.

IV.2. Situation à fin juin 2026

Sur le premier semestre de 2026, la masse monétaire M3 a enregistré une croissance de 8,0 %, contre 2,5 % sur la même période en 2025. Cette évolution a été expliquée par :

- une hausse des AEN du système bancaire de 822,4 milliards d'ariary, équivalant à 313,3 millions de DTS, attribuable à la hausse des AEN de la BFM et des banques ;
- une augmentation des crédits bancaires de 624,2 milliards d'ariary, soit une croissance de 8,8 % en glissement annuel ;
- une baisse des CNE du système bancaire de 449,8 milliards d'ariary, essentiellement sous l'effet de la baisse des CNE de la BFM.

IV.3. Situation à fin septembre 2026

Au terme des neuf premiers mois de 2026, la masse monétaire M3 a enregistré une croissance de 10,1 % en glissement annuel, contre 4,9 % à fin septembre 2025. Cette variation est expliquée par :

- une augmentation des crédits bancaires de 1 279,5 milliards d'ariary, soit 11,6 % en glissement annuel ;

- une progression des AEN du système bancaire de 1 219,8 milliards d'ariary, soit 286,8 millions de DTS. Cette évolution résulte, d'une part, du renforcement des AEN de la BFM, à la suite du décaissement de l'aide budgétaire de la Banque mondiale et du renforcement des réserves officielles de change et, d'autre part, de la hausse des AEN des banques ;
- une contraction des CNE du système bancaire de 509,2 milliards d'ariary, imputable essentiellement à la diminution des CNE de la BFM.

IV.4. Projection jusqu'à fin 2026 avec les hypothèses sous-tendantes

À fin 2026, la masse monétaire M3 devrait enregistrer une croissance de 12,1 % en glissement annuel, contre 9,2 % à fin 2025. Cette évolution serait principalement expliquée par :

- la progression des AEN du système bancaire ;
- l'effet expansif des opérations de l'État, en lien avec l'accélération attendue des dépenses publiques au cours du dernier trimestre de 2026 ;
- la poursuite de la dynamique des crédits bancaires, dont la croissance annuelle est projetée à 11,6 % à fin 2026.

IV.5. Projection pour 2027-2030 avec les hypothèses sous-tendantes

Une croissance modérée de la masse monétaire (M3) est attendue sur la période 2027-2030. Les projections monétaires font ressortir un ralentissement progressif de sa croissance entre 2027 et 2029, le taux annuel passant de 11,9 % à 10,3 %, avant une accélération à 14,9 % en 2030. Cette évolution s'expliquerait principalement par le désengagement de l'État vis-à-vis du système bancaire, qui contribuerait à limiter la création monétaire. La progression de M3 serait néanmoins soutenue par la poursuite de l'expansion des crédits bancaires, dont la croissance annuelle moyenne est estimée à 13,5 %, ainsi que par le renforcement des AEN du système bancaire.

Tableau 6. La masse monétaire et ses contreparties (en milliards d'ariary, sauf indication contraire)

Rubrique	2025	2026	2027** (LFR 2026)	2027** (LFI 2027)	2028**	2029**	2030**
Masse monétaire (M3) en % du PIB	*28,0*	*28,0*	*27,3*	*27,5*	*26,4*	*25,5*	*25,7*
Masse monétaire (M3)	**24 614,3**	**27 597,5**	**30 609,5**	**30 870,0**	**34 361,8**	**37 890,1**	**43 542,5**
Avoirs extérieurs nets	12 466,6	14 082,4	13 455,4	14 998,5	16 754,3	17 908,4	21 369,2
Avoirs intérieurs nets	12 147,7	13 515,1	17 154,1	15 871,5	17 607,6	19 981,7	22 173,3

*Source : BFM/DSA ; [**] prévisions*

V. SECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

V.1. RECETTES PUBLIQUES

V.1.1. RECETTES FISCALES INTERIEURES

V.1.1.1. Recouvrement des recettes en 2025 et de janvier à septembre 2026

Au titre de l'exercice 2025, les recettes collectées par la Direction Générale des Impôts (DGI) ont atteint un montant total de 5 334,69 milliards d'Ariary en brut, soit 4 985,91 milliards d'Ariary une fois déduits les remboursements de crédit de Taxe sur la Valeur Ajoutée. Ce niveau traduit une progression de 10,67 % par rapport à l'année 2024, soit une augmentation de 514,18 milliards d'Ariary, et porte le taux de pression fiscale intérieure brute à 6,08 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Cette performance s'explique principalement par l'amélioration des encaissements enregistrés sur l'Impôt sur les Revenus (IR) (+217,40 milliards d'Ariary), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) (+151,66 milliards d'Ariary), l'Impôt sur les Marchés Publics (IMP) (+48,38 milliards d'Ariary), les Droits d'Accises (DA) (+39,54 milliards d'Ariary), l'Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés (IRSA) (+27,33 milliards d'Ariary) et l'Impôt Synthétique (IS) (+16,36 milliards d'Ariary). À l'inverse, trois catégories reculent par rapport à 2024 : l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM), en retrait de 10,26 milliards d'Ariary, les Assurances, en retrait de 3,48 milliards d'Ariary, et les Droits d'Enregistrement, en retrait de 1,69 milliard d'Ariary.

Par ailleurs, l'objectif de recettes assigné à la DGI pour l'année 2025, fixé à 5 628,40 milliards d'Ariary par la Loi de Finances Initiale, a été réalisé à hauteur de 94,78 %, ce qui correspond à un manque à gagner de 293,71 milliards d'Ariary. En net, le taux de réalisation ressort à 95,44 %. Cet écart négatif s'observe au niveau de la majorité des catégories fiscales, à l'exception de l'Impôt sur les Revenus (IR), réalisé à 106,57 %, de l'Impôt sur les Marchés Publics (IMP), réalisé à 117,33 %, et des autres recettes du budget général, qui ont, pour leur part, atteint ou dépassé leurs prévisions. Les contre-performances les plus marquées concernent les Droits d'Accises (73,26 %, soit -255,50 milliards d'Ariary), l'Impôt Synthétique (74,56 %) et l'Impôt sur les Plus-Values Immobilières (75,51 %).

Au titre de la période de janvier à septembre 2026, les recettes de la Direction Générale des Impôts s'établissent à 4 405,45 milliards d'Ariary en brut et à 4 128,28 milliards d'Ariary en net. Elles enregistrent une évolution de 11,41 % en brut, soit une progression de 451,03 milliards d'Ariary par rapport à la même période de 2025, et de 13,01 % en net, soit 475,11 milliards d'Ariary. Cette évolution est principalement portée par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (+183,33 milliards d'Ariary), l'Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés (+97,34 milliards d'Ariary), les Droits d'Accises (+92,13 milliards d'Ariary) et l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (+89,42 milliards d'Ariary), contrairement à l'Impôt sur les Revenus qui enregistre pour sa part un recul de 72,21 milliards d'Ariary.

S'agissant de l'exécution des prévisions, le taux de réalisation atteint 95,99 % en brut, ce qui correspond à un écart de -184,27 milliards d'Ariary, et 97,83 % en net, soit un écart de -91,54 milliards d'Ariary. Les catégories d'impôts en retrait sont principalement les Droits d'Accises (86,87 %, soit -95,02 milliards d'Ariary), l'Impôt sur les Revenus (87,34 %, soit -155,33 milliards d'Ariary) et l'Impôt Synthétique (79,68 %). À l'inverse,

l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (164,68 %), l'Impôt sur les Revenus des Marchés (113,78 %) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (103,25 %) dépassent leurs prévisions.

Par ailleurs, au regard de l'objectif fixé par la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2026, qui porte les recettes fiscales intérieures brutes à 6 221,68 milliards d'Ariary, soit un taux de pression fiscale intérieure brute de 6,28 %, les recettes mobilisées au cours de la période représentent 4,47 % du PIB en brut et 4,19 % en net, sur neuf mois d'exécution. Sur la base du rythme d'encaissement observé, la prévision d'atterrissage arrêtée par les Opérations Globales du Trésor s'établit à 5 917,70 milliards d'Ariary pour l'ensemble de l'exercice, soit 6 % du PIB et un écart de -303,98 milliards d'Ariary par rapport à l'objectif de la LFR. Ce niveau représente néanmoins une progression de 10,93 % par rapport à la réalisation de 2025.

Tableau 7. Évolution des recettes fiscales intérieures en pourcentage du PIB et par rapport aux prévisions, 2025 et janvier-septembre 2026

	2025			2026 (janv.-sept.)		
	En mds d'Ar	**En % du PIB**	**% LFI**	**En mds d'Ar**	**En % du PIB**	**% LFR**
IR	1 504,16	1,71 %	106,57 %	1 071,39	1,09 %	87,34 %
IRSA	816,30	0,93 %	91,73 %	683,77	0,69 %	96,19 %
IRCM	76,78	0,09 %	81,93 %	144,02	0,15 %	164,68 %
IPVI	13,81	0,02 %	75,51 %	11,63	0,01 %	93,16 %
IS	122,81	0,14 %	74,56 %	109,51	0,11 %	79,68 %
DE	50,17	0,06 %	79,93 %	45,16	0,05 %	92,16 %
TVA	1 679,91	1,91 %	96,42 %	1 429,08	1,45 %	103,25 %
TTM				16,54	0,02 %	81,90 %
IRM (ex-IMP)	293,32	0,33 %	117,33 %	233,07	0,24 %	113,78 %
DA	699,88	0,80 %	73,26 %	628,66	0,64 %	86,87 %
Assurances	9,60	0,01 %	46,65 %	11,92	0,01 %	82,88 %
Autres	56,97	0,06 %	2 138,58 %	4,78	0,00 %	188,65 %
Timbres	10,98	0,01 %	65,50 %	15,94	0,02 %	99,31 %
Recettes totales brutes	**5 334,69**	**6,08 %**	**94,78 %**	**4 405,45**	**4,47 %**	**95,99 %**
Remboursements CTVA	**348,78**	**0,40 %**	**86,30 %**	**277,17**	**0,28 %**	**74,93 %**
Recettes totales nettes	**4 985,91**	**5,68 %**	**95,44 %**	**4 128,28**	**4,19 %**	**97,83 %**

Source : MEF/SG/DGI

Tableau 8. Impact des mesures fiscales prioritaires du PLFI 2027 (en milliards d'Ariary)

N°	Mesures prioritaires pour le PLFI 2027	Montant (mds Ar)
	Mesures législatives (I)	**119,24**
	a. Élargissement de l'assiette	***76,82***
1	Soumission au DA des produits cosmétiques et des parfums (locaux et importés)	2,48
2	Révision des tarifs des droits fixes en matière de droit d'enregistrement	1,35
3	Révision du minimum de perception en matière d'IRSA	4,80
4	Fixation d'un minimum de perception en matière d'IR pour les ONG (différent de celui des entreprises de droit commun)	0,73
5	Donations en ligne directe descendante	1,01
6	Augmentation du droit de timbre sur les visas (+50 €)	66,45
	b. Lutte contre l'informel	***32,82***
7	Limitation de la déductibilité des achats auprès des fournisseurs ou prestataires non immatriculés	32,82
	c. Sécurisation des recettes	***9,60***
8	Visa préalable obligatoire avant tout achat exonéré de TVA par attestation de destination	9,60
	d. Rationalisation des dépenses fiscales (non évaluables)	*n.é.*
	Mesures administratives (II)	**302,90**
9	E-facturation (facture électronique obligatoire, plateforme DGI)	57,90
10	Marquage digital par timbres fiscaux des boissons alcooliques et cigarettes	41,83
11	Plateforme e-enregistrement	12,38
12	Système de suivi des revenus des opérateurs télécoms et des établissements de monnaie électronique (EME)	22,80
13	Suivi de recouvrement des arriérés	167,99
	Total général (I+II)	**422,14**

n.é. : non évaluables

Source : MEF/SG/DGI

V.1.1.2. Projections de recettes pour 2027 et à moyen terme

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances Initiale (PLFI) pour l'exercice 2027, la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vu fixer un objectif de mobilisation des recettes fiscales intérieures brutes s'élevant à 6 923,2 milliards d'Ariary, correspondant à un taux de pression fiscale brute de 6,2 %. Rapporté à la prévision d'atterrissage de l'exercice 2026, arrêtée à 5 917,70 milliards d'Ariary, cet objectif représente une progression de 1 005,48 milliards d'Ariary et de 16,99 %, soit un gain de 0,2 point de PIB ; rapporté à l'objectif inscrit en Loi de Finances Rectificative 2026 (6 221,68 milliards d'Ariary, soit 6,28 % du PIB), il représente une progression de 701,50 milliards d'Ariary et de 11,28 %. Déduction faite des remboursements de crédit de Taxe sur la Valeur Ajoutée, prévus à 497,65 milliards d'Ariary, les recettes fiscales intérieures nettes attendues en 2027 s'élèvent à 6 425,53 milliards d'Ariary.

Cet objectif s'appuie notamment sur les mesures fiscales prioritaires retenues pour 2027, dont l'impact est estimé à 422,14 milliards d'Ariary. Les mesures législatives y contribuent à hauteur de 119,24 milliards d'Ariary, à travers l'élargissement de l'assiette (76,82 milliards d'Ariary), la lutte contre l'informel (32,82 milliards d'Ariary) et la

sécurisation des recettes (9,60 milliards d'Ariary). Les mesures administratives représentent 302,90 milliards d'Ariary, portées principalement par le suivi du recouvrement des arriérés (167,99 milliards d'Ariary), la facturation électronique (57,90 milliards d'Ariary) et le marquage digital par timbres fiscaux des boissons alcooliques et cigarettes (41,83 milliards d'Ariary).

À moyen terme, la DGI prévoit une trajectoire ascendante des recettes fiscales intérieures brutes, témoignant d'un renforcement progressif de la mobilisation des ressources domestiques. La trajectoire est reconstruite à partir de l'objectif de 6 923,18 milliards d'Ariary retenu pour 2027, en prolongeant l'élasticité des recettes à la croissance nominale du Produit Intérieur Brut que porte le PLFI 2027, soit 1,21. Sur cette base, et compte tenu d'une croissance nominale du PIB de 15,77 % en 2028 et de 14,07 % en 2029, les projections s'établissent à 8 233,41 milliards d'Ariary en 2028, puis à 9 623,33 milliards d'Ariary en 2029, correspondant à des taux de pression fiscale brute de 6,32 % et 6,48 % du PIB, contre 6,2 % en 2027.

Tableau 9. Recettes fiscales intérieures, réalisations et projections (en milliards d'Ariary)

	2025	2026 prov. (janv.-sept.)	PLFI 2027	2028 (prév.)	2029 (prév.)
Impôts (brut)	5 334,69	4 405,45	6 923,18	8 233,41	9 623,33
Remboursement TVA	348,78	277,17	497,65	591,83	691,74

Source : MEF/SG/DGI

Réformes, mesures administratives et mesures de politique fiscale soutenant ces projections

Tableau 10. Plan d'actions fiscales 2027-2028 de la DGI

N°	Mesures	2027	2028
I- POLITIQUE FISCALE			
1	Codifier toutes les ressources de l'Etat dans le CDI		
2	Eliminer les dépenses fiscales liées aux DA sauf celles prévues par des conventions internationales		
3	Renforcer la fiscalisation des personnes physiques : Impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP), taxation des personnes fortunées (High-Net-Worth-Individuals).		
4	Taxer les revenus de l'économie numérique (e-commerce, mobile money etc.)		
6	Mettre en place un système fiscal en cohérence avec le principe Pollueur payeur (produits et activités nocifs, etc.)		
7	Mettre en place des mécanismes anti-abus visant à mieux fiscaliser les secteurs stratégiques (ressources naturelles, mines, pétroles, pêche, etc.)		
8	Eliminer les exonérations fiscales qui n'ont pas d'impact direct sur la population vulnérable et sur les décisions d'investissements		
II- INITIATIVES DIGITALES			
10	Redéployer "e-Hetra" de SAFI auprès de toutes les unités opérationnelles (CFs, SREs)		
11	Mettre en place la plateforme d'enregistrement des actes "e-enregistrement"		
12	Développer la plateforme de déclaration unique de l'IRSA et des cotisations sociales avec la CNaPS		
13	Mettre en place le centre fiscal virtuel		
14	Rendre le SAFI interopérable avec les institutions et départements clés (BFM, DGD, DGT, ARTEC, ARMP, BUDGET, CIM, etc.)		
15	Déployer les modules du nouveau SAFI auprès de toutes les UO		

N°	Mesures	2027	2028
16	Etendre et généraliser l'utilisation des moyens de paiement électronique (e-Hetraphone et e-payment, Visa, Mastercard)		
17	Système de suivi des revenus des opérateurs télécoms et des établissements de monnaie électronique (EME)		
18	Mettre en place la plateforme de facturation électronique "e-facturation"		
III- GESTION FISCALE			
19	Développer un système centralisé de gestion (Assiette, déclaration, perception) de toutes les ressources de l'Etat (redevances, taxes etc.)		
20	Indexer le seuil d'assujettissement à la TVA pour l'inflation		
21	Lutter contre le calandage fiscal, contre les pratiques fiscales dommageables		
22	Renforcer les règles et dispositifs anti-abus pour lutter contre le BEPS		
23	Centraliser la gestion de risque d'indiscipline fiscale à la TVA		
24	Opérationnaliser le système de contrôle des produits soumis au droit d'accises		
25	Fiabiliser et mettre à jour les informations dans le registre des contribuables		
26	Renforcer la gestion des arriérés fiscaux		
27	Etablir un programme national de contrôle basé sur des risques multicritères		
28	Automatiser l'analyse des risques en matière de vérification fiscale		
29	Mettre en place la police fiscale		
IV- INFORMATION-COMMUNICATION			
30	Renforcer la communication interne pour l'appropriation des objectifs stratégiques et l'accessibilité des outils méthodologiques		
31	Organiser un événement dédié à récompenser les contribuables modèles « Journée des contribuables »		
32	Communiquer aux contribuables toutes les informations et connaissances nécessaires dont ils ont besoin pour accomplir leurs obligations fiscales		
33	Mettre en place le Guide d'application du code des impôts (CDI) et des codes de procédures fiscales (CPF)		
34	Développer des programmes d'éducation sur la fiscalité adaptée à chaque catégorie de contribuables visant à instaurer une culture du civisme fiscal.		
35	Elaborer et publier les rescrits fiscaux		
V- INFRASTRUCTURES			
31	Construire le nouveau siège de la Direction générale des Impôts "TOUR IMPÔT"		
32	Construire un nouveau bâtiment pour les grands contribuables		
33	Construire un centre de formation professionnelle en fiscalité : "Madagascar Tax Institute" (MTI)		
34	Doter toutes les Unités opérationnelles (UO) notamment des zones enclavées de matériels roulants adéquats (motos et véhicules)		
35	Doter toutes les UO d'une source d'énergie verte et autonome (panneaux solaires)		
36	Doter toutes les UO d'une connexion fibre optique à haut débit		
VI- GOUVERNANCE, CAPITAL HUMAIN ET RESSOURCES HUMAINES			
37	Concevoir le Système Informatisé des Ressources Humaines (SIRH)		
38	Déployer un système de l'évaluation interne et externe de satisfaction des usagers auprès de toutes les structures		
39	Publier et vulgariser le plan stratégique, les rapports sur les grandes réalisations, les résultats et les projets		
40	Mettre en place une structure chargée de la gestion des risques		
VI- COOPÉRATION FISCALE INTERNATIONALE ET PARTENARIAT			
41	Opérationnaliser l'unité en charge des échanges de renseignements à des fins fiscales		

N°	Mesures	2027	2028
42	Etablir des conventions d'interopérabilité des systèmes d'information avec les différents organismes étatiques et privés en vue de renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, de formalisation du secteur informel, de digitalisation etc.		
43	Finaliser le modèle de convention type de non double imposition		
44	Mettre en œuvre la Convention Multilatérale sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAAC)		

Source : MEF/SG/DGI/SPC, Plan d'actions fiscales 2027-2028

V.1.2. RECETTES DOUANIERES

V.1.2.1. Réalisation en 2025

La Douane a enregistré des recettes de 3 996,0 milliards d'Ariary en 2025, pour un taux d'exécution de 92 % de la prévision annuelle. Outre le recul des déclarations d'importation de plusieurs produits grands pourvoyeurs de recettes, l'on a assisté à la poursuite de la tendance baissière des cours des produits pétroliers. Le cours moyen CAF du supercarburant s'est replié de 13 %, et celui du gazole de 9 %. Ainsi, en dépit d'une hausse en volume d'environ 10 %, les recettes de TVA sur les produits pétroliers n'ont pratiquement pas progressé par rapport à l'année précédente.

Tableau 11. Recettes douanières en 2025 (en milliards d'Ariary)

Nature de DTI	Année 2025	Prévision annuelle	Taux d'exécution	Année 2024	Variation %
Droit de douane	920,2	1 010,7	91 %	865,5	6 %
TVA	1 980,6	2 148,3	92 %	1 866,0	6 %
Droit de navigation	1,5	1,9	81 %	1,4	9 %
Autres	0,7	0,1	678 %	0,3	155 %
Sous-total sur produits non pétroliers	**2 903,1**	**3 161,0**	**92 %**	**2 733,2**	**6 %**
Taxe sur les produits pétroliers	318,6	326,0	98 %	289,1	10 %
TVA sur les produits pétroliers	774,4	879,0	88 %	770,9	0 %
Sous-total sur produits pétroliers	**1 093,0**	**1 205,0**	**91 %**	**1 060,0**	**3 %**
TOTAL GENERAL	**3 996,0**	**4 366,0**	**92 %**	**3 793,2**	**5 %**

Source : MEF/SG/DGD

V.1.2.2. Réalisation à fin septembre 2026

En raison des dégâts causés par le passage des cyclones Fytia et Gezani sur les activités économiques et du renchérissement du cours du pétrole sur le marché international, il a été procédé au réajustement des prévisions de recettes douanières au titre de l'année 2026. Par ailleurs, des révisions des mesures tarifaires ont aussi été insérées dans la loi de finances rectificative. Ainsi, les prévisions annuelles de recettes non pétrolières ont été révisées à la baisse de 274,7 milliards d'Ariary, et les prévisions de recettes pétrolières à la hausse de 450,7 milliards d'Ariary.

Toutefois, des mesures fiscales de grande envergure n'ont pu être mises en œuvre. En outre, l'application des nouvelles dispositions portant suspension du régime de transit du Bureau des douanes de Toamasina-Port vers le Bureau des douanes d'Antananarivo pour les marchandises conteneurisées destinées aux Magasins et Aires de Dédouanement a

causé quelques perturbations temporaires sur la fluidification des opérations de dédouanement et a pesé sur les recettes non pétrolières.

De leur côté, les déclarations d'importation de produits pétroliers ont fortement chuté aux mois d'août et de septembre. Les recettes attendues sur la période ont souffert de l'ajournement du paiement des droits et taxes sur les importations de deux cargaisons de produits pétroliers pour des raisons d'ordre stratégique. Il en découle un taux d'exécution de 62 % de la loi de finances rectificative à la fin du troisième trimestre 2026.

Tableau 12. Recettes douanières à fin septembre 2026 (en milliards d'Ariary)

Nature de DTI	3T 2026	LFI 2026	LFR 2026	Taux d'exécution	3T 2025	Variation %
Droit de douane	741,6	1 250,8	1 201,4	62 %	647,4	15 %
TVA	1 550,6	2 619,6	2 395,1	65 %	1 402,0	11 %
Droit de navigation	1,1	2,3	1,6	68 %	1,2	-6 %
Autres	1,5	10,1	10,0	15 %	0,5	216 %
Sous-total sur produits non pétroliers	**2 294,9**	**3 882,8**	**3 608,1**	**64 %**	**2 051,0**	**12 %**
Taxe sur les produits pétroliers	217,5	314,5	333,6	65 %	221,6	-2 %
TVA sur les produits pétroliers	698,5	828,7	1 260,3	55 %	547,5	28 %
Sous-total sur produits pétroliers	**916,0**	**1 143,2**	**1 593,9**	**57 %**	**769,1**	**19 %**
TOTAL GENERAL	**3 210,9**	**5 026,0**	**5 202,0**	**62 %**	**2 820,1**	**14 %**

Source : MEF/SG/DGD

V.1.2.3. Les nouvelles mesures au titre de la loi de finances 2027

a) Mesures administratives

Pour plus de transparence et de fluidité dans la gestion des exonérations, il est prévu d'implémenter le module EXO dans le système informatique de dédouanement.

b) Sur le code des douanes

Les principaux amendements apportés au Code des douanes se résument comme suit :

- institution d'un code additionnel national en faveur des entreprises industrielles installées à Madagascar ayant souscrit un acte d'engagement, avec un droit de douane plancher de 5 % sur leurs matières premières et intrants ;
- encadrement des conditions d'octroi de la clause transitoire et prévention de la mauvaise foi des opérateurs lors des changements tarifaires ;
- sécurisation et clarification du recouvrement des créances douanières issues des infractions (incluant droits, taxes et amendes) lors des transactions ;
- clarification du régime d'aliénation et de vente des marchandises saisies, abandonnées ou confisquées ;
- levée des ambiguïtés sur la sanction des retards de production des documents et engagements souscrits par les usagers ;
- précision des sanctions applicables en cas de non-respect des obligations liées aux régimes économiques ;
- correction des erreurs matérielles.

c) Sur le tarif des douanes

Les modifications apportées au Tarif des douanes sont détaillées comme suit :

- **Création d'une quotité de droit de douane de 30 % applicable aux biens de luxe et aux produits nocifs pour la santé** (boissons alcooliques, tabacs et produits contenant de la nicotine, parfums, produits cosmétiques, articles de bijouterie et d'horlogerie, véhicules de tourisme de forte cylindrée et bateaux de plaisance). La structure actuelle du Tarif plafonne à 20 % le droit de douane applicable aux produits finis, sans distinguer les biens de consommation courante des biens de luxe ou nuisibles à la santé. La création d'un palier supérieur de 30 % permet de taxer davantage les biens à forte capacité contributive, dont la demande est peu sensible au prix, et d'assurer ainsi un rendement fiscal sans peser sur les besoins essentiels des ménages. Pour les boissons alcooliques et les produits du tabac et de la nicotine, la mesure poursuit également un objectif de santé publique en décourageant leur consommation. Les produits de sevrage tabagique sont exclus de la mesure.
- **Relèvement à 30 % du droit de douane des produits finis disposant d'une production nationale** (biscuiterie, confiserie, chocolaterie, couscous, bières, boissons et eaux sucrées, conserves de poisson, savonnerie), **ainsi que des téléphones intelligents, des montres intelligentes, des casques sans fil, des objets connectés portés sur soi et des autres appareils de transmission, avec éclatement de la sous-position n° 8517.62.** Le relèvement du droit de douane à 30 % sur ces produits finis, dans le cadre du renforcement de la progressivité tarifaire, favorise la transformation locale des matières premières et contribue à la préservation de l'emploi et au soutien à l'économie. Les pâtes alimentaires ainsi que certains biscuits et pâtisseries sèches, déjà soumis à une mesure de sauvegarde définitive de l'ANMCC, sont exclus de la mesure. Les bondillons et copeaux de savon sont alignés sur le savon fini, leur mise en forme locale relevant d'un simple moulage sans réelle transformation ; le gel hydroalcoolique pour les mains, produit localement, relève des produits d'hygiène courante et suit le même traitement. Les téléphones intelligents, montres intelligentes, casques sans fil et objets connectés portés sur soi, biens à forte valeur unitaire sans production locale, sont soumis au même taux dans un objectif de rendement fiscal. Le libellé de la sous-position nationale 8517.62 20 est précisé (« Casques et écouteurs sans fil, combinés avec un microphone, permettant la communication téléphonique ») conformément à la position de l'OMD, et les bracelets d'activité, bagues connectées et autres objets connectés portés sur soi sont isolés dans une nouvelle sous-position nationale 8517.62 40. Les unités de machines automatiques de traitement de l'information de la sous-position 8517.62 (routeurs, commutateurs, modems, points d'accès et cartes réseau), consolidées à 22 % à l'OMC, sont isolées dans une nouvelle sous-position nationale 8517.62 30 et maintenues à DD = 5 % ; pour la même raison, les tablettes électroniques de la sous-position 8471.30 restent à DD = 20 %. Les autres appareils de transmission restent dans la sous-position 8517.62 90 « Autres », dont le DD passe de 5 % à 30 %.
- **Retaxation à DD = 20 % et TVA = 20 % des appareils utilisant les radiations ionisantes pour usages autres que médicaux de la sous-position n° 9022.29**

00. Ces appareils, destinés notamment à des usages industriels ou de contrôle, bénéficient actuellement d'une exemption totale de droit de douane et de TVA qui ne répond à aucun des objectifs pour lesquels la politique tarifaire réserve le taux zéro (santé, énergies vertes, agriculture). Leur retaxation rétablit la cohérence du Tarif ; les appareils à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire de la sous-position n° 9022.21 restent exemptés.

- **Alignement de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) du gazole de la sous-position n° 2710.19 31 sur celle de l'essence, de 228 Ar/litre à 503 Ar/litre.** Le gazole supporte actuellement une TPP de 228 Ar/litre, contre 503 Ar/litre pour le supercarburant et l'essence de tourisme. Cet écart de 275 Ar/litre constitue un avantage fiscal implicite en faveur d'un carburant fossile dont les émissions de CO_2 par litre sont supérieures à celles de l'essence. L'alignement de la TPP du gazole sur celle de l'essence rétablit la cohérence de la taxation des produits pétroliers, renforce le signal-prix en faveur de la réduction de la consommation de combustibles fossiles et s'inscrit dans les engagements pris au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). La TPP applicable au titre de l'APEI est relevée dans les mêmes proportions.
- **Mise en œuvre des recommandations de l'OMD : amendement de la Note 12 a) 1°) 1) du Chapitre 85**, conformément à la Recommandation du Conseil de Coopération Douanière du 25 juin 2026. En sa qualité de partie contractante à la Convention internationale sur le Système harmonisé, Madagascar est tenue d'intégrer dans son Tarif les amendements recommandés. Seule la correction de la Note 12 a) 1°) 1) du Chapitre 85, qui définit les transducteurs à semi-conducteur, porte sur un texte figurant déjà dans le Tarif en vigueur : elle précise que leur fonctionnement repose sur les propriétés semi-conductrices, y compris les propriétés physiques, électriques, chimiques et optiques. Les autres corrections visent des sous-positions issues du SH 2028 et seront reprises lors de sa transposition.

d) Impact fiscal

Les révisions du Tarif des douanes devraient générer un impact fiscal de +305,69 milliards d'Ariary pour 2027, soit : +11,97 milliards d'Ariary sur la création de la quotité de 30 % applicable aux biens de luxe et aux produits nocifs pour la santé ; +35,80 milliards d'Ariary sur le relèvement à 30 % du droit de douane des produits finis disposant d'une production nationale, des téléphones intelligents, des montres intelligentes, des casques sans fil et des objets connectés ; +0,13 milliard d'Ariary sur la retaxation des appareils utilisant les radiations ionisantes pour usages autres que médicaux ; +257,79 milliards d'Ariary sur l'alignement de la TPP du gazole sur celle de l'essence, TPP et TVA sur produits pétroliers comprises. La mise en œuvre de la Recommandation de l'OMD est sans impact fiscal.

Tableau 13. Impact fiscal des mesures douanières du PLFI 2027 (en milliards d'Ariary)

Mesures douanières	Montant
Mesures législatives	
Création de la quotité de 30 % applicable aux biens de luxe et aux produits nocifs pour la santé	11,97
Relèvement à 30 % du droit de douane des produits finis disposant d'une production nationale, des téléphones intelligents, des montres intelligentes, des casques sans fil et des objets connectés	35,80
Retaxation des appareils utilisant les radiations ionisantes pour usages autres que médicaux	0,13
Alignement de la TPP du gazole sur celle de l'essence	257,79
Total	**305,69**

Source : MEF/SG/DGD

V.1.2.4. Les prévisions au titre de 2027

Les prévisions de recettes douanières s'établissent à 6 580,0 milliards d'Ariary compte tenu :

- d'une croissance économique estimée à +5,1 %, qui toucherait tous les secteurs économiques ;
- de l'évolution probable du volume des produits pétroliers, eu égard aux fluctuations du cours d'une part et à la révision du tarif sur le gazole d'autre part ;
- de la rationalisation des dépenses fiscales et de la mise en œuvre de nouvelles mesures tarifaires dont l'impact est évalué à 305,7 milliards d'Ariary ;
- de l'amélioration de la gestion des exonérations, des opérations sous régime suspensif et de transit douanier, notamment par l'implémentation du module EXO dans le système informatique de dédouanement.

En somme, 69 % de ces prévisions de recettes totales sont tirés par la taxation des importations de produits non pétroliers et 31 % par la taxation des importations de produits pétroliers.

Tableau 14. Prévisions de recettes douanières 2027 (en milliers d'Ariary)

Nature des droits et taxes	LFR 2026	PLF 2027	Écart
Droit de douane	1 201 350 000	1 522 000 000	320 650 000
TVA à l'importation	2 395 093 000	3 034 000 000	638 907 000
Taxe sur les produits pétroliers	333 642 000	414 000 000	80 358 000
TVA sur les produits pétroliers	1 260 251 000	1 597 677 000	337 426 000
Droit de navigation	1 641 000	2 300 000	659 000
Autres :			
Part contributive de la Douane	10 000 000	10 000 000	0
Autres droits et taxes	23 000	23 000	0
Somme	**5 202 000 000**	**6 580 000 000**	**1 378 000 000**

Source : MEF/SG/DGD

V.1.3. RECETTES NON FISCALES

V.1.3.1. Recouvrement des recettes non fiscales en 2025 et à fin septembre 2026

Au titre de l'exercice 2025, les recettes non fiscales ont enregistré un taux de réalisation de 51,7 % par rapport aux prévisions inscrites dans la Loi de Finances, soit un montant total de 254,4 milliards d'Ariary. Elles ont atteint environ 0,3 % du PIB. Ces recettes ont été constituées principalement par des dividendes versés par des sociétés à participation de l'État, pour un montant de 141,5 milliards d'Ariary, ainsi que par des produits issus des redevances et divers frais administratifs, qui se sont élevés à 101,8 milliards d'Ariary.

Pour l'exercice 2026, les prévisions inscrites dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) visent un niveau de recettes non fiscales de 345,9 milliards d'Ariary. La réalisation à fin septembre a atteint 153,4 milliards d'Ariary, soit 44,3 % de l'objectif annuel. Elles sont constituées en majeure partie par les dividendes (60,0 %) et les redevances (37,5 %).

Tableau 15. Recettes non fiscales en 2025 et à fin septembre 2026 (en milliards d'Ariary)

Recettes non fiscales	2025			2026		
	Décembre	LF 2025	% Totales	Septembre	LFR 2026	% Totales
Produits de prise de participation	141,5	120,2	55,6 %	91,9	90,0	59,9 %
Produits d'immobilisations financières	1,6	2,1	0,6 %	0,1	1,9	0,0 %
Redevances totales	***101,9***	***356,2***	***40,0 %***	***57,6***	***236,4***	***37,5 %***
Redevances halieutiques	30,9	15,0	12,2 %	19,7	35,2	12,9 %
Redevances minières	60,3	331,2	23,7 %	9,2	185,8	6,0 %
Autres redevances	10,6	10,0	4,2 %	28,6	15,4	18,7 %
Produits des activités des services	1,9	8,1	0,8 %	2,4	5,2	1,5 %
Autres	7,6	5,2	3,0 %	1,5	12,5	1,0 %
RNF totales	**254,4**	**491,7**	**100,0 %**	**153,4**	**345,9**	**100,0 %**

Source : MEF/SG/DGT

V.1.3.2. Prévisions des recettes non fiscales pour 2027 et à moyen terme

Les prévisions de recettes non fiscales pour l'exercice 2027 sont maintenues à 345,9 milliards d'Ariary. Ce montant correspond à environ 0,3 % du PIB et est principalement composé des dividendes et des redevances. Pour les exercices 2028-2029, les recettes non fiscales devraient se maintenir aux alentours de 0,3 % du PIB.

Tableau 16. Prévisions de recettes non fiscales 2027-2029

	En milliards d'Ariary			Répartition		
	2027	2028	2029	2027	2028	2029
Dividendes	85,1	85,1	85,1	24,6 %	24,3 %	23,3 %
Produits d'immobilisations financières	0,3	0,3	0,3	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Redevances totales	***217,8***	***222,1***	***237,6***	***63,0 %***	***63,4 %***	***65,0 %***
Redevances halieutiques	36,4	36,9	38,5	10,5 %	10,5 %	10,5 %
Redevances minières	172,2	176,6	192,1	49,8 %	50,4 %	52,5 %
Autres redevances	9,2	8,7	7,1	2,6 %	2,5 %	1,9 %
Produits des activités des services	5,7	5,7	5,7	1,6 %	1,6 %	1,6 %
Autres	37,0	37,0	37,0	10,7 %	10,6 %	10,1 %
RNF totales	**345,9**	**350,2**	**365,7**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : MEF/SG/DGT

V.1.4. DONS

V.1.4.1. Dons reçus en 2025 et à fin août 2026

Les dons reçus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 167,5 milliards d'Ariary, sur une prévision initiale de 2 476,6 milliards d'Ariary inscrite dans la Loi de Finances (LF) 2025. La reconstitution des Fonds de Contre-Valeur (FCV) a atteint un montant de 31,0 milliards d'Ariary. Par ailleurs, les dons projets se sont établis à 1 140,2 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation total de 47,1 % par rapport aux prévisions.

Pour l'exercice 2026, les décaissements attendus au titre des dons devraient atteindre un montant global de 2 349,4 milliards d'Ariary. Ce montant comprend 11,3 milliards d'Ariary au titre des dons courants et 2 338,1 milliards d'Ariary relatifs aux dons projets. À fin août 2026, les décaissements s'élèvent à 921,4 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation de 39,2 %.

Tableau 17. Dons reçus en 2025 et à fin août 2026 (en milliards d'Ariary)

	2025			2026		
	Réal.	En % du PIB	LF 2025	Réal. août	En % du PIB	LFR 2026
Dons courants	27,3	0,03 %	31,0	0,5	0,0 %	11,3
Dons en capital	1 140,2	1,30 %	2 445,6	920,9	0,9 %	2 338,1
Total des dons	**1 167,5**	**1,3 %**	**2 476,6**	**921,4**	**0,9 %**	**2 349,4**

Source : MEF/SG/DGT

V.1.4.2. Projections de dons pour 2027 et à moyen terme

Les décaissements attendus pour 2027 se situent à 2 755,2 milliards d'Ariary, répartis en dons courants (20,6 milliards d'Ariary) et en dons en capital (2 734,6 milliards d'Ariary). Pour les années 2028 et 2029, les dons attendus sont évalués respectivement à 1 316,4 milliards d'Ariary et 731,6 milliards d'Ariary.

Tableau 18. Projections de dons 2027-2029

	En milliards d'Ariary			En % du PIB		
	2027	2028	2029	2027	2028	2029
Dons courants	20,6	0,0	0,0	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Dons en capital	2 734,6	1 316,4	731,6	2,43 %	1,01 %	0,49 %
Total des dons	**2 755,2**	**1 316,4**	**731,6**	**2,45 %**	**1,01 %**	**0,49 %**

Source : MEF/SG/DGT

V.2. DEPENSES PUBLIQUES

V.2.1. DEPENSES DE SOLDE (CATEGORIE 2)

V.2.1.1. Contexte et enjeux macroéconomiques

Les dépenses de solde constituent l'une des principales composantes des dépenses publiques à caractère récurrent et occupent, à ce titre, une place déterminante dans la conduite de la politique budgétaire de l'État malagasy. Elles regroupent les rémunérations des agents civils et militaires de l'État, y compris les personnels affectés dans les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, ainsi que les indemnités, allocations, contributions sociales et autres charges statutaires qui leur sont associées, conformément à la nomenclature budgétaire en vigueur.

Au-delà de leur dimension budgétaire, ces dépenses constituent un instrument essentiel de mise en œuvre des politiques publiques. Elles conditionnent la disponibilité des ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'administration, à la continuité des services publics et à l'exercice des missions régaliennes de l'État. Elles contribuent également au revenu disponible des ménages concernés et, par conséquent, à la demande intérieure, notamment à travers la consommation des agents publics et de leurs familles.

Toutefois, la masse salariale présente une rigidité structurelle élevée, dans la mesure où les décisions de recrutement, les revalorisations salariales et les évolutions statutaires génèrent généralement des engagements financiers durables. Son augmentation exerce ainsi une pression sur les ressources budgétaires et peut limiter les marges de manœuvre de l'État pour financer les investissements publics, les dépenses sociales et les autres priorités de développement. Dans un contexte caractérisé par des besoins importants en infrastructures, en capital humain et en amélioration des services publics, la maîtrise de cette catégorie de dépenses constitue un enjeu majeur de soutenabilité des finances publiques.

Sur le plan macroéconomique, l'appréciation de la dynamique salariale publique ne saurait se limiter à son évolution nominale. Elle doit également tenir compte de l'inflation, de la croissance économique, de la mobilisation des recettes intérieures et de la capacité de l'État à financer durablement ses engagements. En particulier, les revalorisations salariales peuvent contribuer à préserver le pouvoir d'achat des agents et à soutenir la consommation, mais leurs effets sur la demande intérieure doivent être mis en perspective avec leurs coûts budgétaires permanents et les contraintes de financement de l'économie.

Dans le cadre de la Politique Générale de l'État pour la Refondation (PGE-R), la programmation des dépenses de solde vise ainsi à concilier trois impératifs : la préservation du pouvoir d'achat et des droits statutaires des agents publics, le renforcement des capacités humaines des secteurs prioritaires et le maintien d'une

trajectoire budgétaire compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique et de développement économique.

V.2.1.2. Analyse rétrospective de l'évolution des dépenses de solde sur la période 2022-2026

Tableau 19. Évolution des dépenses de solde et des principaux agrégats macro-budgétaires, 2022-2026 (en milliards d'Ariary, sauf indication contraire)

Indicateurs	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses de solde	3 148,9	3 497,4	3 814,5	3 846,4	4 852,8
PIB nominal	62 775,5	70 297,2	78 941,6	88 424,3	98 590,0
Recettes fiscales nettes	6 825,9	7 170,8	7 960,0	9 519,5	9 989,9
Dépenses totales	11 516,3	12 386,9	12 782,4	16 304,9	18 565,7
Solde / PIB nominal	*5,0 %*	*5,0 %*	*4,8 %*	*4,3 %*	*4,9 %*
Solde / recettes fiscales nettes	*46,1 %*	*48,8 %*	*47,9 %*	*40,4 %*	*48,5 %*
Solde / dépenses totales	*27,3 %*	*28,2 %*	*29,8 %*	*23,6 %*	*26,1 %*

Source : MEF/SG/DGBF/DGEAE/SSPE. Données budgétaires et cadrage macroéconomique communiqués ; 2026 selon la référence budgétaire actualisée

Sur la période 2022-2026, les crédits de solde ont enregistré une progression significative, passant de 3 148,9 milliards d'Ariary en 2022 à 4 852,8 milliards d'Ariary en 2026, soit une augmentation cumulée de 1 703,9 milliards d'Ariary, correspondant à une hausse d'environ 54,1 %. Cette évolution traduit à la fois l'accroissement des engagements statutaires de l'État, les besoins de renforcement des effectifs et les mesures de politique salariale mises en œuvre au cours de la période.

L'analyse de cette trajectoire fait toutefois apparaître deux phases distinctes. La première, couvrant les exercices 2022 à 2025, se caractérise par une progression relativement modérée des dépenses de solde au regard de celle observée en 2026. La seconde correspond à une accélération marquée des crédits en 2026, principalement liée à la mise en œuvre de mesures de revalorisation salariale et indemnitaire destinées à compenser, au moins partiellement, l'érosion du pouvoir d'achat accumulée au cours des années précédentes.

En 2022, la masse salariale s'établissait à 3 148,9 milliards d'Ariary, dans un contexte marqué par la mise en œuvre de mesures de revalorisation des rémunérations des agents publics. Ces ajustements s'inscrivaient dans une politique de préservation du pouvoir d'achat face à la hausse du niveau général des prix, tout en accompagnant les besoins de fonctionnement et de renforcement des administrations publiques.

Entre 2023 et 2025, aucune nouvelle revalorisation générale des salaires n'est intervenue. La progression des crédits de solde au cours de ces exercices résulte ainsi principalement des facteurs structurels liés à la gestion des ressources humaines de l'État, notamment les recrutements, les avancements de grade et d'échelon, les reclassements statutaires, les intégrations administratives et les charges découlant des départs à la retraite ou des autres cessations d'activité. À ces éléments s'ajoutent les nominations dans les représentations extérieures et la prise en charge progressive, sur les crédits de solde du Budget général de l'État, de dépenses de personnel auparavant financées par d'autres entités ou imputées sur d'autres catégories budgétaires. Ces transferts concernent notamment les personnels administratifs et techniques (PAT) des universités,

des Centres régionaux des œuvres universitaires (CROU) et des Instituts supérieurs de technologie (IST), les Employés de Longue Durée (ELD) du Ministère chargé de l'Environnement (AFARB), ainsi que certains agents précédemment rattachés au budget annexe du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications.

Cette période de relative modération des dépenses nominales s'est accompagnée d'une érosion du pouvoir d'achat des agents dont les rémunérations n'ont pas bénéficié d'ajustements équivalents à l'évolution des prix. En effet, l'inflation persistante observée entre 2023 et 2025, conjuguée à l'absence de revalorisation générale des salaires durant cette période, a entraîné une diminution progressive de la valeur réelle des rémunérations demeurées inchangées en termes nominaux. Cette situation a contribué à renforcer les besoins de rattrapage salarial et les attentes en matière d'amélioration des conditions de rémunération des agents de l'État, justifiant notamment les mesures de revalorisation salariale et indemnitaire engagées en 2026 afin d'atténuer les effets de l'inflation cumulée sur leur pouvoir d'achat.

Sur le plan budgétaire, la progression des recettes fiscales et du PIB nominal a néanmoins permis une diminution relative du poids de la masse salariale entre 2022 et 2025. Le ratio des dépenses de solde rapportées au PIB nominal est ainsi passé de 5,0 % en 2022 à 4,3 % en 2025. Parallèlement, la part des recettes fiscales nettes absorbée par les dépenses de solde a diminué de 46,1 % à 40,4 %. Cette évolution traduit une amélioration relative des indicateurs de soutenabilité, sans pour autant signifier une diminution des charges salariales en valeur absolue.

L'exercice 2026 marque une rupture dans cette dynamique. Les crédits de solde atteignent 4 852,8 milliards d'Ariary, contre 3 846,4 milliards d'Ariary en 2025, soit une augmentation de 1 006,4 milliards d'Ariary, correspondant à une progression de 26,2 %. Cette hausse exceptionnelle reflète principalement un effort de revalorisation des rémunérations et des indemnités, intervenant après trois exercices successifs sans augmentation générale des salaires.

La politique salariale mise en œuvre en 2026 comprend notamment une revalorisation générale des salaires de 14 %, applicable à compter du mois de janvier, ainsi que plusieurs mesures indemnitaires ciblées. Celles-ci portent principalement sur le relèvement de l'indemnité de logement des agents civils et militaires dont le montant était inférieur à 200 000 Ariary, de l'indemnité de craie du personnel enseignant et de l'indemnité de risque des personnels du secteur de la Santé, ainsi que sur l'octroi des indemnités de sujétion et d'astreinte aux Employés Fonctionnaires Assimilés (EFA) relevant du ministère de la Justice. Des ajustements concernent également la rémunération des personnels en poste à l'étranger, notamment dans les ambassades et les représentations consulaires, afin de tenir compte des contraintes spécifiques liées à leurs conditions d'affectation.

Ces mesures répondent à un double objectif économique et social. D'une part, elles visent à atténuer les pertes de pouvoir d'achat résultant de l'inflation accumulée depuis les dernières revalorisations salariales. D'autre part, elles participent à la reconnaissance des contraintes professionnelles et des responsabilités particulières de certaines catégories d'agents, notamment dans les secteurs sociaux et régaliens.

La hausse de 2026 ne résulte toutefois pas exclusivement des revalorisations salariales. Elle intègre également les effets des recrutements et des mouvements d'effectifs, les évolutions de carrière, les obligations sociales de l'État, les intégrations statutaires et les autres charges liées à la gestion administrative des personnels, notamment les nominations, les affectations et les rapatriements des agents en poste à l'étranger. Ces facteurs contribuent à accroître durablement le niveau de référence de la masse salariale.

L'augmentation des dépenses de solde en 2026 entraîne ainsi une remontée de leur poids dans les principaux agrégats macro-budgétaires. Le ratio solde/PIB nominal atteint 4,9 %, contre 4,3 % en 2025, tandis que la part des recettes fiscales nettes mobilisée pour financer les dépenses de personnel s'établit à 48,5 %, contre 40,4 % l'année précédente. La masse salariale représente également 26,1 % des dépenses totales, contre 23,6 % en 2025.

Cette évolution met en évidence la sensibilité des équilibres budgétaires aux décisions de politique salariale. Si les revalorisations contribuent à préserver le revenu réel des agents publics et peuvent soutenir la demande intérieure, elles se traduisent également par une augmentation permanente des charges de fonctionnement de l'État. Leur soutenabilité dépend donc de la capacité à mobiliser des ressources fiscales supplémentaires, à améliorer l'efficience des dépenses publiques et à maintenir un équilibre approprié entre dépenses courantes et dépenses d'investissement.

Ainsi, l'évolution observée entre 2022 et 2026 traduit le passage d'une période de modération relative de la masse salariale, accompagnée d'une érosion du pouvoir d'achat, à une phase de rattrapage salarial plus marquée. Cette transition constitue un élément déterminant du cadrage budgétaire de 2027 et des perspectives de dépenses publiques à moyen terme.

V.2.1.3. Prévisions des dépenses de solde pour l'exercice 2027

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2027, les dépenses de solde sont évaluées à 5 397,4 milliards d'Ariary, contre 4 852,8 milliards d'Ariary retenus dans la Loi de Finances Rectificative 2026, soit une augmentation de 544,6 milliards d'Ariary, correspondant à une progression de 11,2 %.

Cette évolution, bien que moins importante que celle enregistrée en 2026, traduit la persistance d'une dynamique haussière des charges de personnel. Elle résulte principalement des effets différés des mesures salariales antérieures, de la poursuite des engagements statutaires et de la programmation de recrutements ciblés répondant aux priorités du Gouvernement de la Refondation.

Le premier facteur d'augmentation correspond à l'incidence en année pleine des mesures salariales et indemnitaires engagées en 2026. Les revalorisations des indemnités de logement, de craie et de risque, intervenues depuis le mois de juillet, produiront des effets financiers supplémentaires sur l'exercice 2027. Cette situation illustre le caractère pluriannuel des décisions de rémunération : une mesure introduite au cours d'un exercice peut générer une charge budgétaire plus élevée l'année suivante, indépendamment de toute nouvelle décision de revalorisation.

Le deuxième facteur concerne les besoins de renforcement des effectifs de l'administration publique. Pour 2027, la programmation budgétaire prévoit 19 584

postes budgétaires, dont 15 699 affectés aux recrutements directs et 3 885 réservés aux recrutements par voie de concours administratifs. Cette programmation s'inscrit dans une politique de recrutement sélective, privilégiant les secteurs considérés comme essentiels à la mise en œuvre des priorités nationales.

Les secteurs sociaux et régaliens concentrent ainsi 15 963 postes budgétaires, soit 81,5 % de l'ensemble des postes programmés. L'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, l'Enseignement technique et la Formation professionnelle, la Santé publique, les Forces armées, la Gendarmerie nationale, la Sécurité publique et la Justice constituent les principaux bénéficiaires de cette allocation.

Cette orientation traduit la volonté de renforcer les capacités opérationnelles de l'État, d'améliorer l'accès et la qualité des services publics essentiels, de soutenir le développement du capital humain et de consolider les missions de sécurité et de justice. Elle vise également à répondre aux besoins de remplacement des agents quittant l'administration, les départs prévisionnels pour 2027 étant estimés à 5 290 agents, dont 4 447 départs à la retraite et 843 autres sorties.

Les recrutements programmés ne doivent cependant pas être assimilés intégralement à une augmentation immédiate des effectifs rémunérés en 2027. Leur incidence financière dépend des procédures de recrutement, des dates effectives de prise de fonction et, pour les concours administratifs, de la durée de formation et des modalités statutaires de prise en charge des lauréats. La programmation de la masse salariale tient ainsi compte du calendrier prévisionnel d'entrée en rémunération des nouveaux agents, afin d'éviter une surestimation ou une sous-estimation des charges de l'exercice.

Au-delà des secteurs sociaux et régaliens, les dotations en postes budgétaires concernent également les administrations intervenant dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, ainsi que les structures chargées de la mobilisation des recettes publiques, de l'exécution des programmes d'investissement, du contrôle et de la bonne gouvernance. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités humaines du secteur agricole, compte tenu de son rôle stratégique dans la sécurité alimentaire, l'amélioration de la productivité et le développement rural. L'objectif poursuivi est d'orienter les ressources humaines vers les fonctions susceptibles d'améliorer la performance de l'administration et de contribuer au développement économique.

Le troisième facteur d'évolution résulte des obligations statutaires liées à la gestion des carrières. Les avancements de grade et d'échelon, les reclassements et les autres évolutions administratives des agents constituent des charges récurrentes dont la progression doit être intégrée dans les prévisions budgétaires. À ces dépenses s'ajoutent les incidences financières des recrutements antérieurs, dont les effets peuvent se prolonger sur plusieurs exercices.

La programmation 2027 prend également en considération les ajustements indemnitaires envisagés pour certaines catégories de personnel, notamment au sein des administrations chargées de la Justice, du Travail, de l'Emploi et de la Fonction publique, de l'Éducation nationale ainsi que de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. La prise en compte effective de ces mesures demeure subordonnée aux arbitrages

gouvernementaux et à la disponibilité des crédits nécessaires, compte tenu de leur incidence potentiellement permanente sur les dépenses de personnel.

Par ailleurs, l'intégration progressive de certains Employés Fonctionnaires Assimilés (EFA) et Employés de Longue Durée (ELD) dans les corps de fonctionnaires, sous réserve du respect des conditions et procédures statutaires applicables, constitue un autre facteur d'évolution de la masse salariale. Cette opération vise à régulariser progressivement les situations administratives des agents concernés et à sécuriser leur parcours professionnel. Son incidence budgétaire dépend notamment du nombre d'agents effectivement intégrés, de leur reclassement et des droits statutaires qui en découlent.

Les prévisions intègrent également les obligations sociales de l'État, notamment les indemnités liées aux départs à la retraite, les indemnités compensatrices de congés non pris, les secours accordés aux familles des agents décédés en activité ainsi que les contributions sociales aux régimes publics de retraite. Ces charges, liées à la gestion du cycle de vie professionnel des agents, doivent être anticipées afin d'assurer la sincérité des prévisions budgétaires.

Enfin, les dépenses relatives aux nominations dans les représentations diplomatiques et consulaires, aux mouvements de personnels en poste à l'étranger et aux opérations de rapatriement consécutives aux réorganisations ou suppressions de fonctions sont également prises en compte dans le cadrage de l'exercice 2027.

Dans l'ensemble, la programmation de la masse salariale pour 2027 traduit une évolution de la politique budgétaire, passant d'un effort exceptionnel de rattrapage salarial en 2026 à une phase de consolidation des engagements existants et de renforcement ciblé des capacités administratives. L'enjeu principal consiste désormais à garantir que cette augmentation des dépenses de personnel se traduise par une amélioration effective de la qualité des services publics, de la productivité administrative et de l'efficacité de l'action publique, à travers une programmation rigoureuse des recrutements, une meilleure allocation des ressources humaines et une maîtrise des charges récurrentes, tout en préservant les équilibres macro-budgétaires.

V.2.1.4. Comparaison internationale et enjeux de soutenabilité budgétaire

L'analyse de la soutenabilité de la masse salariale publique nécessite de replacer la situation de Madagascar dans une perspective internationale, tout en tenant compte des spécificités économiques, institutionnelles et budgétaires du pays.

Les comparaisons internationales s'appuient généralement sur plusieurs indicateurs complémentaires, notamment les dépenses de personnel rapportées au PIB, leur poids dans les recettes publiques et leur part dans les dépenses totales de l'État. Ces indicateurs permettent d'apprécier respectivement l'importance macroéconomique de la rémunération publique, la capacité de financement domestique des charges salariales et le degré de rigidité de la structure budgétaire.

Toutefois, les niveaux observés varient sensiblement selon les pays, en fonction du périmètre institutionnel retenu, de l'organisation des services publics, de la taille de l'administration, des modalités de financement des dépenses sociales et du niveau de développement économique. Les comparaisons doivent notamment distinguer les dépenses de personnel de l'administration centrale de celles de l'ensemble des

administrations publiques, qui peuvent inclure les collectivités territoriales et les organismes publics.

À titre de comparaison, les données internationales font apparaître des situations contrastées. Au Bénin, la masse salariale publique s'est située entre 4,0 % et 5,1 % du PIB au cours de la période étudiée par la Banque africaine de développement, représentant 30,4 % des recettes fiscales en 2024. Au Rwanda, les perspectives budgétaires présentées par le Fonds monétaire international en 2025 retiennent une masse salariale de l'ordre de 2,8 % du PIB à moyen terme. À Maurice, les projections du FMI pour l'exercice 2026/2027 situent les dépenses de rémunération des agents publics à environ 5,6 % du PIB. Ces écarts illustrent la diversité des structures administratives et des capacités de financement des États.

L'analyse du rapport entre masse salariale et recettes fiscales apporte un éclairage complémentaire. Au Mali, cet indicateur est estimé à 45,4 % dans la Loi de Finances initiale 2025, contre 30,4 % au Bénin en 2024. Dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), un seuil de référence de 35 % des recettes fiscales est retenu dans le cadre des critères communautaires de convergence. Bien que cette norme ne soit pas applicable à Madagascar, elle constitue un point de comparaison utile pour apprécier la pression exercée par les charges salariales sur les ressources fiscales nationales.

Dans le cas de Madagascar, le poids des dépenses de solde rapportées au PIB nominal se situe autour de 5 % sur la période récente, avec un recul à 4,3 % en 2025 suivi d'une remontée à 4,9 % en 2026. Ce niveau constitue un indicateur important de cadrage, mais ne permet pas, à lui seul, de conclure à une situation de maîtrise ou de déséquilibre de la masse salariale.

En effet, un ratio relativement modéré par rapport au PIB peut coexister avec une pression budgétaire élevée lorsque les recettes fiscales demeurent limitées. À Madagascar, les dépenses de solde absorbent près de la moitié des recettes fiscales nettes en 2026, soit 48,5 %, un niveau supérieur à ceux observés au Bénin en 2024 et au Mali dans les prévisions budgétaires de 2025. Cette situation met en évidence une contrainte de financement particulièrement marquée, malgré un poids de la masse salariale rapporté au PIB qui demeure proche de celui observé dans certains pays africains.

Cette situation met en évidence l'importance de la capacité de mobilisation des recettes dans l'appréciation de la soutenabilité salariale. Une progression de la masse salariale supérieure à celle des recettes fiscales, si elle se prolonge dans le temps, peut accroître les tensions sur le financement du budget et réduire les ressources disponibles pour les investissements publics et les autres dépenses prioritaires.

Par ailleurs, la qualité de la dépense constitue une dimension essentielle de l'analyse. Le niveau de la masse salariale doit être apprécié au regard des résultats obtenus en matière d'éducation, de santé, de sécurité, d'administration fiscale et de fourniture des services publics. Dans cette perspective, l'objectif ne consiste pas uniquement à contenir les dépenses de personnel, mais également à améliorer leur efficacité en orientant les effectifs vers les fonctions et les territoires où les besoins sont les plus importants.

Les expériences internationales en matière de gestion de la masse salariale soulignent ainsi l'intérêt d'une programmation pluriannuelle des effectifs, d'une articulation étroite entre gestion des ressources humaines et gestion budgétaire, ainsi que de systèmes d'information fiables permettant d'assurer la cohérence entre les postes autorisés, les agents effectivement en fonction et les rémunérations versées.

Pour Madagascar, le renforcement de ces dispositifs constitue un levier important de maîtrise des engagements publics. La modernisation du système AUGURE, la fiabilisation des données administratives et financières, l'amélioration du contrôle des postes budgétaires et la coordination entre les administrations chargées de la Fonction publique et des Finances publiques doivent contribuer à renforcer la prévisibilité et la transparence des dépenses de solde.

La soutenabilité de la masse salariale repose également sur une meilleure articulation entre les décisions de recrutement, les mesures de rémunération et la programmation budgétaire à moyen terme. Toute mesure nouvelle ayant un effet permanent sur les dépenses doit faire l'objet d'une évaluation préalable de son coût en année courante, en année pleine et sur les exercices suivants, afin d'en apprécier la compatibilité avec les perspectives de recettes et les autres engagements de l'État.

Ainsi, l'enjeu pour Madagascar ne réside pas uniquement dans la maîtrise du ratio des dépenses de solde rapportées au PIB, mais également dans la réduction progressive de leur poids relatif dans les recettes fiscales, grâce à une mobilisation accrue des ressources domestiques, une programmation soutenable des effectifs et une amélioration de l'efficacité des dépenses de solde.

V.2.1.5. Perspectives d'évolution de la masse salariale à moyen et long terme

Tableau 20. Programmation prévisionnelle des dépenses de solde, 2026-2031 (en milliards d'Ariary)

Année	Masse salariale	Variation en valeur	Variation annuelle
2026	4 852,8	1 006,4	26,2 %
2027	5 397,4	544,6	11,2 %
2028	5 701,8	304,4	5,6 %
2029	6 023,4	321,6	5,6 %
2030	6 363,1	339,7	5,6 %
2031	6 722,0	358,9	5,6 %

Source : MEF/SG/DGBF/DGEAE/SSPE. Projections indicatives à moyen terme, sous réserve de l'actualisation du cadrage macro-budgétaire

Les perspectives de dépenses de solde à moyen terme font apparaître une poursuite de leur progression en valeur nominale, mais à un rythme sensiblement plus modéré que celui observé en 2026 et prévu en 2027. Selon les projections disponibles, la masse salariale passerait de 5 397,4 milliards d'Ariary en 2027 à 6 722,0 milliards d'Ariary en 2031, soit une augmentation cumulée d'environ 24,5 % sur quatre ans.

Après les hausses respectives de 26,2 % en 2026 et de 11,2 % en 2027, la croissance annuelle des dépenses de solde devrait ainsi converger vers un rythme voisin de 5,6 % à partir de 2028. Cette trajectoire repose sur l'hypothèse d'une normalisation progressive de la politique salariale, après les mesures exceptionnelles de revalorisation et de rattrapage engagées en 2026. Elle constitue un scénario prévisionnel de référence et ne

préjuge pas des arbitrages budgétaires qui seront retenus lors de l'élaboration des prochaines lois de finances.

Cette modération attendue ne signifie toutefois pas une stabilisation des dépenses en valeur absolue. Les engagements statutaires, les avancements de carrière, les recrutements nécessaires au renouvellement des effectifs et les contributions sociales continueront d'alimenter une progression tendancielle de la masse salariale. À ces facteurs s'ajouteront les effets en année pleine des recrutements engagés au cours des exercices précédents, notamment ceux programmés en 2027, dont l'incidence financière pourra se prolonger au-delà de leur année de prise en charge initiale. La réalisation de cette trajectoire dépendra par conséquent de la capacité de l'État à maîtriser les mesures nouvelles de rémunération, à programmer les recrutements selon les besoins prioritaires et à améliorer la prévisibilité des charges de personnel.

À moyen terme, l'un des principaux enjeux résidera dans la consolidation des acquis de la politique salariale tout en évitant l'accumulation de nouveaux engagements permanents non couverts par une progression suffisante des ressources budgétaires. Les mesures de revalorisation doivent ainsi être appréciées non seulement au regard de leur coût immédiat, mais également de leurs effets sur les rémunérations futures, les contributions sociales et, le cas échéant, les droits à pension. Cette approche implique une évaluation systématique de l'incidence financière des décisions de recrutement et de rémunération sur plusieurs exercices budgétaires, afin d'assurer leur compatibilité avec les perspectives de financement de l'État.

La soutenabilité des dépenses de solde dépendra également de l'évolution de l'environnement macroéconomique. Une croissance économique soutenue, accompagnée d'une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales, permettrait d'accroître progressivement les capacités de financement de l'État. À l'inverse, un ralentissement de l'activité économique, une inflation persistante ou une progression insuffisante des recettes intérieures pourraient accentuer la pression des charges salariales sur les équilibres budgétaires. L'appréciation de cette soutenabilité nécessitera ainsi un suivi régulier de l'évolution des dépenses de solde rapportées au PIB nominal, aux recettes fiscales et aux dépenses totales de l'État. Une progression nominale maîtrisée de la masse salariale ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de ces ratios si les ressources publiques évoluent à un rythme inférieur.

Dans cette perspective, la maîtrise de la masse salariale ne saurait reposer exclusivement sur une limitation quantitative des recrutements. Elle nécessite également une amélioration de l'allocation des ressources humaines, notamment à travers une meilleure identification des besoins, la mobilité et le redéploiement des agents, ainsi que le renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. La programmation des postes budgétaires devra notamment tenir compte des départs prévisionnels, des besoins de remplacement, des priorités sectorielles et de l'incidence financière des recrutements, aussi bien sur l'exercice concerné que sur les années suivantes.

La poursuite de la modernisation de l'administration, notamment à travers la digitalisation des procédures de gestion des ressources humaines et l'interconnexion des données relatives aux effectifs, aux carrières et à la paie, constitue également un levier essentiel

pour limiter les risques d'irrégularités, améliorer la qualité des prévisions et renforcer l'efficience des dépenses de personnel. À cet égard, la consolidation du système AUGURE et le renforcement de la coordination entre les administrations chargées des Finances publiques et de la Fonction publique devront favoriser une meilleure maîtrise des effectifs et des engagements de rémunération.

À plus long terme, l'évolution de la masse salariale devra être mise en cohérence avec les transformations démographiques, les besoins de renouvellement des effectifs et les objectifs de développement du capital humain. Les besoins croissants en personnels qualifiés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des administrations économiques devront être conciliés avec les capacités financières de l'État et les gains de productivité attendus de la modernisation des services publics.

En définitive, la soutenabilité de la masse salariale publique à moyen et long terme reposera sur la capacité de l'État à concilier trois impératifs : préserver le pouvoir d'achat des agents publics, répondre aux besoins prioritaires de renforcement des effectifs et maintenir une trajectoire de dépenses compatible avec les ressources budgétaires disponibles. L'amélioration de la mobilisation fiscale, la maîtrise des engagements permanents et le renforcement de l'efficacité de la dépense publique constitueront, à cet égard, les principaux leviers d'une politique salariale soutenable et cohérente avec les objectifs de développement économique et social de Madagascar.

V.2.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Tableau 21. Dépenses du Budget général (en milliards d'Ariary)

	LFR 2026	Exécution 3T 2026	PLFI 2027
Personnel	**5 232,2**	**3 368,6**	**5 764,1**
Solde	4 852,8	3 182,6	5 397,4
Indemnités	379,5	186,0	366,8
Fonctionnement	**2 880,4**	**1 030,8**	**4 396,9**
Biens et services	555,0	296,6	915,0
Transferts et subventions	2 325,4	734,2	3 481,9
Intérêts de la dette	**980,4**	**956,4**	**856,7**
Dette extérieure	334,7	334,7	302,4
Dette intérieure	645,7	621,7	554,3
Investissements	**8 533,8**	**2 290,5**	**8 742,4**
Sur financement interne	1 420,2	891,8	2 251,7
Sur financement externe	7 113,6	1 398,7	6 490,7
Total des dépenses	**17 626,8**	**7 646,3**	**19 760,1**

Source : MEF/SG/DGBF ; exécution à fin septembre 2026 selon le CREB 3T-2026

V.2.2.1. Exécution à fin septembre 2026

Pour l'année 2026 (LFR 2026), le montant total des crédits alloués aux dépenses de fonctionnement hors opérations d'ordre s'élève à 3 259,9 milliards d'Ariary et celui des dépenses d'investissement sur financement interne à 1 420,2 milliards d'Ariary.

Concernant les dépenses de fonctionnement, à la fin du troisième trimestre de l'année 2026 (CREB 3T-2026), les dépenses relatives aux indemnités affichent un montant engagé de 186,0 milliards d'Ariary, sur des crédits ouverts de 379,5 milliards d'Ariary

dans le cadre de la LFR 2026, soit un taux d'exécution de 49,0 %. Ces dépenses traduisent la prise en charge des indemnités liées au fonctionnement des institutions et des administrations publiques.

Quant aux dépenses relatives aux biens et services, elles s'élèvent à 296,6 milliards d'Ariary engagés, pour une dotation de 555,0 milliards d'Ariary inscrite dans la LFR 2026, correspondant à un taux d'exécution de 53,4 %. Les principaux engagements concernent notamment la couverture des besoins de fonctionnement des administrations et la continuité de la fourniture des services publics.

Les dépenses de transferts présentent un montant engagé de 734,2 milliards d'Ariary, sur une dotation de 2 325,4 milliards d'Ariary prévue dans la LFR 2026, soit un taux d'exécution de 31,6 %. Le niveau de cette dotation tient notamment compte des allocations supplémentaires destinées au secteur de l'énergie, en particulier dans le cadre de la restructuration de la JIRAMA (819 milliards d'Ariary pour 2026 suivant le plan de redressement). Les engagements concernent principalement les transferts aux établissements publics, les subventions de fonctionnement, les appuis aux collectivités territoriales, les bourses et présalaires des étudiants, les subventions aux enseignants FRAM ainsi que diverses prises en charge et contributions. Le niveau d'exécution de cette rubrique est notamment influencé par l'importance des crédits supplémentaires inscrits en LFR 2026.

S'agissant des dépenses d'investissement public sur financement intérieur, les engagements atteignent 891,8 milliards d'Ariary, sur des crédits ouverts de 1 420,2 milliards d'Ariary dans la LFR 2026, soit un taux d'exécution de 62,8 %. Les principales interventions portent notamment sur la construction et la réhabilitation des routes nationales, la modernisation des axes routiers RN6 et RN13, l'hybridation photovoltaïque des sites isolés, ainsi que la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires. Ces engagements illustrent la priorité accordée au développement des infrastructures et au renforcement des équipements publics.

Afin d'améliorer la performance de l'exécution budgétaire et d'atteindre l'objectif d'engagement en 2026, un Guichet unique regroupant les services intervenant dans la chaîne d'engagement des dépenses a été mis en place, ainsi qu'une Task Force MEF–Primature chargée de lever les blocages et d'accélérer l'exécution budgétaire, dans le respect des règles de gestion et de bonne gouvernance.

V.2.2.2. Prévisions pour l'exercice 2027

Pour le PLFI 2027, les dépenses de fonctionnement hors solde s'établissent à 4 763,7 milliards d'Ariary, contre 3 259,9 milliards d'Ariary dans la LFR 2026, soit une augmentation de 1 503,8 milliards d'Ariary (+46,1 %). Par ailleurs, les dépenses d'investissement public sur financement intérieur sont projetées à 2 251,7 milliards d'Ariary, contre 1 420,2 milliards d'Ariary en LFR 2026, correspondant à une progression de 831,5 milliards d'Ariary (+58,5 %).

Les crédits prévus au titre des indemnités s'élèvent à 366,8 milliards d'Ariary dans le PLFI 2027, contre 379,5 milliards d'Ariary en LFR 2026, soit une diminution de 12,7 milliards d'Ariary (-3,3 %). Cette orientation vise à garantir la régularité des prises en charge et à contenir les charges publiques.

Les dépenses de biens et services sont estimées à 915,0 milliards d'Ariary pour 2027, contre 555,0 milliards d'Ariary en LFR 2026, soit une hausse de 360,0 milliards d'Ariary (+64,9 %). Cette augmentation s'inscrit notamment dans la poursuite de la déconcentration et de la décentralisation budgétaires, ainsi que dans la prise en compte des besoins liés à l'organisation des élections de 2027, estimés à 193,5 milliards d'Ariary.

Les crédits consacrés aux transferts atteignent 3 481,9 milliards d'Ariary dans le PLFI 2027, contre 2 325,4 milliards d'Ariary en LFR 2026, soit une augmentation de 1 156,5 milliards d'Ariary (+49,7 %). Cette évolution intègre notamment le renflouement de la CRCM pour 448 milliards d'Ariary, l'appui au secteur de l'énergie pour 548 milliards d'Ariary, l'apurement des arriérés dûment justifiés ainsi que la prise en charge des engagements de l'État au titre des contributions internationales. La programmation de ces dépenses devra ainsi concilier le respect des obligations de l'État et la maîtrise des ressources budgétaires disponibles.

Les dépenses d'investissement public sur financement intérieur s'établissent à 2 251,7 milliards d'Ariary dans le PLFI 2027, contre 1 420,2 milliards d'Ariary en LFR 2026, soit une progression de 831,5 milliards d'Ariary (+58,5 %). Cette hausse traduit un renforcement de l'effort d'investissement public, en cohérence avec les priorités du PGE-PMO/R, notamment le projet des routes d'accès de Volobe (224,1 milliards d'Ariary), le projet ASCENT (255,1 milliards d'Ariary), la relance économique, l'amélioration des conditions de vie de la population et le renforcement de l'action publique dans les territoires. La programmation de ces investissements devra toutefois tenir compte des ressources disponibles, de la maturité des projets, de leur capacité de mise en œuvre et du respect des dispositions réglementaires relatives à la Gestion des Investissements Publics (GIP).

V.3. SOLDES BUDGETAIRES ET LEUR FINANCEMENT

V.3.1. ÉVOLUTION DE 2025 A 2026

En 2025, le déficit global sur base caisse s'est établi à 1 776,4 milliards d'Ariary. Ce déficit a été financé essentiellement par des ressources extérieures. Les tirages nets d'amortissement au titre des prêts projets se sont élevés à 2 005,4 milliards d'Ariary et les appuis budgétaires à 310,1 milliards d'Ariary.

À fin août 2026, le déficit global sur base caisse se situait à 809,9 milliards d'Ariary. Le financement du déficit repose majoritairement sur les ressources extérieures, à hauteur de 2 081,8 milliards d'Ariary.

V.3.2. PROJECTIONS A PARTIR DE 2027

Le déficit global sur base caisse prévu pour l'exercice 2027 est estimé à 4 381,9 milliards d'Ariary, soit 3,9 % du PIB. Ce déficit sera financé pour l'essentiel par des ressources extérieures. Les tirages nets sur les emprunts extérieurs s'élèveront à 3 385,3 milliards d'Ariary, dont 3 756,1 milliards d'Ariary de prêts projets, 554,0 milliards d'Ariary d'appuis budgétaires et 475,0 milliards d'Ariary de prêts programme de la Banque mondiale. Le financement intérieur, quant à lui, sera principalement assuré par le système bancaire, pour un montant de 1 283,0 milliards d'Ariary.

Pour les exercices 2028 et 2029, les projections de déficit budgétaire s'établissent respectivement à 4 163,1 milliards d'Ariary et 4 197,9 milliards d'Ariary.

Tableau 22. Déficit global sur base caisse et financement (en milliards d'Ariary)

	2025	LF 2025	Août 2026	LFR 2026	2027	2028	2029
Solde global (base caisse)	**-1 776,4**	**-3 642,2**	**-809,9**	**-4 746,7**	**-4 381,9**	**-4 163,1**	**-4 197,9**
Financement	**1 776,4**	**3 642,2**	**809,9**	**4 746,7**	**4 381,9**	**3 406,5**	**3 432,7**
Extérieur net	***2 005,4***	***3 147,6***	***2 081,8***	***4 378,9***	***3 385,3***	***3 702,5***	***3 719,4***
Tirages projets	2 354,7	3 714,3	2 041,8	4 775,5	3 756,1	5 191,3	5 688,7
Amortissement (-)	-659,4	-880,9	-406,8	-1 244,4	-1 399,9	0,0	0,0
Aides budgétaires et prêts programmes	310,1	314,1	446,8	847,7	1 029,1	-1 488,9	-1 969,3
Intérieur net	***-229,0***	***494,7***	***-1 271,9***	***367,9***	***996,5***	***-296,0***	***-286,7***
Système bancaire net	-647,2	621,8	-572,1	1 002,2	1 283,0	-257,0	-309,8
dont BCM nette	-546,7	446,5	-576,7	792,6	1 115,7	0,0	-481,0
Effet de la variation de change	-56,7	0,0	-135,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Système non bancaire	41,1	-77,2	-265,6	-74,3	-13,6	61,0	23,1
Dépôts des correspondants du Trésor	433,8	-50,0	-298,4	-560,0	-272,8	-100,0	0,0
Déficit global en % du PIB	**-2,0 %**	**-4,1 %**	**-0,8 %**	**-4,8 %**	**-3,9 %**	**-3,2 %**	**-2,8 %**

Source : MEF/SG/DGT, « Sources données perspectives - PLF2027 » du 30/10/2026

MEF/DEP/SEM

Tableau 1: Principaux indicateurs économiques 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(Variation en pourcentage; sauf indication contraire)							
Produit intérieur brut et prix							
PIB à prix constants	3,4	4,1	5,1	7,3	7,5	7,8	8,2
Déflateur du PIB	6,6	7,9	8,5	7,8	6,2	5,8	5,4
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8,0	8,2	8,3	7,7	6,1	5,9	5,7
Indice des prix à la consommation (fin de période)	7,2	9,3	8,0	7,2	6,7	5,6	5,3
Monnaie et crédit (En fin de période)							
Masse monétaire (M3)	9,2	12,1	11,9	11,3	10,3	14,9	13,5
Avoirs exterieurs net	20,2	13,0	6,5	11,7	6,9	19,3	14,4
Avoirs intérieurs net	-0,2	11,3	17,4	10,9	13,5	11,0	12,6
Crédits à l'économie	10,2	11,8	11,8	14,0	15,0	13,0	14,0
(En pourcentage du PIB)							
Finances publiques							
Recettes budgétaires (hors dons)	11,9	11,7	12,3	12,5	12,9	14,5	15,2
dont: Recettes fiscales nettes	10,8	10,9	11,5	11,7	12,1	13,9	14,7
Dons	2,8	2,4	2,5	1,0	0,5	1,0	0,9
dont: Dons courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales	18,6	18,1	18,6	16,9	14,6	18,1	17,7
Dépenses courantes	8,9	8,9	10,8	9,8	8,0	8,4	8,1
Dépenses en capital	9,7	9,2	7,8	7,1	6,6	9,7	9,6
sur financement interne	2,7	2,1	2,0	2,1	2,3	5,2	5,3
sur financement externe	7,0	7,2	5,8	5,0	4,3	4,5	4,3
Solde global (base engagement)	-3,8	-4,1	-3,8	-3,3	-1,2	-2,6	-1,6
Variations des arriérés intérieurs	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-4,1	-4,3	-3,9	-3,3	-1,2	-2,6	-1,6
Solde primaire global	-2,9	-3,1	-3,0	-2,3	-0,5	-2,1	-1,0
Financement total	4,1	4,3	3,9	2,6	2,3	2,2	2,1
exterieur (net)	3,6	4,1	3,0	2,8	2,5	2,3	2,1
intérieur (net)	0,6	0,1	0,9	-0,2	-0,2	-0,2	0,0
Financement à trouver	0,0	0,0	0,0	-0,7	1,1	-0,4	0,5
Epargne et investissement							
Investissement	15,2	17,6	20,9	29,5	30,8	30,9	31,4
Public	9,7	9,2	7,8	7,1	6,6	9,7	9,6
Privé	5,5	8,4	13,1	22,5	24,2	21,2	21,8
Epargne nationale	9,1	10,8	14,4	23,5	25,4	25,8	27,8
Secteur extérieur							
Exportations de biens, fob	12,8	11,5	10,8	10,3	10,1	9,9	31,2
Importations de biens, fob	-23,3	-22,0	-20,9	-20,3	-19,2	-18,5	-31,9
Solde du compte courant (hors dons)	-7,4	-9,2	-8,3	-6,9	-6,4	-6,1	-4,5
Solde du compte courant (dons inclus)	-4,8	-4,5	-4,7	-5,1	-4,3	-4,2	-2,7
Dette publique	36,5	36,7	36,1	33,8	31,9	30,2	28,5
Extérieure	28,2	29,2	28,6	27,6	26,7	25,7	24,6
Intérieure	8,2	7,5	7,4	6,2	5,2	4,4	3,9
(Unités comme indiquées)							
Réserves brutes officielles (millions de DTS)	2 340,8	2 268,8	2 168,4	2 215,1	2 175,1	2 134,1	2 756,9
Mois d'importations de biens et services	6,2	5,5	5,1	4,8	4,4	4,0	2,5
Pour mémoire							
PIB par habitant (dollars américains)	610,6	694,6	722,9	799,1	875,1	962,2	1 063,8
PIB nominal (milliards d'Ariary)	87 765,2	98 590,0	112 440,4	130 170,9	148 510,1	169 454,1	193 291,5
Taux de change (moyenne période)							
DTS/Ariary	6 109,7	5 941,5	6 308,8	6 422,4	6 506,4	6 567,4	6 623,3
Dollars/Ariary	4 529,8	4 345,0	4 626,4	4 710,0	4 771,3	4 815,9	4 846,5
Euro/Ariary	5 062,4	4 992,7	5 292,3	5 385,4	5 455,5	5 506,4	5 547,0

Tableau 2: Comptes nationaux 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(Variation en pourcentage)							
Croissance réelle de l'offre							
Secteur Primaire	4,0	2,1	4,7	5,8	6,0	6,3	7,3
Agriculture	8,2	4,5	6,1	7,0	7,2	7,5	8,1
Elevage et pêche	-4,9	-4,2	0,9	2,4	2,4	2,8	4,6
Sylviculture	-11,4	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,3	0,5
Secteur Secondaire	-0,5	-2,0	1,4	5,5	4,2	4,5	5,1
Industrie extractive	-3,2	-8,7	-5,5	4,0	4,4	4,6	5,7
Alimentaire, boisson, tabac	-0,4	1,2	2,5	3,0	2,5	2,1	4,6
Textile	1,4	-8,9	2,6	2,7	2,5	2,8	5,5
Bois, papiers, imprimerie	-1,9	22,8	13,6	14,5	14,5	15,3	6,9
Matériaux de construction	4,5	3,1	5,6	15,4	6,1	6,2	11,4
Industrie métallique	4,7	-11,7	3,3	14,1	0,7	0,8	1,8
Machine, matériels électriques	4,5	-4,8	1,8	0,8	0,7	1,1	2,2
Industries diverses	-0,5	0,3	2,4	2,7	2,7	2,8	3,8
Electricité, eau, gaz	1,0	3,4	2,0	2,2	2,4	2,7	3,8
Secteur Tertiaire	4,6	7,2	6,7	9,3	6,6	6,9	7,3
BTP	7,0	6,6	8,0	18,4	5,1	5,3	6,4
Commerce, entretiens, réparations	2,2	3,5	2,9	4,0	4,1	4,2	4,2
Hôtel, restaurant	5,4	3,9	14,0	16,8	15,0	15,3	19,9
Transport	5,6	9,5	8,5	10,0	10,2	10,5	7,2
Poste et télécommunication	9,3	26,7	15,7	10,8	11,1	11,3	11,6
Banque, assurance	8,1	8,8	9,6	10,6	9,7	9,8	10,1
Services aux entreprises	2,7	2,8	1,9	3,4	3,4	3,5	4,2
Administration	-0,4	1,0	0,3	0,6	0,6	0,6	1,7
Education	1,1	1,2	0,6	1,0	1,1	1,3	1,7
Santé	1,4	1,5	2,2	1,4	1,5	1,6	3,1
Services rendus aux ménages	-0,9	1,0	-4,1	1,0	1,0	1,0	2,1
SIFIM	0,4	7,2	3,9	3,2	0,7	2,4	5,3
Impôts sur les produits	0,3	1,0	1,3	0,4	18,7	18,3	17,5
PIB aux prix d'acquisition	3,4	4,1	5,1	7,3	7,5	7,8	8,2
(En pourcentage du PIB)							
Composition nominale de la demande							
Consommation finale	94,8	92,6	88,9	79,7	77,7	77,1	71,1
Publique	8,3	8,1	10,1	8,8	7,3	7,8	7,6
Privée	86,5	84,4	78,8	70,9	70,4	69,3	63,5
Investissement brut	15,2	17,6	20,9	29,5	30,8	30,9	31,4
Public	9,7	9,2	7,8	7,1	6,6	9,7	9,6
Privé	5,5	8,4	13,1	22,5	24,2	21,2	21,8
dont: investissements directs étrangers	3,9	2,6	2,2	2,1	2,0	1,9	6,2
Exportations nettes de bsnf	-10,0	-10,2	-9,8	-9,3	-8,5	-8,1	-2,5
Exportations de bsnf	21,6	19,9	18,9	18,0	17,3	16,5	42,7
Importations de bsnf	31,6	30,0	28,7	27,3	25,8	24,6	45,1
Balance courante	-6,1	-6,8	-6,5	-6,0	-5,4	-5,1	-3,6
Epargne nationale	9,1	10,8	14,4	23,5	25,4	25,8	27,8
Publique	5,6	5,0	3,9	3,7	5,4	7,1	8,0
Privée	3,6	5,8	10,5	19,8	20,1	18,7	19,8
(En milliards d'Ariary)							
PIB nominal	87 765,2	98 590,0	112 440,4	130 170,9	148 510,1	169 454,1	193 291,5
PIB au prix constant de 2007	24 898,8	25 921,0	27 234,5	29 234,8	31 419,7	33 870,4	36 660,1

MEF/DEP/SEM

Tableau 3: Opérations Globales du Trésor 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(En milliards d'Ariary)							
Total des recettes et des dons	12 962,7	13 899,3	16 604,3	17 618,9	19 872,6	26 260,5	31 235,0
Recettes totales (hors dons)	10 486,1	11 533,1	13 849,1	16 302,5	19 140,8	24 610,5	29 475,5
Recettes fiscales brutes	9 994,4	11 247,7	13 503,2	15 924,8	18 733,2	24 149,5	28 742,1
Impôts	5 628,4	6 221,7	6 923,2	8 233,4	9 623,3	13 282,2	15 808,2
Douanes	4 366,0	5 026,0	6 580,0	7 691,4	9 109,9	10 867,3	12 934,0
Remboursement TVA (-)	404,1	450,6	497,7	591,8	691,7	462,5	502,5
Remboursement TVAPP (-)	70,8	62,3	78,0	98,0	116,0	134,0	-154,9
Recettes fiscales nettes	9 519,5	10 734,8	12 927,5	15 235,0	17 925,5	23 553,0	28 394,5
Impôts	5 224,3	5 771,1	6 425,5	7 641,6	8 931,6	12 819,7	15 305,7
Douanes	4 295,2	4 963,7	6 502,0	7 593,4	8 993,9	10 733,3	13 088,9
Recettes non fiscales	491,7	285,4	345,9	377,7	407,5	460,9	733,4
Dons	2 476,6	2 366,2	2 755,2	1 316,4	731,9	1 650,0	1 759,5
Courants	31,0	11,3	20,6	0,1	0,3	0,3	0,3
En capital	2 445,6	2 354,9	2 734,6	1 316,4	731,6	1 649,7	1 759,2
Dépenses totales	16 304,9	17 894,0	20 886,1	21 964,6	21 728,0	30 711,0	34 298,1
Dépenses courantes	7 767,7	8 796,1	12 139,1	12 780,5	11 913,4	14 252,3	15 746,2
Dépenses budgétaires	6 907,1	7 862,7	11 017,8	11 808,7	11 505,9	13 791,3	15 224,8
Dépenses de personnels	4 091,2	5 157,1	5 764,1	6 057,6	6 404,1	7 037,3	7 486,6
dont: soldes	3 846,4	4 852,8	5 397,4	5 701,8	6 023,4	6 363,1	6 722,0
dont: indemnités	244,8	304,4	366,8	355,8	380,7	674,2	764,6
Fonctionnement hors Intérêts	2 059,5	1 725,2	4 397,0	4 430,2	4 059,8	5 795,4	6 628,1
Biens et services	429,8	529,6	915,0	717,2	1 456,5	1 696,2	1 975,6
Subventions et transferts	1 629,7	1 195,5	3 481,9	3 713,0	2 603,3	4 099,2	4 652,5
Intérêts dus sur	756,5	980,4	856,6	1 320,9	1 042,0	958,6	1 110,2
dette extérieure	314,2	334,7	302,4	319,1	355,9	431,8	489,4
dette intérieure	442,2	645,7	554,3	1 001,8	686,1	526,8	620,8
Autres opérations nettes du Trésor	860,6	933,5	1 121,4	971,8	407,5	460,9	521,4
dont: remboursement TVA	474,9	512,9	575,7	689,8	807,7	596,5	347,6
Autres	385,7	420,5	545,7	282,0	-400,2	-135,6	173,9
Dépenses en capital	8 537,2	9 097,9	8 747,0	9 184,0	9 814,6	16 458,8	18 551,9
Financement interne	2 377,3	2 031,6	2 256,3	2 676,3	3 394,3	8 752,9	10 284,8
Financement externe	6 159,9	7 066,4	6 490,7	6 507,7	6 420,3	7 705,8	8 267,1
Emprunts extérieurs	3 714,3	4 711,5	3 756,1	5 191,3	5 688,7	6 056,1	6 507,9
Subventions extérieures	2 445,6	2 354,9	2 734,6	1 316,4	731,6	1 649,7	1 759,2
Déficit base des engagements	-3 342,2	-3 994,8	-4 281,9	-4 345,6	-1 855,4	-4 450,5	-3 063,1
Variations des arriérés intérieurs	-300,0	-200,0	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficit global, base caisse	-3 642,2	-4 194,8	-4 381,9	-4 345,6	-1 855,4	-4 450,5	-3 063,1
Solde primaire global	-2 585,8	-3 014,4	-3 425,2	-3 024,7	-813,4	-3 491,9	-1 953,0
Financement	3 642,2	4 194,8	4 381,9	3 406,5	3 432,7	3 699,2	4 002,6
Extérieur (net)	3 147,6	4 052,9	3 385,3	3 702,5	3 719,4	3 954,9	3 966,7
Tirages	4 028,4	5 297,3	4 785,2	5 191,3	5 688,7	6 056,1	6 507,9
dont: prêts projets	3 714,3	4 711,5	3 756,1	5 191,3	5 688,7	6 056,1	6 507,9
dont: prêts programmes	314,1	585,8	1 029,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement	-880,9	-1 244,4	-1 399,8	-1 488,8	-1 969,3	-2 101,2	-2 541,2
Intérieur (net)	494,6	141,9	996,5	-296,0	-286,6	-255,6	35,9
Système bancaire	621,8	280,2	1 283,0	-257,0	-309,8	-281,0	1,8
dont: banque centrale	446,5	70,6	1 115,7	0,0	-481,0	-461,0	-187,0
dont: FMI / FEC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont: allocation DTS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets de la variation de change	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Système non bancaire	-77,2	-74,3	-13,6	61,0	23,1	25,3	34,1
Dépôts des correspondants du Trésor	-50,0	-64,0	-272,8	-100,0	0,0	0,0	0,0
Gap ou écart de financement	0,0	0,0	0,0	-939,1	1 577,4	-751,3	939,5
(en millions de dollars)	0,0	0,0	0,0	-199,4	330,6	-156,0	193,8

Tableau 4: Opérations Globales du Trésor 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(En pourcentage du PIB)							
Total des recettes et des dons	14,8	14,1	14,8	13,5	13,4	15,5	16,2
Recettes totales (hors dons)	11,9	11,7	12,3	12,5	12,9	14,5	15,2
Recettes fiscales brutes	11,4	11,4	12,0	12,2	12,6	14,3	14,9
Impôts	6,4	6,3	6,2	6,3	6,5	7,8	8,2
Douanes	5,0	5,1	5,9	5,9	6,1	6,4	6,7
Remboursement TVA (-)	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3
Remboursement TVAPP (-)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1
Recettes fiscales nettes	10,8	10,9	11,5	11,7	12,1	13,9	14,7
Impôts	6,0	5,9	5,7	5,9	6,0	7,6	7,9
Douanes	4,9	5,0	5,8	5,8	6,1	6,3	6,8
Recettes non fiscales	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
Dons	2,8	2,4	2,5	1,0	0,5	1,0	0,9
Courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
En capital	2,8	2,4	2,4	1,0	0,5	1,0	0,9
Dépenses totales	18,6	18,1	18,6	16,9	14,6	18,1	17,7
Dépenses courantes	8,9	8,9	10,8	9,8	8,0	8,4	8,1
Dépenses budgétaires	7,9	8,0	9,8	9,1	7,7	8,1	7,9
Dépenses de personnels	4,7	5,2	5,1	4,7	4,3	4,2	3,9
dont: soldes	4,4	4,9	4,8	4,4	4,1	3,8	3,5
dont: indemnités	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Fonctionnement hors Intérêts	2,3	1,7	3,9	3,4	2,7	3,4	3,4
Biens et services	0,5	0,5	0,8	0,6	1,0	1,0	1,0
Subventions et transferts	1,9	1,2	3,1	2,9	1,8	2,4	2,4
Intérêts dus sur	0,9	1,0	0,8	1,0	0,7	0,6	0,6
dette extérieure	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
dette intérieure	0,5	0,7	0,5	0,8	0,5	0,3	0,3
Autres opérations nettes du Trésor	1,0	0,9	1,0	0,7	0,3	0,3	0,3
dont: remboursement TVA	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,2
Autres	0,4	0,4	0,5	0,2	-0,3	-0,1	0,1
Dépenses en capital	9,7	9,2	7,8	7,1	6,6	9,7	9,6
Financement interne	2,7	2,1	2,0	2,1	2,3	5,2	5,3
Financement externe	7,0	7,2	5,8	5,0	4,3	4,5	4,3
Emprunts extérieurs	4,2	4,8	3,3	4,0	3,8	3,6	3,4
Subventions extérieures	2,8	2,4	2,4	1,0	0,5	1,0	0,9
Déficit base des engagements	-3,8	-4,1	-3,8	-3,3	-1,2	-2,6	-1,6
Variations des arriérés intérieurs	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficit global, base caisse	-4,1	-4,3	-3,9	-3,3	-1,2	-2,6	-1,6
Solde primaire global	-2,9	-3,1	-3,0	-2,3	-0,5	-2,1	-1,0
Financement	4,1	4,3	3,9	2,6	2,3	2,2	2,1
Extérieur (net)	3,6	4,1	3,0	2,8	2,5	2,3	2,1
Tirages	4,6	5,4	4,3	4,0	3,8	3,6	3,4
dont: prêts projets	4,2	4,8	3,3	4,0	3,8	3,6	3,4
dont: prêts programmes	0,4	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement	-1,0	-1,3	-1,2	-1,1	-1,3	-1,2	-1,3
Intérieur (net)	0,6	0,1	0,9	-0,2	-0,2	-0,2	0,0
Système bancaire	0,7	0,3	1,1	-0,2	-0,2	-0,2	0,0
dont: banque centrale	0,5	0,1	1,0	0,0	-0,3	-0,3	-0,1
dont: FMI / FEC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont: allocation DTS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets de la variation de change	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Système non bancaire	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts des correspondants du Trésor	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0
Gap ou écart de financement	0,0	0,0	0,0	-0,7	1,1	-0,4	0,5

Tableau 5: Balance des paiements 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(En millions de DTS)							
Transactions courantes	-872,9	-1 133,9	-1 158,7	-1 219,5	-1 228,9	-1 326,1	-1 056,3
Biens et services	-1 440,1	-1 685,1	-1 742,5	-1 876,4	-1 946,8	-2 079,8	-722,1
Balance commerciale	-1 513,3	-1 742,7	-1 790,1	-2 008,9	-2 086,2	-2 239,4	-192,7
Exportations FOB	1 840,0	1 913,4	1 930,6	2 096,7	2 302,7	2 544,4	9 104,3
Importations FOB	-3 353,2	-3 656,1	-3 720,7	-4 105,5	-4 388,8	-4 783,8	-9 297,0
Services nets	73,2	57,6	47,5	132,4	139,3	159,6	-529,4
Recettes	1 257,3	1 385,7	1 443,2	1 556,4	1 644,6	1 710,7	3 349,3
Paiements	-1 184,1	-1 328,1	-1 395,6	-1 423,9	-1 505,2	-1 551,1	-3 878,6
Revenus des investissements	-335,4	-367,4	-372,1	-368,7	-359,5	-368,2	-925,2
Recettes	77,7	86,1	92,3	102,6	121,4	139,7	126,2
Paiements	-413,1	-453,5	-464,5	-471,3	-481,0	-507,9	-1 051,4
dont: intérêts de la dette publique	-37,8	-56,3	-60,3	-67,8	-73,3	-78,9	-73,9
Transferts courants	902,6	918,6	956,0	1 025,7	1 077,4	1 121,9	591,0
Administrations publiques	39,0	20,5	20,4	22,9	25,6	17,5	68,9
dont: aide budgétaire	4,1	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	863,6	898,1	935,6	1 002,8	1 051,8	1 104,4	522,0
Opérations en capital et financiers	1 225,9	1 333,6	570,5	852,3	717,5	864,5	1 820,9
Opérations en capital	185,9	393,5	326,1	179,4	236,6	251,2	265,6
Administration publique	185,9	393,5	326,1	179,4	236,6	251,2	265,6
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations financières	1 040,0	940,1	244,4	672,9	480,9	613,3	1 555,3
Investissement direct (net)	554,1	427,8	394,4	427,8	464,0	478,0	1 819,3
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	485,9	512,3	-150,0	245,1	16,9	135,3	-263,9
Gouvernement	301,8	737,0	546,3	534,1	583,9	550,4	598,9
Tirages	435,4	946,4	785,1	808,3	874,3	922,1	982,6
PIP	385,4	803,7	785,1	808,3	874,3	922,1	982,6
Aide budgétaire	50,1	142,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement	-133,7	-209,4	-238,9	-274,3	-290,5	-371,7	-383,7
Autres secteurs	4,7	-71,4	-66,8	-112,8	-110,5	-111,2	-234,8
Banques (net)	52,8	-139,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (net)	126,7	-13,8	-629,5	-176,2	-456,5	-303,9	-628,0
Erreurs et omissions	-7,4	-36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	345,6	163,6	-588,2	-367,2	-511,5	-461,6	764,6
Financement	-345,6	-163,6	-588,2	445,1	-305,0	60,6	-764,6
Avoirs exterieurs nets (augmentation -)	-345,6	-163,5	405,1	298,9	-62,6	-53,8	-622,8
F.M.I. (net)	95,6	0,2	-114,7	-105,8	-102,6	-94,7	0,0
Autres avoirs, nets (augmentation -)	-441,2	-163,7	519,8	404,7	40,0	40,9	-622,8
Variation nette des arrieres (excl. BCM)	0,0	0,0	-993,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement et annulation de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement à trouver	0,0	0,0	0,0	146,2	-242,4	114,4	-141,8
Pour mémoire							
(En millions de DTS)							
Avoirs Extérieurs Nets	1 436,8	1 600,3	1 195,2	896,4	958,9	1 012,7	1 635,5
Avoirs Extérieurs Bruts	2 340,8	2 268,8	2 168,4	2 215,1	2 175,1	2 134,1	2 756,9
Engagements Extérieurs à CT et LT	904,0	668,5	973,2	1 318,7	1 216,1	1 121,4	1 121,4

Tableau 6: Balance des paiements 2025-2031

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(En pourcentage du PIB)							
Transactions courantes	-6,1	-6,8	-6,5	-6,0	-5,4	-5,1	-3,6
Biens et services	-10,0	-10,2	-9,8	-9,3	-8,5	-8,1	-2,5
Balance commerciale	-10,5	-10,5	-10,0	-9,9	-9,1	-8,7	-0,7
Exportations FOB	12,8	11,5	10,8	10,3	10,1	9,9	31,2
Importations FOB	-23,3	-22,0	-20,9	-20,3	-19,2	-18,5	-31,9
Services nets	0,5	0,3	0,3	0,7	0,6	0,6	-1,8
Recettes	8,8	8,4	8,1	7,7	7,2	6,6	11,5
Paiements	-8,2	-8,0	-7,8	-7,0	-6,6	-6,0	-13,3
Revenus des investissements	-2,3	-2,2	-2,1	-1,8	-1,6	-1,4	-3,2
Recettes	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
Paiements	-2,9	-2,7	-2,6	-2,3	-2,1	-2,0	-3,6
dont: intérêts de la dette publique	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Transferts courants	6,3	5,5	5,4	5,1	4,7	4,3	2,0
Administrations publiques	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
dont: aide budgétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	6,0	5,4	5,2	4,9	4,6	4,3	1,8
Opérations en capital et financiers	8,5	8,0	3,2	4,2	3,1	3,4	6,2
Opérations en capital	1,3	2,4	1,8	0,9	1,0	1,0	0,9
Administration publique	1,3	2,4	1,8	0,9	1,0	1,0	0,9
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations financières	7,2	5,7	1,4	3,3	2,1	2,4	5,3
Investissement direct (net)	3,9	2,6	2,2	2,1	2,0	1,9	6,2
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	3,4	3,1	-0,8	1,2	0,1	0,5	-0,9
Gouvernement	2,1	4,4	3,1	2,6	2,6	2,1	2,1
Tirages	3,0	5,7	4,4	4,0	3,8	3,6	3,4
PIP	2,7	4,8	4,4	4,0	3,8	3,6	3,4
Aide budgétaire	0,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement	-0,9	-1,3	-1,3	-1,4	-1,3	-1,4	-1,3
Autres secteurs	0,0	-0,4	-0,4	-0,6	-0,5	-0,4	-0,8
Banques (net)	0,4	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (net)	0,9	-0,1	-3,5	-0,9	-2,0	-1,2	-2,2
Erreurs et omissions	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	2,4	1,0	-3,3	-1,8	-2,2	-1,8	2,6
Financement	-2,4	-1,0	-3,3	2,2	-1,3	0,2	-2,6
Avoirs exterieurs nets (augmentation -)	-2,4	-1,0	2,3	1,5	-0,3	-0,2	-2,1
F.M.I. (net)	0,7	0,0	-0,6	-0,5	-0,4	-0,4	0,0
Autres avoirs, nets (augmentation -)	-3,1	-1,0	2,9	2,0	0,2	0,2	-2,1
Variation nette des arrieres (excl. BCM)	0,0	0,0	-5,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement et annulation de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement à trouver	0,0	0,0	0,0	0,7	-1,1	0,4	-0,5

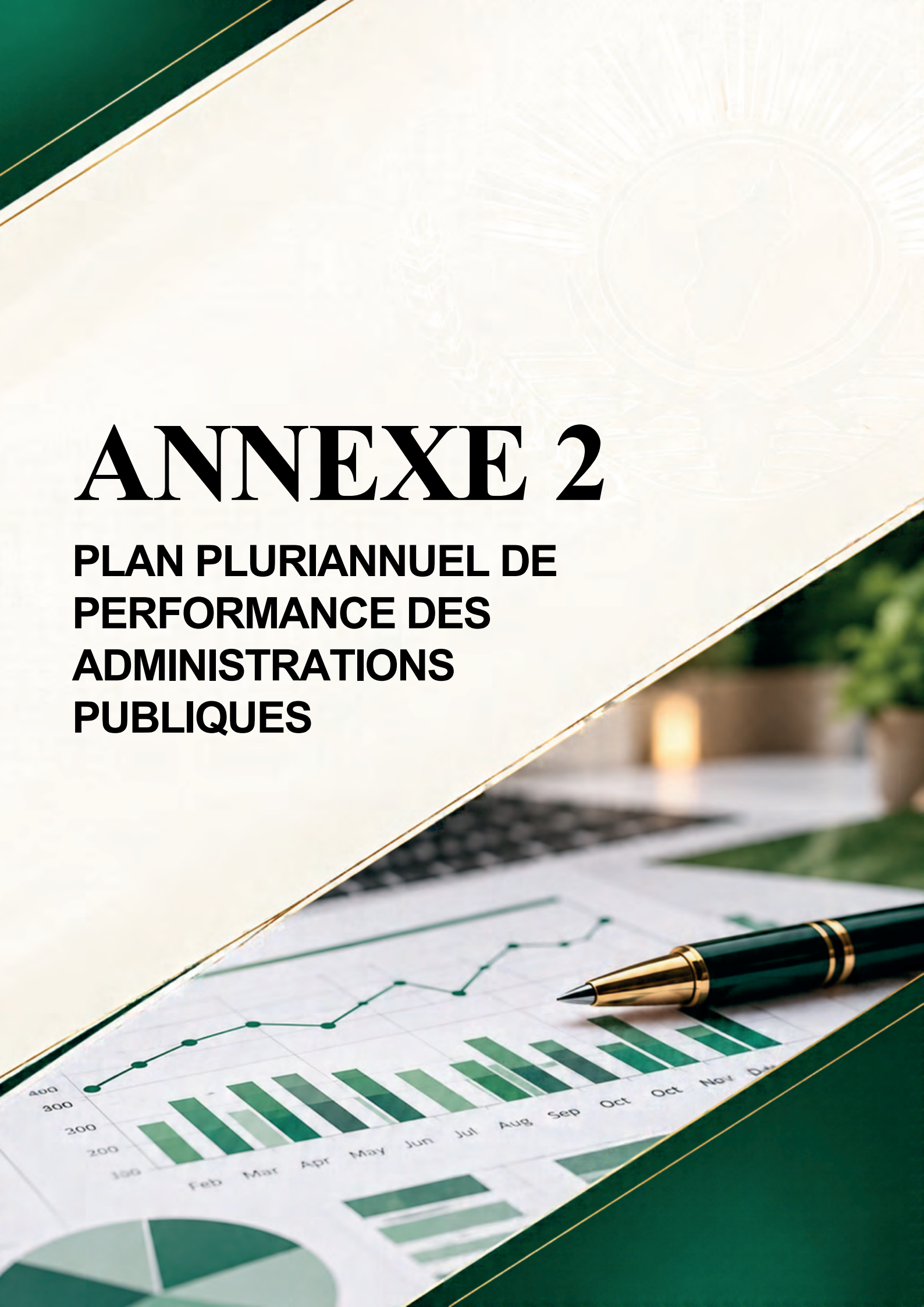
MEF/DEP/SEM

Tableau 7: Situation monétaire 2025-2031

	2025 Déc.	2026 Déc.	2027 Déc.	2028 Déc.	2029 Déc.	2030 Déc.	2031 Déc.
(En milliards d'Ariary)							
Circulation fiduciaire	6 065,9	6 747,3	7 120,7	7 684,0	10 260,1	11 791,9	13 531,7
Dépôts totaux (y. c. DAT, dép. d'épar. et oblig.)	18 548,4	20 850,2	23 749,4	26 677,8	27 630,0	31 750,6	35 883,7
Agrégat (M3) = Contreparties	24 614,3	27 597,5	30 870,1	34 361,8	37 890,1	43 542,5	49 415,4
Avoirs extérieurs nets	12 466,6	14 082,4	14 998,5	16 754,3	17 908,4	21 369,2	24 442,1
Banque centrale	10 627,2	11 388,4	11 831,5	13 542,1	14 651,8	18 104,0	20 756,1
Banque de dépôts	1 839,4	2 694,1	3 167,1	3 212,1	3 256,6	3 265,2	3 686,0
Avoirs intérieurs nets	12 147,7	13 515,1	15 871,5	17 607,6	19 981,7	22 173,3	24 973,4
Crédit intérieur net	16 835,3	18 690,2	21 446,6	23 482,6	26 056,8	28 648,4	32 148,5
Créances nettes sur l'Etat	3 473,0	3 753,7	4 750,2	4 454,2	4 167,6	3 911,9	3 947,8
CNE du S.B.	2 932,4	3 167,6	4 450,6	4 193,6	3 883,8	3 602,8	3 604,6
Banque centrale	1 226,6	1 364,1	2 479,8	2 479,8	1 998,8	1 537,8	1 350,8
Banques	1 705,8	1 803,5	1 970,8	1 713,8	1 885,0	2 065,0	2 253,8
Autres créances nettes	540,6	586,1	299,7	260,7	283,8	309,1	343,2
Crédits à l'économie	13 362,4	14 936,5	16 696,4	19 028,4	21 889,2	24 736,5	28 200,6
Banque centrale	41,2	70,1	43,3	44,3	60,6	70,1	81,0
Trésor	0,0	0,0	2,7	2,7	0,0	0,0	0,0
Banques	13 321,2	14 866,4	16 650,4	18 981,4	21 828,6	24 666,4	28 119,7
Autres postes nets	-4 687,6	-5 175,1	-5 575,1	-5 875,1	-6 075,1	-6 475,1	-7 175,1
Pour mémoire							
Vitesse de circulation de la monnaire	3,6	3,6	3,6	3,8	3,9	3,9	3,9
Taux de change (DTS/Ariary, fin de période)	6 268,4	6 316,6	6 402,5	6 493,7	6 583,5	6 600,9	7 451,6
(En millions de DTS)							
Avoirs Extérieurs Nets	1 771,4	1 883,3	1 977,6	2 130,1	1 433,1	1 486,8	2 109,6
Banque Centrale	1 436,8	1 468,6	1 482,9	1 635,4	958,9	1 012,7	1 635,5
Banques de dépôts	334,7	414,7	494,7	494,7	474,1	474,1	474,1

ANNEXE 2

PLAN PLURIANNUEL DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



SIGFP | PROGRAMMATION LFI

ANNEXE 2

PLAN PLURIANNUEL DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Exercice LFI 2027

Document officiel de programmation

MISSION 010 – PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

> Défis sectoriels majeurs

Les défis majeurs de la Présidence de la Refondation de la République, à travers ses principaux programmes, s'articulent autour de cinq axes essentiels :

1. Restauration de la confiance de la population;
2. Lutte efficace contre la corruption;
3. Maintien de la stabilité politique et sécuritaire;
4. Réussite de la réforme institutionnelle;
5. Relance d'une économie fragile.

Détails par Programme

Programme 001 : Administration Et Coordination

> Objectif 001-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage d'exécution du Budget	Pourcentage	99	99	99	99
Nombre de dossiers instruits et validés pour remise de distinctions honorifiques	Nombre	4 200	4 300	4 400	4 400

> Objectif 001-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de réalisation du Plan de Travail Annuel	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 001-3 : Assurer l'intégrité de l'État par la sécurisation des institutions.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'efficacité globale des dispositifs de protection et de sécurisation des Hautes Personnalités et de leurs proches.	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de réussite des interventions de sécurité nationale appuyées par le renseignement d'État.	Pourcentage	90	90	90	90

Programme 138 : Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

> Objectif 138-1 : Renforcer l'autorité de l'Etat, la bonne gouvernance et l'Etat de droit

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de doléances avérées reçues	Nombre	300	400	500	500
Taux d'avancement opérationnel et institutionnel de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC)	Pourcentage	80	85	90	90
Taux d'efficacité des dispositifs intégrés de lutte contre les atteintes aux intérêts économiques et sécuritaires de l'État.	Pourcentage	92	94	96	96

> Objectif 138-2 : Renforcer le contrôle dans les services publics

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Montant des fonds publics détournés détéctés	Millier Ariary	42 000 000	40 000 000	34 000 000	34 000 000
Taux de finalisation et de transmission des rapports d'audit et de conformité des marchés publics	Pourcentage	85	90	95	95
Nombre de missions d'inspection, d'audit et de contrôle au sein des Forces de Défense et de Sécurité	Nombre	50	50	50	50

> Objectif 138-3 : Garantir la réussite de la transformation administrative par la maîtrise et la sécurisation des données souveraines au service de la performance publique.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'atteinte des objectifs de déploiement et de performance de l'infrastructure numérique souveraine	Pourcentage	53	63	73	73
Taux d'efficacité opérationnelle et de sécurisation des services numériques aux usagers	Pourcentage	95	98	98	98
Taux d'exécution du cycle de pilotage et de suivi-évaluation de la réforme administrative	Pourcentage	45	55	65	65

Programme 620 : Appui au développement social et économique

> Objectif 620-1 : Contribuer à la mise en place d'un environnement social et économique favorable

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre des investissements établis (IDE et IDN confondus)	Nombre	2 512	2 663	2 826	2 826
Taux de positivité au SIDA en baisse	Pourcentage	0.09	0.001	0.001	0.001

Nombre de séances de sensibilisation de masse dans la lutte contre le VIH/SIDA réalisées	Nombre	30	30	35	35
Taux de performance et de retombées économiques des investissements concrétisés.	Pourcentage	70	26	30	30

> Objectif 620-2 : Préserver la paix sociale et la protection sociale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réduction de l'insécurité au niveau national	Pourcentage	80	90	90	90
Taux d'opérationnalisation et d'efficacité de la coordination sécuritaire intersectorielle	Pourcentage	50	75	75	75

> Défis sectoriels majeurs

Amélioration de la bonne gouvernance et de la transparence.
Renforcement des fonctions constitutionnelles du Sénat.

Détails par Programme

Programme 002 : Administration Et Coordination

> Objectif 002-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de réalisation de PTA	Pourcentage	95	95	95	95

> Objectif 002-2 : Améliorer le Pilotage et le Soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de traitement de dossiers administratifs dans les délais	Pourcentage	95	95	95	95
Taux d'exécution du plan de formation des fonctionnaires parlementaires	Pourcentage	85	85	85	85
Taux de disponibilité des moyens logistiques et infrastructures	Pourcentage	85	85	85	85
Taux de mise en œuvre de recommandations émises par l'Inspection Général du Sénat	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de traitement des doléances	Pourcentage	-	100	100	100

Programme 119 : Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat

> Objectif 119-3 : Assurer la représentation territoriale du Sénat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couverture d'Antennes Inter-Régionales du Sénat	Pourcentage	35	35	35	35
Taux d'informations sur les CTD exploitables transmises par les Antennes	Pourcentage	80	80	80	80
Nombre de missions territoriales effectuées par les Sénateurs	Nombre	0	0	60	60
Taux de suivi des préoccupations des CTD et OSE transmises aux autorités compétentes	Pourcentage	75	75	75	75

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement des fonctions législatives.
Amélioration du contrôle de l'exécutif.

Détails par Programme

Programme 003 : Administration et Coordination

> Objectif 003-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 101 : Gouvernance Responsable

> Objectif 101-1 : Examiner et voter des Lois

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de Lois examinées par rapport aux projets soumis	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 101-2 : Contrôler les actions du gouvernement

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de rencontres gouvernementales tenues	Nombre	2	2	2	2

MISSION 040 – HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

> Défis sectoriels majeurs

Défis majeurs de la Haute Cour Constitutionnelle visant la consolidation de son indépendance et de sa bonne gouvernance dans l'exercice de ses missions :
Constitution : Préservation de la constitutionnalité des lois et des décisions
Élections : Fiabilité des résultats.
Démocratie : Préservation de l'État de droit.
Administration : Bonne gouvernance financière et environnement de travail décent.

Détails par Programme

Programme 004 : Administration et Coordination

> Objectif 004-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	98	98	98	98
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 004-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 102 : Gouvernance responsable

> Objectif 102-3 : Assurer la régularité et la sincérité du scrutin

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de plis électoraux collectés et traités	Nombre	0	55 000	27 500	27 500
Nombre de proclamations de résultats officiels	Nombre	0	2	1	1

> Objectif 102-4 : Statuer sur la saisine en matière de conformité à la Constitution, de règlement de conflits de compétence et d'interprétation d'une disposition de la Constitution

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'audiences	Nombre	25	10	6	6
Nombre d'avis émis	Nombre	1	2	1	1
Nombre de décisions rendues	Nombre	39	28	14	14
Nombre de saisine	Nombre	0	30	15	15

> Objectif 102-5 : Améliorer l'accès des citoyens aux informations socio-politiques et économiques à travers le développement et la valorisation du site web institutionnel et du Centre de Droit Constitutionnel

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de visiteur du site web	Nombre	0	120 000	120 000	120 000
Nombre de visiteur du Centre de Droit Constitutionnel	Nombre	0	30	30	30

> Objectif 102-6 : Promouvoir une citoyenneté responsable et participative à travers le renforcement des actions d'information, de formation et de sensibilisation des citoyens dans les régions.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	Nombre	0	23	23	23

MISSION 050 – PRIMATURE

> Défis sectoriels majeurs

Coordination de l'action gouvernementale (assurer l'alignement des politiques sectorielles sur les priorités nationales);

Pilotage des politiques publiques sectorielles (améliorer le dispositif de suivi-évaluation des politiques publiques et leurs déclinaisons, garantir la mise en œuvre efficace des projets socio-économiques à fort impact);

Gestion proactive des crises (post cycloniques, catastrophes,...) et préservation de la stabilité nationale.

Détails par Programme

Programme 005 : Administration et Coordination

> Objectif 005-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage d'exécution budgétaire	Pourcentage	70	98	98	98
Part des marchés attribués dans le délai prévu au plan de passation	Pourcentage	0	80	90	90

> Objectif 005-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de satisfaction des utilisateurs des services numériques de la Primature	Pourcentage	0	70	75	85
Taux de diffusion numérique du Journal officiel	Pourcentage	0	50	75	80

Programme 139 : Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales

> Objectif 139-1 : Coordonner et harmoniser la politique générale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Part des programmes d'activités ministériels validés et alignés sur la PGE-R	Pourcentage	0	75	86	86
Taux d'exécution financière des PIP prioritaires (financements intérieurs et extérieurs)	Pourcentage	0	70	80	100

> Objectif 139-2 : Une administration publique efficiente à l'horizon 2034

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage des ministères disposant de stragégies sectorielles à jour	Pourcentage	70	85	90	90
Nombre annuel d'agents de l'État formés	Nb/an	0	500	750	1 000

> Objectif 139-3 : Mise en oeuvre de la politique gouvernementale dans certains domaines clés

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage des missions de contrôle réalisées	Pourcentage	86	92	95	95
Nombre d'incidents détectés et traités.	Nb/an	0	165	180	200

Programme 827 : Appui au développement

> Objectif 827-1 : Promouvoir le développement équitable des infrastructures socio-économiques de base à l'horizon 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre des infrastructures socio-économique de base réalisées	Nombre	8	10	12	12
Pourcentage des actifs communautaires (FSP/ACT) encore fonctionnels un an après leur achèvement	Pourcentage	0	90	90	90

> Objectif 827-2 : Soutenir les activités économiques, sociales et environnementales face aux risques et aux aléas climatiques à l'horizon 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couverture des zones d'intervention	Pourcentage	45	50	60	60

> Objectif 827-3 : Renforcer la coordination des politiques sociales en matière d'éducation des filles et de nutrition.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de filles réinscrites à l'école grâce aux actions coordonnées	Nb/an	0	20 000	20 000	20 000
Nombre de région adoptant la vision commune nutrition	Nombre	0	10	10	10

MISSION 060 – RECONCILIATION MALAGASY

> Défis sectoriels majeurs

Edification des saines bases de la Refondation de la Nation et de la République;

Normalisation de la vie politique et consolidation d'un climat de paix durable à la mise en œuvre des options de développement durable;

Mise en place des espaces de dialogues regroupant toutes les forces vives de la Nation dans les Chefs-lieu de Faritany, de Région, de Commune et dans les Fokontany;

Prévention des crises et troubles socio-politiques répétitives depuis l'indépendance.

Détails par Programme

Programme 057 : Administration et Coordination

> Objectif 057-1 : Améliorer le pilotage et la coordination administrative du CFM

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	90	100	100	100
Taux de réalisation des recommandations formulées	Pourcentage	90	100	100	100

Programme 823 : Réconciliation Nationale

> Objectif 823-1 : Promouvoir et capitaliser les mécanismes et dispositifs de prévention de crises et de troubles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Concept et mécanismes de la refondation de la nation et de la République	Nombre	18	20	24	24
Concept et mécanismes de la refondation de la nation et de la République mis en œuvre	Nombre	18	20	24	24
Dossiers de demande de réparation et/ou d'indemnisation traités	Pourcentage	40	-	-	-
Taux de résolutions adoptées et mises en œuvre	Pourcentage	17	22	27	27

> **Défis sectoriels majeurs**

PROCESSUS ELECTORAL BIEN ORGANISÉ, NEUTRE, IMPARTIAL, TRANSPARENT, INCLUSIF ET CREDIBLE GARANT DE LA STABILITÉ INSTITUTIONELLE ET POLITIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

Détails par Programme

Programme 060 : Administration et Coordination

> **Objectif 060-3 : Assurer la gestion des ressources humaines et le fonctionnement administratif courant de la CENI.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution des activités administratives courantes programmées.	Pourcentage	100	100	100	100

> **Objectif 060-4 : Assurer la disponibilité des moyens logistiques et techniques ainsi que des ressources nécessaires à la communication et à la mise en œuvre des missions institutionnelles de la CENI.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget de fonctionnement administratif de la CENI.	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 126 : Mise en Oeuvre du Processus Electoral

> **Objectif 126-1 : Assurer la fiabilité des listes électorales et du registre électoral national,**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage des électeurs inscrits dans la liste électorale par rapport à l'objectif de la CENI dans le cadre de la REFONTE totale des listes électorales et du registre national	Pourcentage	50	100	100	100
Pourcentage de réalisation des activités relatives à la RALE	Pourcentage	0	16	100	100

> **Objectif 126-4 : Assurer la préparation et la conduite efficace des opérations électorales.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation des opérations électorales conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.	Pourcentage	0	100	100	100

> **Objectif 126-5 : Garantir la transparence des résultats et renforcer la participation citoyenne au processus électoral.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de disponibilité des procès-verbaux de résultats	Pourcentage	0	100	100	100
Taux de réalisation des activités d'éducation civique électorale, de sensibilisation et de communication pendant les élections	Pourcentage	0	100	100	100

Programme 825 : Education Electorale et Communication

> **Objectif 825-1 : Assurer la sensibilisation de tous les citoyens en âge de voter pour participer aux activités du processus électoral**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation des activités d'éducation civique électorale, de sensibilisation et de communication	Pourcentage	100	100	100	100

> **Objectif 825-3 : Promouvoir une participation citoyenne informée, inclusive et responsable au processus électoral.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation des mécanismes de concertation, d'information et d'assistance aux citoyens.	Pourcentage	100	100	100	100

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de la gouvernance et de la refondation nationale.

Détails par Programme

Programme 079 : Administration et Coordination

> Objectif 079-10 : Assurer le pilotage et les capacités opérationnelles du Ministère

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de prestations supports programmées rendues dans les délais	Pourcentage	50	75	95	0

> Objectif 079-11 : Coordonner la mise en œuvre de la refondation électorale, sectorielle et éthique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réformes accompagnées conformément aux feuilles de route	Pourcentage	25	80	90	0
Taux d'actions programmées du pacte moral et de l'éthique publique réalisées	Pourcentage	20	80	95	0

Programme 148 : Refondation

> Objectif 148-14 : Renforcer le suivi et les capacités opérationnelles du Ministère.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'activités d'appui programmées réalisées dans les délais prévus	Pourcentage	50	85	95	0

> Objectif 148-15 : Accompagner la refondation électorale, sectorielle et éthique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'appuis programmés à la refondation électorale et aux élections réalisés	Pourcentage	20	90	100	0
Taux de réalisation des actions d'appui à la mise en œuvre de la refondation électorale, sectorielle et éthique	Pourcentage	25	85	90	0

> Objectif 148-16 : Structurer les orientations et le cadre constitutionnel de la Refondation.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de livrables de concertation et du DONOR produits dans les délais	Pourcentage	50	100	0	0
Taux de livrables constitutionnels et institutionnels transmis dans les délais	Pourcentage	50	95	100	0

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de la diplomatie économique, promotion des investissements et des exportations malagasy, développement des partenariats commerciaux et amélioration de la coordination avec les partenaires techniques et financiers pour optimiser les ressources et l'impact des programmes de développement.

Détails par Programme

Programme 622 : Diplomatie économique et partenariat au Développement

> Objectif 622-1 : Contribuer à la croissance économique à travers la diplomatie économique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couverture commerciale des entreprises malagasy dans les marchés internationaux	Pourcentage	-	75	80	85

> Objectif 622-2 : Appuyer l'attraction des IDE par le biais des représentations extérieures de Madagascar

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de manifestations d'intérêts à investir à Madagascar	Nombre	-	30	50	70

> Objectif 622-3 : Contribuer à la participation de la diaspora au développement de Madagascar

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de réunions de sensibilisation de la diaspora effectuées	Nombre	-	20	30	40

> Objectif 622-4 : Développer la destination Madagascar et mettre en valeur la crédibilité de Madagascar sur les marchés internationaux

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de rencontres commerciales effectuées pour faire connaître la destination Madagascar	Nombre	-	10	15	20

> Objectif 622-5 : Intensifier les liens avec la diaspora

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de travailleurs malagasy assistés	Nombre	-	150	200	250

> Objectif 622-6 : Promouvoir la coopération et les initiatives de partenariat au développement en vue de l'atteinte des ODD

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'accords de coopération conclus	Nombre	-	2	4	6

> Objectif 622-7 : Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de manifestations d'intérêts reçus	Nombre	-	10	15	20

> Objectif 622-8 : Renforcer le partenariat avec les ONG et les Collectivités Territoriales étrangères

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'accords de siège établis	Nombre	-	4	6	8
Nombre d'accords de siège renouvelés	Nombre	-	8	10	12

> Objectif 622-10 : Promouvoir Madagascar comme destination d'investissement, de commerce et de développement économique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'actions de mobilisation des partenaires pour la promotion économique de Madagascar auprès des investisseurs et opérateurs commerciaux	Nombre	25	30	35	35

> Objectif 622-11 : Renforcer la mobilisation de la diaspora et les partenariats territoriaux et sectoriels

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'actions de mobilisation de la diaspora pour le développement économique de Madagascar	Nombre	15	20	25	25

> Objectif 622-12 : Développer la coopération internationale et les partenariats pour le développement durable

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'accords de coopération sectoriels conclus avec les partenaires et ONG étrangères	Nombre	12	15	20	20

> Objectif 622-13 : Organiser des événements officiels et cérémonies institutionnelles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'événements officiels et de cérémonies institutionnelles organisés	Nombre	1	2	2	2

> Objectif 622-A : Mobiliser la coopération internationale décentralisée

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de jumelages établis entre CTD étrangères et CTD malagasy	Nombre	-	2	2	2

> Objectif 622-B : Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel (urbanisme durable, tourisme, formation professionnelle, énergie, etc...)

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de rencontres avec les PTFs qui ont abouti au soutien pour le développement des Régions de Madagascar	Nombre	-	2	2	2

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de la coopération internationale et du rayonnement diplomatique de Madagascar par une participation active aux sommets de haut niveau et aux instances internationales, la consolidation des partenariats stratégiques, la promotion des intérêts nationaux et le renforcement de la reconnaissance internationale du pays.

Détails par Programme

Programme 006 : Administration et Coordination

> Objectif 006-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 006-2 : Renforcer la stratégie de communication

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Nombre	-	75	100	125

> Objectif 006-3 : Assurer une couverture médiatique des événements impliquant le ministère

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de contrôles et de suivis effectuées	Nombre	-	16	16	16

> Objectif 006-4 : Effectuer une veille informationnelle permanente sur les grands événements internationaux et sur les questions touchant à l'image de Madagascar et la diplomatie malagasy

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de veilles reçues au niveau du département central	Nombre	-	48	48	48

> Objectif 006-7 : Assurer un suivi régulier des œuvre des activités et projets des Directions et représentations extérieures

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de contrôles et de suivis effectués	Nombre	-	4	4	4

> Objectif 006-8 : Alléger les procédures de traitement des dossiers des usagers

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de dossiers traités	Pourcentage	-	-	-	-
Renforcer la qualité des services rendus et les mécanismes de lutte contre la corruption	Pourcentage	45	60	75	90

> Objectif 006-9 : Assurer un réapprovisionnement des passeports diplomatiques et passeports de service

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de passeports réapprovisionnés	Nombre	-	-	-	-

> Objectif 006-10 : Renforcer les moyens logistiques des représentations extérieures (REPEX)

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de véhicules achetés pour les repex	Unité	0	8	8	8

> Objectif 006-11 : Prendre en charge les dépenses médicales et sanitaires du personnel local et extérieur

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de prise en charge des dépenses médicales et sanitaires du personnel	Pourcentage	10	75	85	95

> Objectif 006-12 : Organiser des événements officiels et cérémonies institutionnelles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'événements officiels et de cérémonies institutionnelles organisés	Nombre	2	2	2	2

> Objectif 006-13 : Digitaliser les procédures administratives, sécuriser les données et améliorer la disponibilité des infrastructures informatiques

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation	Pourcentage	60	75	85	100

Programme 623 : Diplomatie politique et actions extérieures

> Objectif 623-1 : Développer toutes formes de partenariats techniques et financiers

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'accords internationaux (bilatéraux; régionaux, multilatéraux) signés	Nombre	-	6	8	10

> Objectif 623-2 : Renforcer la coopération internationale à travers une politique extérieure adéquate

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de relations diplomatiques établies	Nombre	-	2	2	2

> Objectif 623-3 : Renforcer la visibilité de Madagascar sur la scène internationale à travers les placements à l'international

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de candidatures appuyées	Nombre	-	10	20	30

> Objectif 623-5 : Renforcer le poids de Madagascar sur la scène internationale à travers les réunions statutaires impliquant Madagascar

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de réunions statutaires assistées	Nombre	-	5	10	12

> Objectif 623-6 : Assurer une représentativité de Madagascar dans les instances internationales

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'organisations internationales auxquelles Madagascar a adhéré et est membre actif	Nombre	-	6	6	6

> Objectif 623-8 : Régulariser le paiement effectif des arriérés dans les représentations extérieures

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de régularisation	Pourcentage	-	100	100	100

> Objectif 623-9 : Renforcer les partenariats internationaux et la coopération diplomatique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'accords signés	Nombre	20	10	15	20

> Objectif 623-10 : Accroître la présence, la visibilité et l'influence de Madagascar sur la scène internationale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de candidatures appuyées	Nombre	35	40	45	45

> Objectif 623-11 : Moderniser les services administratifs et numériques pour une gestion plus efficace

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de fonctionnalité des systèmes numériques au sein du Département central et des représentations extérieures	Pourcentage	75	80	95	95

> Objectif 623-12 : Organiser des événements officiels et cérémonies institutionnelles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'événements officiels et de cérémonies institutionnelles organisés	Nombre	1	2	2	2

> Défis sectoriels majeurs

Restauration de l'Etat de droit.

Détails par Programme

Programme 007 : Administration et Coordination

> Objectif 007-1 : Entretenir l'efficience au niveau de chaque centre de responsabilité

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité effective agglomérée des centres de responsabilités	Pourcentage	70	70	75	80

Programme 103 : Pilotage de la politique de défense

> Objectif 103-1 : Assurer la pérennité de la fierté nationale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité d'entretien de l'esprit de défense	Pourcentage	75	75	80	85

> Objectif 103-2 : Assurer la pertinence des planifications et des anticipations stratégiques

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité de proaction	Pourcentage	50	50	55	60

> **Défis sectoriels majeurs**

Restauration de l'Etat de droit.

Détails par Programme

Programme 008 : Administration et Coordination

> **Objectif 008-1 : Maintenir une capacité permanente de déploiement interarmées par Zone de Défense et de Sécurité**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité d'action des unités structurées	Pourcentage	65	70	75	75

Programme 104 : Armée de Terre

> **Objectif 104-1 : Entretenir la disponibilité permanente des éléments de la composante terrestre**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité disponible en unités constituées du volet terrestre (en effectif des éléments)	Nombre	6 545	6 545	7 075	7 075

Programme 105 : Armée de l'Air

> **Objectif 105-1 : Entretenir la capacité de vol permanente**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité de vol en nombre d'heures	Nombre	2 940	2 940	2 949	2 949

Programme 106 : Marine Nationale

> **Objectif 106-1 : Entretenir la capacité de navigation au niveau des détachements navals**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Capacité de navigation en nombre de jour en mer	Nombre	100	120	140	140

> Défis sectoriels majeurs

Refondation structurelle : doctrine d'emploi et formation;
Amélioration de la gestion des ressources;
Restauration de la discipline, de l'éthique et de la déontologie;
Amélioration de la stratégie de communication institutionnelle;
Sécurisation de la circulation des personnes et des biens;
Lutte contre les phénomènes de grands banditismes;
Maitrise de l'ordre public et instauration d'un climat de sécurité propice au développement;
Reconquête de la confiance de la population.

Détails par Programme

Programme 009 : Administration and Coordination

> Objectif 009-3 : Réduire des pratiques de corruption dans la Gendarmerie Nationale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de corruption au sein de la Gendarmerie Nationale	Pourcentage	0.88	0.77	0.42	0.34
Taux de traitement des plaintes et des doléances contre le personnel de l'Arme	Pourcentage	78	85	87	92

> Objectif 009-4 : Maintenir en condition opérationnelle des unités de la Gendarmerie Nationale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	99.75	99.8	99.9	99.99
Nombre des unités GN construites, réhabilitées et équipées	Nombre	22	29	36	42

Programme 108 : Intervention spéciale et/ou mixte

> Objectif 108-1 : Améliorer la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire Malagasy

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de districts classés rouge (vol de bœufs et/ou actes de banditisme plus de 05 infractions par mois)	Pourcentage	34	33	32	29

> Objectif 108-3 : Maintenir l'ordre public et assurer la sécurisation du processus éléctoral dans toute l'étendue du territoire Malagasy

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de districts objet d'interventions dans le cadre de maintien de l'ordre public (manifestations estudiantines, manifestations politiques, vindictes populaires, contestations sociales, ...	Pourcentage	43	38	35	28

Programme 121 : SECURITE ET ORDRE PUBLICS

> Objectif 121-1 : Assurer la protection des personnes et de leurs biens

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de crimes et délits commis contre les personnes (Vindicte populaire-Viol-CBV-Homicide-…) pour 1.000 habitants enregistrés au sein de la gendarmerie	Pourcentage	2.4	3.4	2.9	2.2
Taux d'infractions relatives aux biens enregistrées au sein de la gendarmerie	Pourcentage	8.1	8.3	7.9	7.3

> Objectif 121-3 : Réduire l'insécurité dans le milieu urbain et rural

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de criminalité pour 1.000 habitants constatée par la Gendarmerie (Phénomène VB, prolifération des armes, acte de banditisme, kidnapping)	Pourcentage	1.6	1.5	1.2	1.1
Taux des infractions qualifiées délits et contraventions pour 1.000 habitants constatées par la Gendarmerie (trafics illicites des faunes et des flores, divers trafics illicites, ...	Pourcentage	0.8	0.8	0.7	0.5

Programme 125 : Formation

> Objectif 125-1 : Assurer la capacité professionnelle du personnel de la Gendarmerie

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux du personnel de la Gendarmerie formé	Pourcentage	6.8	6.7	6.8	6.93

> Objectif 125-3 : Améliorer le ratio gendarme-population

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Ratio gendarme/population	Ratio	1/1501	1/1454	1/1414	1/1390

MISSION 140 – ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de la performance et l'efficacité de l'Administration territoriale.

Détails par Programme

Programme 075 : Administration et Coordination

> Objectif 075-1 : ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 075-2 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	98	98	98	98
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	4	4	4	4

> Objectif 075-3 : Assurer des missions d'assistance et de prélèvement durant et après les catastrophes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'interventions effectuées par rapport au nombre de sinistres enregistrés	Pourcentage	95	95	95	95
Nombre de bâtiments refuges polyvalents construits	Nombre	2	2	2	2
Nombre de magasins de stockage construits (hub logistique)	Nombre	1	1	1	1

> Objectif 075-4 : Procéder à la Déconcentration de la Gestion des risques et catastrophes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Démembrement du BNGRC opérationnel	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 075-5 : Améliorer le système l'alerte précoce face aux risques et catastrophes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de stations hydrométéorologiques installées et opérationnelles	Nombre	3	3	3	3

> Objectif 075-6 : Assurer la préparation des parties prenantes (Autorités, Comités GRC, population…) face aux risques et catastrophes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Temps de préparation et de réponse	Heures	24	12	10	5

Programme 133 : Administration Territoriale

> Objectif 133-2 : Assurer la maitrise et le développement des territoires nationaux

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de services offrant des services publics de qualité	Nombre	7 831	7 831	8 531	8 531

> Objectif 133-4 : Assurer l'opérationnalisation du Bureau Central et bureaux territoriaux

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de matériels roulants fonctionnels	Pourcentage	90	90	90	90

> Objectif 133-7 : Moderniser et sécuriser l'accès aux titres liés à l'identification des personnes et des biens

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de personnes bénéficiant de titres liés à l'identification unique	Pourcentage	25	25	25	25

Programme 135 : Réformes Administratives

> Objectif 135-1 : Mettre en place un parc informatique auprès de chaque district

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de parcs informatiques mis en place et opérationnels	Nombre	30	40	50	50

> Objectif 135-3 : Renforcer le cadre juridique relatif à l'administration générale et territoriale ainsi qu'à la décentralisation

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés	Nombre	5	6	7	7

> Défis sectoriels majeurs

Décentralisation efficace des pouvoirs et renforcement de capacités des collectivités territoriales pour une gestion autonome et responsable.

Détails par Programme

Programme 076 : Administration et Coordination

> Objectif 076-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 076-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 134 : Décentralisation et Développement Local

> Objectif 134-1 : Assurer l'autonomie et la responsabilisation des Collectivités Territoriales Décentralisées

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'infrastructures bâties résilientes, profitant à tous et encourageant l'innovation	Nombre	1 605	445	445	445

> Objectif 134-2 : Appuyer les Collectivités Territoriales Décentralisées financièrement et techniquement

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de transferts aux CTD, EPA et responsables territoriaux	Pourcentage	100	100	100	100

MISSION 150 – SECURITE PUBLIQUE

> Défis sectoriels majeurs

Le Ministère de la Sécurité Publique présente six axes stratégiques visant à améliorer son efficacité et renforcer la confiance des citoyens:

la modernisation des services, la lutte contre la corruption, la réduction de la criminalité et la protection des populations vulnérables. Il insiste aussi sur la lutte contre les trafics qui appauvrissent le pays, le respect de la discipline et de la hiérarchie, ainsi que sur le développement du professionnalisme au niveau de ses agents.

Détails par Programme

Programme 036 : Administration et Coordination

> Objectif 036-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 120 : Securité publique

> Objectif 120-1 : Assurer la protection des personnes et de leurs biens

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couverture du territoire national en service de police à proximité de la population	Pourcentage	90	100	100	100
Taux de criminalité en baisse	Pourcentage	1.4	1.2	1	1

Programme 136 : Surveillance du territoire et renseignements généraux

> Objectif 136-1 : Prévenir la commission des infractions par la collecte des renseignements

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de renseignements exploités	Nombre	10 850	11 200	11 500	11 500

> Objectif 136-2 : Renforcer la protection du territoire national

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de documents de voyage contrôlés	Nombre	70 000	72 000	73 000	73 000

Programme 137 : Formation et réforme

> Objectif 137-1 : Améliorer le ratio Police/Population

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de nouveaux policiers	Nombre	1 250	1 250	1 250	1 250
Ratio policier/population	Ratio	0.0009	0.001	0.001	0.001

> Objectif 137-2 : Renforcer la capacité professionnelle des fonctionnaires de police

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de policiers formés	Nombre	3 000	5 000	5 000	5 000

> Défis sectoriels majeurs

Pour la refondation de la Justice, le Ministère de la Justice s'est fixé comme objectif global "la restauration durable de la confiance dans l'institution judiciaire". Pour l'atteindre, il est impératif d'agir sur plusieurs défis structurants :

- l'accès et la célérité de la justice;
- l'intégrité, la professionnalisation et la déontologie des acteurs;
- la lutte contre la corruption;
- la transparence et la communication publique;
- et l'amélioration des conditions carcérales.

Détails par Programme

Programme 012 : Administration et Coordination

> Objectif 012-1 : Disposer des ressources humaines motivées et en nombre suffisant pour accompagner la modernisation de la Justice

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de services excentriques où l'effectif respecte les normes minimales	Pourcentage	50	60	70	70
Taux d'avancement de la mise à jour périodique de la base de données des personnels par corps	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 012-2 : Instaurer la culture de performance dans la gestion opérationnelle et patrimoniale du Département de la Justice

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage d'indicateurs d'objectifs atteints	Pourcentage	90	90	95	95
Taux d'exécution du budget (sur financement interne)	Pourcentage	95	98	98	98

> Objectif 012-3 : Mettre les nouvelles technologies au service des réformes engagées au niveau de la Justice

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Evolution (en pourcentage) du rendement de travail au niveau des juridictions utilisant le logiciel de traitement des dossiers pénaux (logi-pénal)	Pourcentage	70	80	90	90
Pourcentage d'évènements et actions en adéquation avec les thèmes et les domaines spécifiques du Département de la Justice faisant l'objet de couvertures médiatiques (Indicateur évalué par rapport aux évènements recensés)	Pourcentage	90	95	95	95

> Objectif 012-4 : Rendre l'environnement de travail plus favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de bureaux au niveau central disposant de matériels et mobiliers respectant les normes minimales	Pourcentage	60	70	80	80

> Objectif 012-5 : Porter la confiance des usagers à 60 %

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de confiance des usagers	Pourcentage	50	60	70	70

Programme 111 : Administration judiciaire

> Objectif 111-1 : Accélérer et simplifier les procédures de traitement des données au niveau des Cours et Tribunaux

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Rapport condamnés prévenus	Ratio	70/30	70/30	70/30	70/30

> Objectif 111-3 : Promouvoir une justice plus accessible et plus rapprochée de la population

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre (cumulé) de Tribunaux de Première Instance ouverts et fonctionnels	Nombre	55	58	61	61
Situation de l'accroissement du nombre de juridictions offrant des dispositifs d'aide juridictionnelle pour les personnes vulnérables	Pourcentage	5	25	50	50

> Objectif 111-5 : Réduire de 50 % les délais de traitement des dossiers

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réduction du délai moyen de traitement des dossiers	Pourcentage	25	50	50	50

> Objectif 111-6 : Porter la confiance des usagers à 60 %

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de confiance des usagers	Pourcentage	50	60	70	70

Programme 112 : Administration pénitentiaire

> **Objectif 112-9 : Renforcer la gestion sécuritaire, administrative et financière pénitentiaire.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux maximal d'évasion en milieu carcéral	Pourcentage	1.2	1	0.8	0.5
Pourcentage des établissements pénitentiaires répondant aux normes de sécurité	Pourcentage	50	55	60	65

> **Objectif 112-10 : Promouvoir la réinsertion sociale des personnes détenues ainsi que des conditions de détention respectueuses des droits humains.**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux maximal de malnutrition sévère	Pourcentage	1.2	1.2	1.1	1.1
Pourcentage de personnes détenues ayant accès aux activités de réinsertion sociale	Pourcentage	60	65	70	72
Taux des besoins réels en alimentation des personnes détenues couverts par la production des camps pénaux	Pourcentage	35	35	35	35

Programme 127 : Promotion de l'integrité

> **Objectif 127-1 : Renforcer la promotion de l'intégrité et de la crédibilité de la Justice**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Niveau de respect des outils de travail (standards de services, manuels de procédure,…)	Pourcentage	80	85	90	90
Niveau de respect des outils et dispositifs anti-corruption	Pourcentage	90	90	95	95
Niveau de respect des règles éthiques et déontologiques des magistrats ainsi que des codes de conduite des personnels de la Justice	Pourcentage	90	90	95	95

Programme 140 : Répression des actes de corruption

> **Objectif 140-1 : Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des Pôles anti-corruption en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre cumulé de Pôles anti-corruption opérationnels	Pourcentage	4	6	9	9
Taux de jugements / arrêts rendus par les Pôles anti-corruption	Pourcentage	85	90	95	95

Programme 143 : Justice Administrative

> **Objectif 143-1 : Améliorer l'efficacité de la juridiction administrative**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat et des Tribunaux Administratifs	Pourcentage	85	90	95	95

Programme 149 : REFORME DE LA JUSTICE

> **Objectif 149-1 : METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de textes réformés et/ou des nouveaux textes élaborés soumis aux instances d'adoption	Pourcentage	80	85	90	90

> **Objectif 149-2 : RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de conventions internationales, traités et/ou protocoles touchant les droits de l'homme ratifiés par Madagascar	Pourcentage	90	95	95	95

> **Objectif 149-3 : Porter la confiance des usagers à 60 %**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de confiance des usagers	Pourcentage	50	60	70	70

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement des missions de protection des deniers publics et de promotion de la bonne gouvernance financière des Juridictions financières (Cour des Comptes et Tribunaux Financiers);

Accroissement de l'efficacité du contrôle des comptes publics, de la gestion des ordonnateurs, de l'exécution des lois de finances, de l'assistance aux pouvoirs publics ainsi que de leur rôle d'information à travers le rapport public annuel.

Détails par Programme

Programme 141 : Contrôle externe des finances publiques et assistance aux pouvoirs publics

> Objectif 141-1 : Améliorer la gestion des finances publiques

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre annuel de rapport public élaboré et publié	Nombre	1	1	1	1
Taux de réalisation des programmes de contrôle juridictionnel et d'audit	Pourcentage	80	85	90	90

Programme 142 : Contrôle des finances locales et assistance aux CTD

> Objectif 142-1 : Améliorer la gestion des finances locales

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre annuel de rapports publics élaborés et publiés par les Tribunaux Financiers	Pourcentage	6	6	6	6
Taux de réalisation des programmes de contrôle juridictionnel et d'audit au niveau des Tribunaux financiers	Pourcentage	80	85	90	90

MISSION 220 – FINANCES ET BUDGET

> Défis sectoriels majeurs

Elaboration et mise en œuvre de la politique financière, fiscale et budgétaire ;
Maîtrise des grands équilibres financiers et monétaires ;
Gestion et suivi-évaluation des aides extérieures ;
Contribution à l'harmonisation de la coopération avec les bailleurs de fonds ;
Gestion de la tutelle financière des institutions, des établissements publics et des sociétés à participation publique ;
Modernisation de la gestion des finances publiques.

Détails par Programme

Programme 013 : Administration et Coordination

> Objectif 013-1 : CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
TAUX DES AGENTS MOTIVES ET EFFICACES	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 013-2 : AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 013-3 : AMÉLIORER LE PILOTAGE, SOUTIEN ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES	Pourcentage	100	100	100	100
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION DU MANUEL D'AUDIT INTERNE	Pourcentage	-	100	100	100
NOMBRE DE MISSIONS D'AUDITS RÉALISÉES	Pourcentage	-	6	6	6
NOMBRE DE MISSIONS DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS RÉALISÉES	Nb/an	-	4	4	4
TAUX DE PARTICIPATION DU MINISTÈRE AUX RÉUNIONS, ATELIERS ET CONTRIBUTION TECHNIQUE DE L'ÉVALUATION MUTUELLE	Pourcentage	-	100	100	100
NOMBRE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION(PILCC)	Nb/an	-	2	2	2
PORCENTAGE DE RECOMMANDATIONS DU FMI MISE EN ŒUVRE	Pourcentage	-	100	100	100
POURCENTAGE DES DOCUMENTS, COMPTES RENDUS, RAPPORTS, INFORMATIONS MISE EN PLACE	Pourcentage	100	100	100	100
NOMBRE DES AVIS JURIDIQUES ÉMIS, DES COMMUNICATIONS VERBALES TRANSMISES EN CONSEIL, DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS EN CONSEIL, DES PROJETS DE CONTRATS OU D'ACCORDS ÉTUDIÉS	Nombre	-	100	100	100
NOMBRE DES PROJETS DE TEXTES AYANT FAIT L'OBJET D'OBSERVATIONS	Nombre	-	100	100	100
POURCENTAGE DES DIRECTIONS INCLUANT DANS LEURS ACTIVITÉS LES ORIENTATIONS DE LA SN LBCFT/FP	Pourcentage	-	100	100	100
NOMBRE DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EFFECTUÉES	Nombre	-	29	29	29
TAUX (%) DE COUVERTURE DU DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION	Pourcentage	-	100	100	100
TAUX DE COLLECTE DES DONNÉES DEMANDÉES	Pourcentage	-	100	100	100

> Objectif 013-4 : RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT	Nombre	5	5	5	5
INFORMATION ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES STATISTIQUES	Nombre	12	12	12	12

> Objectif 013-5 : ASSURER UN SYSTÈME DE MARCHÉ PUBLIC EFFICIENT ET RESPECTUEUX DES TEXTES EN VIGUEUR

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
NOMBRE D'ENTITÉS CONTRÔLÉES A POSTERIORI	Nombre	>450 entités	>200 entités	>200 entités	>200 entités
TAUX DE MARCHÉ ACCORDÉS PAR RAPPORT AU TOTAL	Pourcentage	80	80	80	80

> Objectif 013-6 : AMÉLIORER LA COORDINATION ADMINISTRATIVE

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
TAUX D'EXÉCUTION DU PLAN ANNUEL DE FORMATION	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
NOMBRE DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSES RENDUS	Nombre	-	50	50	50
TAUX D'EXECUTION DU PLAN ANNUEL DE FORMATION EN MATIÈRE JURIDIQUE ET LÉGISTIQUE	Pourcentage	-	100	100	100

> Objectif 013-7 : AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LE SOUTIEN

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 013-10 : PILOTER EFFICACEMENT LES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
POURCENTAGE DE L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REFORMES	Pourcentage	-	100	100	100

Programme 114 : Gestion du Budget

> Objectif 114-1 : Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Notation de Madagascar en matière de transparence (IBO)	Sur 100	60/100	50/100	60/100	60/100
Taux de CTD Appuyées et formées sur les règles et le processus budgétaire	Pourcentage	85	90	95	100
Taux d'exécution des dépenses publiques	Pourcentage	94	96	98	98

> Objectif 114-2 : Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Disponibilité des données sur la quantité, l'état physique et la valeur des patrimoines de l'État	Pourcentage	60	75	90	90
Nombre de textes et manuels relatifs aux procédures en comptabilité des matières mis en place	Nombre	0	1	1	1

> Objectif 114-3 : Assurer une tutelle budgétaire efficace et coordonnée des Etablissements publics

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de document budgétaire des Etablissements Publics approuvés	Pourcentage	90	92	94	96
Taux de dossiers des personnels des Etablissements publics visés et/ou approuvés	Pourcentage	80	85	88	92

Programme 115 : Gestion Fiscale

> Objectif 115-1 : Assurer la mobilisation des recettes fiscales

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de contribuables fiscalement identifiés	Nombre	2 350 000	2 500 000	2 750 000	2 750 000
Taux de recettes fiscales intérieures (RFI) recouvrées par rapport aux prévisions	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 116 : Douanes

> Objectif 116-1 : Accroitre les recettes douanière pour la période 2024-2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d' accroissement annuel du montant des recettes Douanières	Pourcentage	15	26	15	15

Programme 117 : Trésor

> Objectif 117-1 : ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Niveau d'extension de la couverture des communes	Pourcentage	8.56	8.56	9.14	9.72
Part des dépenses dont le paiement est dématérialisé	Pourcentage	75	75	75	75
Pourcentage de bâtiments abritant les postes comptables réunissant les conditions de base de sécurité et d'hygiène	Pourcentage	66.93	62.99	62.99	62.99
Pourcentage des agents du Trésor appartenant aux corps techniques	Pourcentage	31.62	30.59	31.62	31.62
Pourcentage des dépenses obligatoires relatives à la sécurisation des fonds publics mandatés et régularisés	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de désengorgement de la PGA	Pourcentage	43.62	43.62	43.62	43.62

> Objectif 117-2 : RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Délais de production des rapports d'éxécution budgétaire (OGT) en cours d'année	Jour	60	60	60	60

Respect des échéances de paiement du service de la dette	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de réalisation des activités d'appui aux missions de la DGT	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de couverture des opérations de contrôle	Pourcentage	30	33	35	40
Régularité et respect des délais pour la production de comptes de l'Etat	Pourcentage	100	100	100	100
Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettement LF 2025	Plafond d'endettement LF 2027	Plafond d'endettement LF 2028	Plafond d'endettement LF 2029
Rapport consolidé sur les sociétés à participation de l'Etat n-2	Logique	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport entre le remboursement de Capital et le Tirage de BTA et de BTF	Pourcentage	<1	<1	<1	<1
Régularité et respect des délais pour la production des comptes de gestion des CTD	Pourcentage	100	100	100	100
Régularité et respect des délais pour la production des comptes de gestion des EPN	Pourcentage	95	95	95	95

> Objectif 117-3 : DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de points d'accès pour 10 000 adultes au niveau national	Nombre	166.5	148.5	166.5	184.5
Taux de contribution à la mise en œuvre de la politique et des projets liés au secteur financier	Pourcentage	40	40	40	40
Taux de régularité des opérations en capital et financières, exportations et importations	Pourcentage	>87	>88	>89	>90

Programme 129 : Contrôle Budgetaire et Financière

> Objectif 129-1 : Renforcer le contrôle des Finances Publiques

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Délai moyen de traitement des dossiers de demande de visa	Heures	72	72	72	72
Taux d'infraction de gestion et de détournement constaté par le CF par rapport aux crédits mandatés contrôlés	Pourcentage	50	50	50	50
nombre de séances de formation dispensée	Nombre	50	100	120	130
Nombre de dossier ayant reçu le visa (Personnel de l'Etat)	Nombre	19 895	22 000	25 000	30 000
Nombre de mission CAP effectuée	Nombre	165	190	250	300
Nombre de dossiers traités(DEF)	Nombre	23 000	25 000	27 000	30 000

Programme 130 : Gestion Financière du Personnel de l'Etat

> Objectif 130-1 : Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution de la masse salariale par rapport aux prévisions	Pourcentage	95	95	95	95
Taux d'utilisation des postes budgétaires	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 130-2 : Renforcer les opérations liées à la liquidation et au mandatement de la solde et des pensions

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation de la stratégie de réformes opérationnelles de l'exécution des dépenses de la solde et des pensions	Pourcentage	50	60	65	70

Programme 146 : Gestion des opérations budgétaires transversales

> Objectif 146-1 : Assurer une gestion performantes du budget transversal de l'Etat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Traitement et mandatement des dossiers de prise en charge accordés par les autorités supérieures	Nombre	6 065	6 671	6 727	6 727
Traitement et mandatement des dossiers de prise en charge des soins médicaux	Nombre	3 159	3 475	3 504	3 504

Programme 803 : Action sociale et développement

> Objectif 803-1 : Contribuer à la lutte contre la pauvreté par des appuis transversaux au développement économique et social

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de projets préparés et/ou étudiés et/ou contrôlés	Nombre	6	5	8	9
Nombre de projets instruits, lancés et suivis	Nombre	6	6	7	8

MISSION 290 – PILOTAGE DE L'ECONOMIE

> Défis sectoriels majeurs

Conception, pilotage, suivi et analyse de la politique de l'Etat en matière de gestion et de développement économiques conformément à la Politique Générale de l'Etat pour la refondation (PGE-R);

Planification, Coordination et Suivi-évaluation des programmes de développement du pays à moyen et long terme à tous les niveaux et coordination de la coopération au développement;

Contribution au pilotage de l'économie et à la maîtrise des grands équilibres économique.

Détails par Programme

Programme 014 : Administration et Coordination

> Objectif 014-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 014-2 : Gérer rationnellement et efficacement les ressources

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 626 : Economie et Planification

> Objectif 626-1 : DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES ÉLABORÉS	Nombre	2	2	2	2
NOMBRE DE POLICY BRIEF	Nombre	2	2	2	2
NOMBRE DE RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER PUBLIÉ	Nombre	1	1	1	1
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION ET MISE À JOUR DU PORTAIL SOCIOÉCONOMIQUE	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 626-2 : CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN OEUVRE LES MÉTHODOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
EVOLUTION DU SCORE CPIA	Nombre	3.5	3.5	3.5	3.5
NOMBRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL ÉLABORÉS ET PRIORISÉS	Nombre	8	8	8	8
TAUX DES PIP ANALYSÉS SUIVANT LE NOUVEAU MANUEL GIP	Pourcentage	100	100	100	100
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES DU SNISE	Pourcentage	100	100	100	100
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION ET MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES AMP	Pourcentage	100	100	100	100

> Défis sectoriels majeurs

Étendre la protection sociale des travailleurs, favoriser la formalisation de l'économie informelle, renforcer l'application du droit du travail, l'inspection et la santé-sécurité au travail, prévenir le travail des enfants et soutenir le dialogue social.

Détails par Programme

Programme 838 : Promotion du travail décent et des droits fondamentaux au travail

> Objectif 838-2 : Renforcer le pilotage de l'Administration et de l'Inspection du travail de 2024 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de textes prioritaires du travail élaborés, validés et rendus accessibles	Pourcentage	25%	50%	75%	100%
Taux de mise en œuvre du plan d'action du PDFT	Pourcentage	50%	75%	100%	100%

> Objectif 838-3 : Valoriser l'accès de tous à un emploi décent, y compris les travailleurs de l'économie informelle, d'ici 2030.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de travailleurs intégrés dans le secteur formel	Pourcentage	10%	15%	20%	30%
Nombre de travailleur migrants orienté vers la voie régulière	Nombre	5 400	5 600	6 000	6 500

MISSION 320 – FONCTION PUBLIQUE

> Défis sectoriels majeurs

Moderniser la Fonction publique pour garantir une administration méritocratique, intègre, efficace et accessible : renforcer la planification et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC), la transparence et la fiabilité des concours, la formation initiale et continue ainsi que l'éthique et la déontologie ; améliorer la gestion des carrières et le traitement des dossiers administratifs, réduire les retards, développer la dématérialisation et l'exploitation d'AUGURE.

Détails par Programme

Programme 015 : Administration et Coordination

> Objectif 015-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution budgétaire aligné sur la performance	Pourcentage	100%	100%	100%	100%
Taux de traitement des dossiers RH et gestion des carrières du persoonel du MTEFoP	Pourcentage	100%	100%	100%	100%

> Objectif 015-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 144 : Réforme de la fonction publique

> Objectif 144-3 : Appuyer l'ensemble des départements ministériels et institutionnels en vue d'une gestion optimale des services publics de 2024 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de départements ministériels et institutions disposant d'outils GPEEC opérationnels et effectivement utilisés	Pourcentage	25%	25%	30%	20%
Nombre de réformes prioritaires de la fonction publique mises en œuvre et opérationnelles au bénéfice des usagers	Nombre	6	7	10	12

> Objectif 144-4 : Respecter les principes d'accès à la Fonction publique de 2024 à 2029

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de concours administratifs organisés conformément aux normes d'accès, de transparence et de traçabilité	Nombre	8	9	10	12
Taux de lauréats devant suivre une formation initiale ayant effectivement achevé le cursus requis	Pourcentage	100%	100%	100%	100%

Programme 145 : Gestion des ressources humaines de l'Etat

> Objectif 145-3 : Améliorer l'efficacité du traitement des dossiers administratifs au niveau de la Fonction publique de 2026-2028.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de dossiers RH traités annuellement	Nombre	7 900	7 900	8 200	8 500
Nombre annuel de dossiers d'équivalence administrative des titres instruits et liquidés	Nombre	7 000	7 500	8 000	8 500

> Objectif 145-4 : Augmenter le nombre d'agents de l'État bénéficiant de formations continues, de perfectionnement et d'éthique professionnelle de 2026-2031.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'agents de l'État ayant achevé une formation continue ou de perfectionnement	Nombre	875	1 000	1 200	1 500
Nombre d'agents de l'État formés à l'éthique, à la déontologie et à la prévention des manquements	Nombre	900	1 350	2 015	2 680

> Défis sectoriels majeurs

Favoriser la création d'emplois décents pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables ; renforcer l'employabilité, l'intermédiation du marché du travail, l'information sur les métiers et l'accès territorial aux services de l'emploi.

Détails par Programme

Programme 624 : Promotion de la croissance économique par l'emploi décent

> Objectif 624-1 : Améliorer l'intermédiation du marché du travail dans un cadre de meilleure gouvernance de l'emploi de 2024 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes en quête d'emploi sensibilisées sur le REM-Ma	Nombre	7 175	7 350	7 725	7 725
Nombre de placements effectués	Nombre	1 000	1 500	2 000	2 000

> Objectif 624-2 : Favoriser la création d'emplois décents pour les jeunes et les groupes les plus vulnérables de 2024 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de demandeurs d'emploi formés sur la technique de recherche d'emploi	Nombre	3 100	2 850	5 450	5 450
Nombre d'emplois décents créés	Nombre	62 100	72 700	17 300	17 300

> Défis sectoriels majeurs

Soutenir les entreprises et créer des emplois

Détails par Programme

Programme 051 : Administration et Coordination

> Objectif 051-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Nombre de missions et sensibilisation sur la lutte contre la corruption réalisées	Nombre	8	10	10	15

> Objectif 051-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 605 : Industrie

> Objectif 605-1 : Doter Madagascar d'un tissus industriel dynamique et compétitif

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Augmentation du taux de production locale d'éthanol combustible	Pourcentage	5	10	25	25
Nombre d'emplois créés	Nombre	3 300	15 000	15 000	15 000

> Objectif 605-4 : Redynamiser les unités ODOF

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'unités opérationnelle	Unité	23	30	16	0
Nombre d'emploi créé	Nombre	290	500	620	750

Programme 621 : Développement du Secteur Privé

> Objectif 621-3 : Promouvoir l'accès aux financements et la mobilisation des investissements

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de rencontres de mise en relation organisées.	Nombre	4	4	4	4
Nombre de PME accompagnées dans la préparation ou l'amélioration de leur dossier de financement.	Nombre	20	25	30	35

> Objectif 621-4 : Promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et les investissements privés

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de jeunes formés aux cultures entrepreneuriales	Nombre	12 000	15 000	25 000	25 000
Nombre d'emploi créé	Nb/an	15 000	25 000	25 000	25 000

> Défis sectoriels majeurs

Assurer la création d'emplois décents et viables à travers l'Artisanat;
Renforcer les bases de la transformation durable de l'Artisanat malagasy pour créer des entreprises artisanales résilientes.

Détails par Programme

Programme 071 : Administration et Coordination

> Objectif 071-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'execution	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 071-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de formations du personnel organisées	Nombre	4	4	4	4

Programme 616 : Artisanat

> Objectif 616-1 : Renforcer les bases de la transformation durable de l'Artisanat malagasy pour créer des entreprises artisanales résilientes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Valeur annuelle de l'exportation	Million d'Euro	33	34	35	36
Nombre de jeunes, femmes, artisans formés, accompagnés et perfectionnés	Nombre	500	750	1 250	1 500

> Défis sectoriels majeurs

Atteindre 600 000 touristes en 2028;
Créer environ 500 chambres supplémentaires respectant les normes en 2028;
Création de plus de 15 000 emplois directs dans le tourisme jusqu'en 2028.

Détails par Programme

Programme 040 : Administration et Coordination

> Objectif 040-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'execution	Pourcentage	100	100	100	100
Délai de délivrance des agréments touristiques	Jour	40	30	20	10

> Objectif 040-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de formations du personnel organisées	Nombre	4	4	4	4
Nombre de réunions entre acteurs (public/privé)	Nombre	36	40	44	48

Programme 625 : Développement du Tourisme

> Objectif 625-2 : Augmenter les emplois directs liés au tourisme de 52 000 en 2022 à 70 000 en 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'établissements formalisés	Nombre	300	400	500	600
Nombre de guides formels répertoriés	Nombre	2 000	2 500	3 000	3 500
Nombre d'établissements et entreprises touristiques créés	Nombre	650	770	850	900

> Objectif 625-3 : Augmenter le nombre de touristes internationaux de 132 000 en 2022 à 600 000 en 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de touristes internationaux	Nombre	400 000	500 000	600 000	700 000

> Défis sectoriels majeurs

Axe 1. Stabilisation des prix et sécurisation de l'approvisionnement
Axe 2. Protection des consommateurs, formalisation et transparence des circuits
Axe 3. Concurrence saine, lutte contre les monopoles et mesures correctives
Axe 4. Relance et diversification des filières exportatrices
Axe 5. Accès aux marchés, facilitation des échanges et compétitivité
Axe 6. Qualité des produits et services, conformes aux normes et fiables
Axe 7. Pilotage, digitalisation, intelligence économique et redevabilité

Détails par Programme

Programme 037 : Administration et Coordination

> Objectif 037-5 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux des missions de contrôle	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 037-6 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi du Ministère	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 614 : Commerce Intérieur

> Objectif 614-1 : Réguler le marché et Promouvoir une concurrence saine et équitable

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Sécuriser l'approvisionnement des PPN sur le marché	Pourcentage	100	100	100	100
Assainir la concurrence et formaliser les acteurs	Nombre	30	35	40	40

> Objectif 614-2 : Protéger les consommateurs et structurer le marché

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Moderniser la protection des consommateurs et lutter contre la fraude et les produits dangereux	Nombre	1	1	1	1

Programme 615 : Commerce Extérieur

> Objectif 615-2 : Intégration aux marchés internationaux et valorisation des exportations

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Développer, diversifier et promouvoir les exportations	Nombre	3	3	3	3
Faciliter l'accès aux marchés internationaux et améliorer la compétitivité des exportateurs	Nombre	4	4	4	4

MISSION 370 – COMMUNICATION

> Défis sectoriels majeurs

Accès à l'information publique.
Régulation des médias et garantie de la liberté de la presse.
Développement des infrastructures de la communication.

Détails par Programme

Programme 030 : Administration et Coordination

> Objectif 030-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	98	98	98	98
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 030-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100%	100%	100	100
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100%	100%	100	100

Programme 212 : Média

> Objectif 212-1 : Améliorer l'environnement structurels de médias

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombres d'antennes régionales opérationnelles	Nombre	2	3	4	5
Taux de migration vers la TNT	Pourcentage	40	40	60	80

> Objectif 212-2 : Rendre compétitif le média public

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de cursus de formation organisés pour rendre les médias publics compétitifs	Nombre	48	50	52	54
Taux de satisfaction des populations aux services des médias publiques	Pourcentage	69	75	80	85

Programme 213 : Développement des infrastructures Radio et Télévision

> Objectif 213-1 : Améliorer les infrastructures radios

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de fonctionnalité des antennes radio	Pourcentage	80	75	85	90

> Objectif 213-2 : Améliorer les infrastructure TV

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couverture TV fonctionnelle	Pourcentage	70	55	60	65

> Défis sectoriels majeurs

Préservation et valorisation du patrimoine culturel.
Promotion de la création artistique.
Accès de tous à la culture.

Détails par Programme

Programme 073 : Administration et Coordination

> Objectif 073-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 073-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 831 : Culture

> Objectif 831-1 : Améliorer et protéger les biens culturels

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de contrôles effectués à l'endroit des biens culturels	Nombre	16	19	22	25
Nombre des sites culturels réhabilités	Nombre	7	9	11	13

> Objectif 831-2 : Promouvoir l'environnement culturel

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de centres culturels fonctionnels	Nombre	15	18	21	24
Nombre d'évènements culturels réalisés	Nombre	3	4	5	6

MISSION 410 – AGRICULTURE ET SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

> Défis sectoriels majeurs

Les priorités du MinASA visent la transformation agricole autour de cinq axes : proximité, compétitivité, mise à l'échelle, sécurité alimentaire et intégration de l'action publique.

Les actions prioritaires incluent le déploiement de vulgarisateurs, l'accès aux intrants, le développement de l'irrigation, l'appui aux jeunes agripreneurs, la mise en place de banques alimentaires et le renforcement de la coordination, afin d'accroître production, revenus et souveraineté alimentaire.

Détails par Programme

Programme 080 : ADMINISTRATION ET COORDINATION

> Objectif 080-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	70	80	90	90

> Objectif 080-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en œuvre et d'exécution des activités ministérielles	Pourcentage	80	90	95	100

Programme 411 : AGRICULTURE

> Objectif 411-1 : Augmenter la production agricole

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Production rizicole annuelle (paddy)	Tonnes	5 200 000	5 567 000	6 178 543	6 500 000

> Objectif 411-2 : Promouvoir une agriculture durable et certifiée

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'augmentation de la production nationale de produits biologiques certifiés	Pourcentage	20	20	20	20

Programme 414 : SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

> Objectif 414-1 : Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'accès alimentaire de la population vulnérable aux alentours des banques alimentaires	Pourcentage	10	50	60	60

> Objectif 414-2 : Développer l'agribusiness et l'entrepreneuriat agricole

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'augmentation des jeunes entrepreneurs dans l'agribusiness	Pourcentage	10	20	25	25
Taux de mise en œuvre du programme de modernisation et de gouvernance des politiques agricoles au niveau Central et Régional	Pourcentage	0	20	50	60

> Défis sectoriels majeurs

•Renforcer la croissance durable de la productivité animale

•Assurer la durabilité économique et la résilience du secteur élevage par la sécurisation de la rentabilité des investissements face aux contraintes sanitaires et climatiques

Détails par Programme

Programme 081 : Administration et Coordination

> Objectif 081-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du Budget	Pourcentage	90%	95%	100%	100%
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	50%	60%	70%	100%

> Objectif 081-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	60%	80%	100%	100%

Programme 415 : Promotion de l'élevage

> Objectif 415-2 : Garantir la pérennité et la rentabilité des investissements en élevage par la mise en place d'un programme sanitaire de vaccination et de déparasitage

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
taux de couverture vaccinale	Pourcentage	60%	70%	90%	90%
Taux de déparasitage	Pourcentage	55%	65%	80%	80%

> Objectif 415-3 : Sécuriser le cheptel et moderniser les infrastructures de la filière bovine

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'achèvement de travaux	Pourcentage	0	100	0	0
Nombre de cheptel nouvellement intégré dans la plateforme	Unité	200 000	350 000	500 000	500 000

> Défis sectoriels majeurs

Protection durable des ressources naturelles et de la biodiversité, en renforçant la gouvernance environnementale et la résilience face au changement climatique, tout en améliorant les conditions de vie des populations.

Détails par Programme

Programme 017 : Administration et Coordination

> Objectif 017-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	60	60	60	60

> Objectif 017-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Bâtiment administratif régional construit fonctionnel	Nombre	1	1	2	2

Programme 701 : Gestion durable des ressources naturelles

> Objectif 701-1 : Augmenter la superficie forestière nationale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de reduction feux de brousse /feux de forêt	Pourcentage	10	10	10	10
Taux de réalisation de plantation sylvicole	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 701-2 : Reduire les trafics illicites des ressources naturelles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de dossiers d'infractions traités	Pourcentage	70	80	90	90
Taux de dossiers d'infractions jugés	Pourcentage	10	25	40	50

Programme 704 : Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

> Objectif 704-1 : Promouvoir la contribution du secteur environnement au développement économique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'emplois verts décents créés /Nombre de projet appuyés	Nombre	60	60	60	60
Nombre de conventions de partenariat développés et signés	Nombre	5	5	10	15

> Objectif 704-2 : Réduire les différentes formes de pollution

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de mises en conformités des investissements, permis / autorisation environnementaux (PREE) délivrées	Nombre	70	70	70	70
Nombre de centres de tri et de valorisation de déchets opérationnels	Nombre	1	1	1	1

> Défis sectoriels majeurs

Amélioration de la gouvernance du secteur (transparence),
Amélioration de la production issue de la pêche et de l'aquaculture,
Conservation et restauration de la biodiversité et de l'environnement,
Réduction de la pêche INN à travers l'amélioration de la surveillance des pêches et la collecte de commercialisation des produits halieutiques,
Promotion de l'Économie Bleue et la gouvernance de l'Océan à travers une coopération régionale et la mobilisation de financement.

Détails par Programme

Programme 033 : Administration et Coordination

> Objectif 033-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 033-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de Mission de contrôle réalisé	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de Mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 408 : Développement de la pêche et des ressources halieutiques

> Objectif 408-1 : Accroitre la production de la pêche et de l'aquacuture

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Quantité de Produit de la pêche et des ressources halieutiques	Tonnes	170 000	172 000	175 000	178 000

> Objectif 408-3 : Augmenter la valeur de redevance perçue issue des activités de la Pêche et des collectes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Montant de redevance perçue	Ariary	-	38 000 000 000	39 000 000 000	40 000 000 000

Programme 416 : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE BLEUE ET GOUVERNANCE DE L'OCEAN

> Objectif 416-1 : Développer des activités économiques bleues viables au bénéfice des communautés

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'entreprises et coopératives accompagnées encore en activité au 31 décembre	Nombre	-	30	30	30
Taux annuel de réalisation des actions prioritaires de gouvernance de l'océan et de PSM inscrites au plan de travail	Pourcentage	-	100	100	100

> Défis sectoriels majeurs

Planification nationale de production et de développement des réseaux ;
Hybridation solaire avec stockage des centrales thermiques ;
Accélération de la mise en œuvre des projets hydroélectriques (Ranomafana, Sahofika, Volobe) ;
D'ici 2030, connexion de 17,7 millions de personnes via JIRAMA et mini-réseau pour atteindre 80% de taux d'accès à l'électricité ;
Mise en œuvre du plan de redressement financier et technique de la JIRAMA .

Détails par Programme

Programme 031 : Administration et coordination

> Objectif 031-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	90	95	100

> Objectif 031-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en œuvre et d'exécution des activités ministérielles	Pourcentage	80	90	95	100

Programme 203 : Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

> Objectif 203-1 : Augmenter l'accès à l'électricité et aux bio-énergie

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre des ménages utlisant les alternatives au Bois énergie pour la cuisson	Nombre	800 000	1 000 000	1 200 000	1 200 000
Taux d'accès à l'électricité	Pourcentage	45	55	60	60

> Objectif 203-2 : Développer les infrastructures électriques et ressources d'énergie locale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Kilomètre d'infrastructures de transport et de distribution construites et réhabilitées	Kilomètre	156	470	566	566
Nombre d'infrastructures de production construites et réhabilitées	Nombre	24	30	35	40

> Défis sectoriels majeurs

Sécurisation de l'approvisionnement national en produits pétrolier sur l'ensemble du territoire;
Promotion des normes élevées de sécurité et de protection de l'environnement conformément aux exigences de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnent ;
Sécurisation des recettes de l'Etat générées dans la chaine d'approvisionnement des produits pétroliers;
Instauration de l'équité de toutes les localités du pays en termes de disponibilité des services de distribution des produits pétroliers.

Détails par Programme

Programme 204 : Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

> Objectif 204-1 : Appui au développement de la filière des biocarburants ou « carburants alternatifs »

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Unité de production de biocarburants installée	Mètre Cube	10 000	20 000	30 000	30 000
Volume de biocarburants utilisés	Mètre Cube	10 000	20 000	30 000	30 000

> Objectif 204-2 : Développer le secteur pétrolier aval

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'infrastructures pétrolières mises en place	Nombre	10	10	10	10
Taux de pénétration du Gaz de Pétrole Liquéfié dans le marché	Pourcentage	6	8	10	10

MISSION 520 – EAU ET ASSAINISSEMENT

> Défis sectoriels majeurs

Assurer un accès universel à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates d'ici 2030 en développant des infrastructures adaptées et en mobilisant les acteurs clés du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH),

Garantir la pérennité des ressources et la sécurité sanitaire face au changement climatique, en mettant en œuvre la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour anticiper l'étiage.

Détails par Programme

Programme 032 : Administration Et Coordination

> Objectif 032-4 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution budgétaire du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	70	80	90	90

> Objectif 032-5 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en œuvre et d'exécution des activités ministérielles	Pourcentage	90	90	90	90

Programme 223 : Accroissement de l'accès aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène

> Objectif 223-1 : Améliorer l'accès de tous à des services d'Assainissement adéquats de 20,5% en 2024 à 27,2% de 2025 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de système de gestion des déchets en assainissement amélioré à Madagascar et dans les villes basses les plus affectées par les inondations	Pourcentage	9	14	19	24
Taux de population malagasy vivant dans des conditions sanitaires et environnementales en utilisant des infrastructures d'assainissement durable	Pourcentage	22	23.5	26	26.5

> Objectif 223-2 : Augmenter le nombre de population adoptant les bonnes pratiques d'hygiène

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'accès des institutions et lieux publics aux services d'hygiène	Pourcentage	25	35	45	55
Taux d'accès de la population aux services d'hygiène	Pourcentage	44	58	72	86

Programme 224 : Développement de l'accès à l'eau

> Objectif 224-1 : Accroitre le taux d'accès au service d'Eau de la population à l'Eau de 54,5% en 2023 à 100% de 2024 à 2030

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de la population ayant accès au service d'eau	Pourcentage	60	65.7	71.4	77.1

> Objectif 224-2 : PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'outil et de documents de référence nationale élaborés ou mis à jour	Nombre	7	4	8	8
Pourcentage d'infrastructures résistantes aux aléas climatiques	Pourcentage	10	15	20	20

> Défis sectoriels majeurs

Accroissement des retombées économiques pour l'État et les territoires.

Détails par Programme

Programme 019 : Administration et Coordination

> Objectif 019-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Formations et renforcement de capacités (internes et externes)	Nb d'agents béné	50	60	70	70
Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	97	98	98	98

> Objectif 019-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de nouvelles structures opérationnelles	Nb/an	2	4	2	-
Rapport d'avancement et rapport annuel	Nb/an	2	2	2	2

Programme 609 : Développement du secteur Minier

> Objectif 609-1 : Accroître la gestion rationnelle du Secteur Minier

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Montant des recettes minières	Millions Ariary	120 000	100 000	110 000	120 000
Nombre annuel d'exploitants formalisés	Nombre	15 000	12 000	10 000	10 000

> Objectif 609-2 : Maîtriser la chaîne de valeur de la filière Or

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Tonne d'or acquis et exportés dans le cicuit formel	Tonnes	5	4	5	5

> **Défis sectoriels majeurs**

Réduction de la fracture numérique sur l'ensemble du territoire national.

Détails par Programme

Programme 078 : Administration et Coordination

> **Objectif 078-2 : Améliorer la coordination administrative**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	70	100	100	100

> **Objectif 078-3 : améliorer le pilotage et le soutien**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
taux de mise en oeuvre et d'exécution des activités ministérielles	Pourcentage	80	90	95	100

Programme 214 : Appui à l'extension de la couverture postale

> **Objectif 214-1 : Améliorer la couverture postale**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre des opérateurs formels	Nombre	3	6	9	9

MISSION 672 – SERVICES PUBLICS ET VULGARISATION DES TIC

> Défis sectoriels majeurs

Réduction de la fracture numérique sur l'ensemble du territoire;
Digitalisation des services publics (E- Gouvernement);
Réduction du chômage et renforcement de l'économie digitale locale par la valorisation des compétences.

Détails par Programme

Programme 225 : Appui et orientation stratégique – Capital humain

> Objectif 225-2 : Renforcer les compétences numériques des jeunes malgaches afin d'améliorer leur employabilité et de soutenir le développement du capital humain dans le secteur numérique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes formées et recrutées sur les métiers BPO dans le cadre du projet ASANAI	Nombre	500	1 000	1 300	1 300
Nombre de formés en compétences numériques avancées dans le cadre du projet DECIM	Nombre	200	2 000	3 500	3 500

> Objectif 225-3 : Encourager l'innovation locale, soutenir les startups

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de Digital center mis en place	Nombre	2	2	2	2

Programme 226 : Transformation numérique des services publics et vulgarisation des TIC

> Objectif 226-1 : Modernisation et renforcement des infrastructures dans le secteur Télécoms

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de hotspots déployés	Nombre	100	200	300	300
Taux de couverture réseau 4G sur le territoire national	Pourcentage	80	85	90	90

> Objectif 226-2 : Modernisation de l'Administration et lutte anti-corruption

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de systèmes d'informations interopérables et fonctionnels	Nombre	26	35	38	38

> Défis sectoriels majeurs

Préserver le patrimoine routier par l'Entretien, la réhabilitation, la construction des infrastructures routières respectant la norme en vigueur tout en veillant à la résilience aux aléas climatiques.

Mettre en œuvre des actions anticipatoires à travers la prévention des risque de coupure et ou accidents causés par l'état des infrastructures routières et ses dépendances impactés par les aléas climatiques.

Détails par Programme

Programme 020 : Administration et Coordination

> Objectif 020-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 020-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100
Taux de mise en oeuvre et d'exécution des activités ministérielles	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 220 : Entretien des réseaux routiers

> Objectif 220-1 : Préserver le patrimoine routier faces aux dégradation accrues et actes de vandalisme

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Kilomètres de RN entretenus	Kilomètre	12 000	6 500	8 400	12 000
Nombre d'ouvrage entrenu	Nombre	83	130	240	240

Programme 221 : Modernisation des infrastructures routières

> Objectif 221-1 : Désenclaver le milieu rural et les zones de production à travers un réseau de routes et de pistes rurales

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux communes accessibles	Pourcentage	80	70	70	75
Kilomètres de réseaux routiers (y compris les pistes rurales) réhabilités et nouvellement construits	Kilomètre	379	683	1 100	1 400

Programme 222 : Intervention d'urgence sur les réseaux routiers

> Objectif 222-1 : Réduire la coupure de circulation avant et après passage des cataclysmes naturels

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Mètre Linéaire de pont métallique modulaire installé	Millilitre	600	600	500	400
Nombre de points de coupure rétablis	Nombre	250	250	200	200

> Défis sectoriels majeurs

Accélérer le développement et la modernisation des infrastructures de transport en renforçant les investissements, la maintenance, la sécurité et la gouvernance, afin de garantir des infrastructures résilientes, inclusives et favorables à l'innovation.

Détails par Programme

Programme 022 : Administration et Coordination

> Objectif 022-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Nombre de complexes administratifs interministériels construits	Nombre	-	1	-	-

> Objectif 022-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
TAUX D'EXÉCUTION DU PLAN ANNUEL DE FORMATION	Pourcentage	-	100	100	100
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 208 : Transports Routier et Ferroviaire

> Objectif 208-1 : Redynamiser le transport ferroviaire

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de passagers transportés	Nombre	65 000	70 000	75 000	80 000
Volume de marchandises transportés	Tonnes	135 000	140 000	145 000	150 000
Longueur de voie ferroviaire réhabilitée	Kilomètre	-	22	22	22

> Objectif 208-2 : Sécuriser le transport pour améliorer la circulation des biens et des personnes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de campagne de sensibilisation réalisée	Unité	6	6	6	6
Nombre d'infrastructures routières mises aux normes	Nombre	1	1	1	1

Programme 209 : Transports Maritime, Fluvial et Aérien

> Objectif 209-1 : Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de ports maritime réhabilités et/ou aménagés	Nombre	2	2	2	2
Volume de marchandises transportées par voie maritime	Tonnes	10 132 702	12 000 000	14 000 000	16 000 000
Nombre de points noirs de navigation traités	Nombre	-	5	8	11
Nombre d'embarcadères/débarcadères construits et/ou réhabilités	Nombre	-	4	5	6

> Objectif 209-2 : Edifier un système de transport aérien sûr, sécuritaire et fiable

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'infrastructures aéroportuaires construites et/ou réhabilitées (piste, aérogare,…)	Nombre	3	1	1	1

> Défis sectoriels majeurs

Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles du système météorologique afin d'améliorer la prévision, l'alerte précoce et la diffusion d'informations climatiques fiables.

Détails par Programme

Programme 211 : Développement météorologique

> Objectif 211-3 : Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	Unité	3 000	3 500	3 500	3 500

> Objectif 211-4 : Fournir une station météorologique par district

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de stations météorologiques acquises	Nombre	6	15	10	10

> Défis sectoriels majeurs

Faciliter l'accès au foncier et assurer une sécurisation foncière massive:

Pour remédier aux dysfonctionnements liés au foncier, le Ministère s'engage dans une modernisation du système, notamment à travers la digitalisation des données foncières, la mise en place des dispositifs plus rapides et innovants, ainsi que le développement d'un système d'information foncière intégré et performant.

Détails par Programme

Programme 018 : Administration et Coordination

> Objectif 018-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	80	95	95	95
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 018-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de mission de contrôle réalisées	Pourcentage	100	100	100	100
Pourcentage de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 409 : Domaine et sécurisation foncière

> Objectif 409-1 : Accroitre la modernisation des services fonciers

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de services fonciers modernisés	Nombre	3	4	7	7
Nombre de titres fonciers et plans individuels numérisés et validés	Nombre	40 000	65 000	65 000	65 000

> Objectif 409-2 : Assurer la sécurisation foncière

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de karatany et titres fonciers délivrés	Nombre	100 000	550 000	600 000	600 000
Nombre de PLOF élaborés	Nombre	36	162	170	170

> Défis sectoriels majeurs

Concilier développement territorial, équité spatiale et durabilité environnementale:

Face à un développement territorial mal structuré, notamment dans les grandes villes, il est essentiel d'améliorer les outils de planification et d'en assurer une utilisation efficace et adaptée. Par ailleurs, le renforcement et la mise en place d'infrastructures urbaines adéquates constituent un levier clé pour accompagner un développement mieux organisé et durable

Détails par Programme

Programme 021 : Administration et Coordination

> Objectif 021-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution budgétaire	Pourcentage	80	95	95	95

> Objectif 021-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de mission de contrôle réalisées	Pourcentage	100	100	100	100
Pourcentage de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 207 : Aménagement et équipement des villes

> Objectif 207-1 : Construire et restaurer les infrastructures urbaines structurantes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'infrastructures urbains opérationnelles	Nombre	-	-	-	-

> Objectif 207-2 : Renforcer les capacités des villes et des CTD, à travers des formations, des dotations d'équipements et de matériels, de mise en place d'outils de travail

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de travaux d'assainissement et de réhabilitation réalisés pour augmenter la résilience des villes	Nombre	10	12	15	15
nombre d'infrastructures structurantes (routes, marchés, abattoirs, ouvrages et équipements publics)	Nombre	8	22	20	20

> Objectif 207-3 : Elaborer ou réviser les outils de planification territoriale, urbaine, métropolitaine et maritime

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre total des schémas d'aménagement réalisés	Nombre	12	20	20	20

> Défis sectoriels majeurs

Désengorger les grandes villes de Madagascar et améliorer l'habitat:

L'extension des grandes agglomérations, notamment par la création de nouvelles villes, représente une solution pertinente pour atténuer la saturation urbaine et mieux répartir la population et les activités. Parallèlement, il est essentiel de faciliter l'accès au logement afin d'améliorer les conditions d'habitat et de répondre aux besoins croissants de la population.

Détails par Programme

Programme 219 : Nouvelles Villes et Logements

> Objectif 219-1 : Etendre les villes et améliorer l'habitat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de villes bénéficiaires de nouvelles villes, nouveaux pôles urbains	Nombre	0	6	9	9
Nombre d'équipements réhabilités et construits	Nombre	-	25	25	25

> Objectif 219-2 : Faciliter l'accès à un logement décent et améliorer l'habitat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Programme Immobilier National élaboré	Pourcentage	80	100	-	-
Nombre de logements sociaux construits	Nombre	165	200	200	200

> Objectif 219-3 : Améliorer la coordination administrative de l'Aménagement du Territoire, du Logement et de l'Habitat

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage des activités des directions et services du secteur de l'aménagement du territoire, du logement et de l'habitat réalisées de manière coordonnée et harmonisée	Taux (%)	100	100	100	100

> Défis sectoriels majeurs

Réponses immédiates aux urgences sanitaires tout en renforçant stratégiquement les infrastructures et les ressources humaines.

Détails par Programme

Programme 024 : Administration et Coordination

> Objectif 024-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	98	98.5	98.75	98.8
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	-	0	0	0

> Objectif 024-2 : Améliorer le pilotage et le soutien du système de santé

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombres de structures contrôlées	Nombre	34	30	30	30
Proportion de structures de santé disposant de Plan Opérationnel (PTA)	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 505 : Lutte contre les maladies

> Objectif 505-4 : Réduire la mortalité due aux principales maladies transmissibles

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de létalité des principales Maladies Transmissibles (décès par MT au niveau des FS/Cas de MT au niveau des FS)	Pourcentage	1.5	2.6	1.4	0.1
Taux d'incidence des principales Maladies Transmissibles (Nouv cas MT dans les FS/PT)	Pourcentage	6	4.9	4.77	4.65

> Objectif 505-5 : Réduire la mortalité due aux principales Maladies Non Transmissibles (MNT) de 2025 à 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Incidence des principales Maladies Non Transmissibles (Nouv cas MNT dans les FS/PT)	Pourcentage	1.8	2	2.2	2.4
Taux de létalité des principales Maladies Non Transmissibles	Pourcentage	7	5.8	5.5	5.2

Programme 506 : Survie et développement de la mère et de l'enfant

> Objectif 506-3 : Réduire la mortalité maternelle néo-natale de 2025 à 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'accouchement dans les formations sanitaires	Pourcentage	41	58.2	63.8	69.4
Taux de couvertures contraceptives en méthode moderne	Pourcentage	48	53.6	55.7	57.8

> Objectif 506-4 : Réduire la mortalité infanto-juvénile de 2025 à 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de couvertures vaccinales en VAR2	Pourcentage	75	74	78	82
Taux de Malnutrition Aigue Globale (TMAG) chez les enfants de moins de 5 ans	Pourcentage	4.7	<8	<7	<5

Programme 508 : Fourniture des soins de santé de qualité

> Objectif 508-3 : Améliorer l'offre et l'accessibilité aux soins de santé de 2025 à 2028

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de formations sanitaires réhabilitées et construites fonctionnelles	Nombre	147	57	82	77
Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des formations sanitaires	Pourcentage	52	48	50	52

> Objectif 508-4 : Assurer la mise au norme et la disponibilité des intrants et consommables au niveau des structures sanitaires

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de formations sanitaires disposant de tous les médicaments traceurs	Pourcentage	80	95	97	98
Taux de Laboratoires et Centre d'Imageries Médicales respectant les normes	Pourcentage	22.22	60.68	72.75	84.62

> Défis sectoriels majeurs

Contribution du secteur jeunesse dans la relance économique.

Détails par Programme

Programme 045 : Administration et Coordination

> Objectif 045-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution de plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 045-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 312 : Jeunesse et Loisirs

> Objectif 312-1 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes et exploiter pleinement le dividende demographique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'emplois créés par les jeunes «pépinière d'entrepreneurs» appuyés	Nombre	15	20	25	25
Nombre de jeunes bénéficiant du programme de processus d'autonomisation intégré	Nombre	350	370	390	390
Taux de fréquentation des jeunes aux centres des jeunes	Pourcentage	50	75	85	85

> Objectif 312-2 : Contribuer au développement de communautés de base

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de participation des jeunes et groupements des jeunes au développement de leur communauté dans les zones cibles	Pourcentage	50	70	85	85

> Défis sectoriels majeurs

Amélioration de la performance des athlètes.

Détails par Programme

Programme 301 : Sports

> Objectif 301-1 : Assurer l'émergence de sport de haut niveau de l'éducation physique de qualité

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de la population décrivant leur état de santé « bon »grâce à l'EPQ et le sport santé	Nombre	3 500	7 000	14 000	14 000
Rang de Madagascar dans 7 disciplines	Rang	top 7	top 5	top 3	top 3

> Objectif 301-2 : Garantir l'efficience du Sports Malagasy

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de performance de la relève sportive	Pourcentage	50	70	90	90
Taux de satisfaction des athlètes dans la gestion du sport	Pourcentage	70	90	110	110

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de l'autonomie et de la résilience des ménages face aux chocs
Protection équitable des enfants contre les violences,les abus,les négligences,l'exploitation et les pratiques néfastes
Réduction durable des violences basées sur le genre par la prévention,la protection,la prise en charge intégrée et l'autonomisation des victimes
Garantie des droits,de la protection, de l'autonomie,de l'accès aux services,ainsi que de la pleine inclusion des personnes handicapées et des personnes âgées

Détails par Programme

Programme 066 : Administration et coordination

> Objectif 066-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	99	98	98	99

> Objectif 066-3 : Renforcer les cadres juridiques de la protection sociale et des personnes vulnérables

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de texte adopté	Nombre	5	8	10	10

> Objectif 066-4 : Assurer la gestion de la carrière des agents du Ministère

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de dossiers de carrière instruits et transmis aux autorités compétentes.	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 066-5 : Mettre en place un outil collaboratif (système informatisé)

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Outils collaboratif opérationnel	Nombre	0	24 Régions	24 Régions	24 Régions

> Objectif 066-6 : Mettre à niveau le système réseautique du Ministère

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Débit de connexion	Nombre	1.8 Mbps/utilisateur	2.8 Mbps/utilisateur	3.2 Mbps/utilisateur	3.2 Mbps/utilisateur

> Objectif 066-7 : Mettre en œuvre la Politique Interne de la Lutte Contre la Corruption

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de STAC mise en place au niveau national	Nombre	0	24 Régions	24 Régions	24 Régions + 20 Districts

> Objectif 066-8 : Assurer le Suivi Evaluation des programmes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de programmes ayant fait l'objet d'un suivi documenté au cours de l'année.	Nombre	-	3	3	3

Programme 828 : Population et développement

> Objectif 828-2 : Renforcer les dispositifs de prise en charge des enfants privés des soins parentaux

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre des enfants privés des soins parentaux accompagnés	Nombre	28 000	30 800	34 400	34 400

> Objectif 828-3 : Accompagner et rendre autonomes les personnes victimes de violences

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes victimes des violences accompagnées	Nombre	22 500	25 000	27 500	27 500
Nombre d'intervenants sociaux formés en matière de prévention et de prise en charge des victimes de violences	Nombre	250	250	250	250

> Objectif 828-8 : Renforcer l'autonomie sociale et économique des femmes et favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle, d'un appui au développement d'activités génératrices de revenus et/ou d'une dotation en kits de démarrage.	Nombre	90 000	110 000	130 000	160 000

> Objectif 828-10 : Promouvoir les droits des personnes vulnérables, prévenir les violences et les risques sociaux, et renforcer l'égalité de genre, le civisme et la cohésion sociale.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes sensibilisées	Nombre	500 000	500 000	500 000	500 000

> Objectif 828-11 : Renforcer l'autonomie fonctionnelle et économique des personnes handicapées et des personnes âgées.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes handicapées et de personnes âgées ayant bénéficié de matériels de compensation/vivre adaptés à leurs besoins au cours de l'année.	Nombre	15 000	15 000	20 000	25 000

Programme 830 : Protection sociale

> Objectif 830-6 : Assurer une assistance d'urgence aux ménages vulnérables et affectés par des chocs.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes vulnérables affectées par des chocs ayant bénéficié d'une assistance d'urgence.	Nombre	600 000	600 000	600 000	600 000

> Objectif 830-7 : Assurer l'opérationnalisation du Registre Social Unique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de ménages dont les données sont validées et intégrées au Registre social unique.	Nombre	5 000 000	7 000 000	7 500 000	7 700 000

> Objectif 830-8 : Contribuer à la réduction de la pauvreté tout en favorisant le développement local et l'amélioration des infrastructures communautaires

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de bénéficiaire de travaux d'HIMO	Nombre	100 000	100 000	100 000	110 000

> Défis sectoriels majeurs

Accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Détails par Programme

Programme 067 : Administration et coordination

> Objectif 067-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	99	98.2	98.5	98.7

> Objectif 067-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	97	85	86	87

Programme 313 : Education préscolaire

> Objectif 313-1 : Développer une éducation préscolaire de qualité

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux brut de préscolarisation	Pourcentage	43.7	42	44	45

Programme 314 : Education fondamentale de 9 ans

> Objectif 314-1 : Achever enseignement primaire et ESG1 pour tous et de qualité

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réussite au BEPC	Pourcentage	63.2	63	64	65
Taux de rétention du collège	Pourcentage	58	59	60	61

> Objectif 314-2 : Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'éducation fondamentale

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de - transition du primaire-collège	Pourcentage	72.3	79	80	81

Programme 315 : Education non formelle

> Objectif 315-1 : Promouvoir l'éducation non formelle

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'élèves insérés dans le système formel parmis la cohorte ayant suivi les Cours d'alphabétisation	Pourcentage	82.4	83	84	85

Programme 316 : Enseignement secondaire générale

> Objectif 316-1 : Alléger les charges parentales liées a l'enseignement secondaire général

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de transition du ESG1-ESG2	Pourcentage	74	65	67	69

> Objectif 316-2 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réussite au BACC	Pourcentage	59.1	51	53	55
Taux de rétention du lycée	Pourcentage	62	63	64	65

> **Défis sectoriels majeurs**

Amélioration de l 'accès à l'ETFP et de la qualité des offres de formation.

Détails par Programme

Programme 049 : Administration et Coordination

> **Objectif 049-1 : AMELIORER LA COORDINATION ADMINISTRATIVE**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
% d'exécution du Budget	Pourcentage	75	85	95	100
Taux d'exécution du plan de formation et d'appui	Pourcentage	50	65	75	80

> **Objectif 049-2 : AMELIORER LE PILOTAGE ET LE SOUTIEN**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réalisation du PTA	Pourcentage	80	90	95	97

Programme 319 : Enseignement et formation techniques et professionnels

> **Objectif 319-1 : Améliorer l'accès de tous au système ETFP**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'apprenants dans les établissements de formation	Nombre	42 000	47 000	49 000	52 000
Nombre d'individus formés aux métiers de base et formations professionnelles qualifiantes	Nombre	33 000	56 000	73 000	75 000

> **Objectif 319-2 : Coordonner l'enseignement et la formation techniques et professionnels performants**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de réussite aux examens nationaux	Pourcentage	56	60	65	70
Proportion des d'établissements ayant des projets d'établissements	Pourcentage	30	55	80	85

Programme 320 : Ingénierie de formation

> **Objectif 320-1 : Améliorer la qualité des offres de développement des compétences**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'évolution des offres de formation pertinentes et exploitables	Pourcentage	70	90	95	99
Proportion de formateurs formés	Pourcentage	20	45	55	60

> Défis sectoriels majeurs

Un enseignement supérieur malgache moderne, de qualité, inclusif, crédible, durable et aligné aux priorités nationales, garantissant l'employabilité des diplômés et le rayonnement international des universités.

Détails par Programme

Programme 028 : Administration et Coordination

> Objectif 028-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 028-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Pourcentage de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	85	90	90	90
Pourcentage de mission de contrôle réalisées	Pourcentage	95	97	100	100

Programme 310 : Enseignement Supérieur

> Objectif 310-1 : Assurer l'accès de tous à un enseignement supérieur de qualité

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Ratio entre Bacheliers et étudiants recrutés en 1ère année	Ratio	1.25	1.1	1.1	1.1
Ratio entre les étudiants admis en 1ère année et sortants en L3, M2 et Doctorat	Ratio	1.25	1.1	1.1	1.1

> Objectif 310-2 : Remettre aux normes le système de l'enseignement supérieur

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'accréditation des établissements publics et privés	Pourcentage	87	87	89	89
Taux d'habilitation des établissements publics et privés	Pourcentage	77	77	79	79

> Défis sectoriels majeurs

La recherche scientifique, moteur d'innovations au service du développement inclusif et du bien-être des populations.

Détails par Programme

Programme 050 : Administration et Coordination

> Objectif 050-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 050-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	Pourcentage	77	78	79	79
Taux de mission de contrôle réalisées	Pourcentage	93	93	93	93

Programme 311 : Recherche Scientifique

> Objectif 311-1 : Mettre la recherche scientifique au service du développement socio-économique

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'accès des utilisateurs et publics aux produits de recherche et des prototypes disponibles et applicables (médicaments et phytomédicaments, semences améliorées, intrants agricoles et engrais biologiques, vaccins vétérinaires, ressources numériques,	Pourcentage	52	52	57	57
Taux d'accès de la population à des publications de référence nationale et internationale montrant des résultats de recherche innovants et applicables dans la vie socio-économique	Pourcentage	52	52	55	57

> Objectif 311-2 : Valoriser les résultats des recherches scientifiques

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux des ressources apportées par les contrats de recherche avec les partenaires scientifiques et secteurs privés	Pourcentage	57	58	59	59
Taux de participation des acteurs de la recherche, des utilisateurs des résultats de recherche, grand public à des manifestations scientifiques	Pourcentage	57	60	60	60

> Défis sectoriels majeurs

Détails par Programme

Programme 068 : Administration et Coordination

> **Objectif 068-1 : Améliorer la coordination administrative**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

> **Objectif 068-2 : Augmenter la visibilité du HCDDED**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de sensibilisation effectuée	Nombre	15	30	35	40
Nombre des points focaux fonctionnels	Nombre	0	60	80	100
Nombre d'Antenne régionale fonctionnelle	Nombre	0	2	2	2

Programme 836 : Défense de la Démocratie

> **Objectif 836-4 : Accroître le degré de liberté, le taux d'inclusivité et de la transparence des élections 2024-2028**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de problèmes d'accès et d'inscriptions des citoyens à la liste électorale observé	Nombre	15	40	40	40
Nombre de problème liés à l'égalité des chances des candidats aux médiats et aux élections constatés	Pourcentage	62	77	81	81
Nombre de reforme proposée	Nombre	60	80	100	100

> **Objectif 836-5 : Observer régulièrement le respect de la Démocratie dans toutes les institutions, organe ou entité publique/privée dans 23 Régions 2024-2028**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de doléances reçues	Nombre	380	345	345	345
Nombre d'institution, d'organe ou d'entité publique ou privée-auditée, contrôlée ou appuyées	Nombre	2	2	2	2

> **Objectif 836-6 : Observer l'effectivité de la Démocratie locale 2024-2028**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Degré d'implication de la solidarité des citoyens dans le soutien des projets gouvernementaux constaté	Pourcentage	60	83	92	92
Nombre de mesure proposée pour résoudre l'insécurité et autres problèmes publiquement identifiées dans ce domaine	Nombre	4	4	4	4
Taux de participation citoyenne et approche genre dans la gestion des affaires locales	Pourcentage	60	80	100	100

Programme 837 : Promotion de l'Etat de Droit et de la Bonne Gouvernance

> **Objectif 837-1 : Promouvoir le traitement des droits civils et politiques égaux pour tous**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre d'appui à la conscientisation et mobilisation des communautés à la protection des personnes à catégories spécifiques	Nombre	5	5	5	5
Nombre des mesures appliquées	Nombre	20	25	30	30
Taux d'application des mesures proposées	Pourcentage	60	75	85	85

> **Objectif 837-2 : Rendre effectif le respect des principes de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs**

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Collecter et traiter des doléances	Nombre	0	2	2	2
Interpeller les auteurs d'une violation des principes de séparation des pouvoirs	Nombre	0	12	24	36

MISSION 920 – DROITS DE L'HOMME

> Défis sectoriels majeurs

Renforcement de la sensibilisation et de l'éducation de la population aux droits de l'homme pour une meilleure connaissance et appropriation des droits fondamentaux par les citoyens.

Préservation de l'indépendance institutionnelle de la CNIDH vis-à-vis de l'État pour garantir une protection impartiale et efficace des droits de l'homme.

Détails par Programme

Programme 069 : Administration et Coordination

> Objectif 069-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 834 : Promotion et protection des Droits de l'Homme

> Objectif 834-1 : Promouvoir une culture de Droits de l'Homme

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de personnes sensibilisées	Nombre	18 000	19 000	21 000	21 000

> Objectif 834-2 : Réduire les cas de violation de Droits de l'Homme

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de centres de privation de liberté visités	Nombre	18	18	19	19
Nombre de plaintes traitées	Nombre	20	30	35	40

MISSION 930 – HAUTE COUR DE JUSTICE

> Défis sectoriels majeurs

Lutte contre l'impunité des hauts responsables en poursuivant efficacement les auteurs de corruption ou d'abus de pouvoir;
Garantie de l'indépendance politique;
Renforcement de l'éthique publique et restauration de la confiance citoyenne par une justice impartiale;
Institution crédible capable de sanctionner les dirigeants sans influence politique.

Détails par Programme

Programme 070 : Administration et Coordination

> Objectif 070-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du budget	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	100	100	100

Programme 835 : Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

> Objectif 835-1 : Diminuer les infractions perpétrées par les Hautes Personnalités/Gouvernants

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de dossiers recevables par an	Nombre	8	5	10	10
Taux de dossiers recevables et transmis à l'Assemblé Nationale	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 835-2 : Assurer la préparation organisationnelle et technique de la Haute Cour de Justice en vue de permettre la prise en charge des dossiers relevant de sa compétence, conformément aux procédures légales.

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de sessions mensuelles tenues	Nombre	12	12	12	12
Taux de vulgarisation effectuée	Taux (%)	100	100	100	100

MISSION 940 – CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

> Défis sectoriels majeurs

Adéquation des projets de textes par rapport au contexte économique, social et culturel.

Eclaircissement des prises de décisions par la production de rapports sur la situation économique, social et culturelle.

Détails par Programme

Programme 082 : Administration et Coordination

> Objectif 082-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux d'exécution du bugdet	Pourcentage	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de travail annuel	Pourcentage	95	95	95	95

Programme 839 : Conseils et études en matières économique, social et culturel

> Objectif 839-1 : Évaluer les projets de loi, d'ordonnance ou de décret et propositions de lois à portée économique, sociale et culturelle

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Taux de traitement des demandes d'avis sur les projets de textes soumis au Conseil	Pourcentage	100	100	100	100

> Objectif 839-2 : Fournir des éléments d'analyses permettant d'éclairer les prises de décisions des Autorités

	Unité	Est 2026	Cible 2027	Cible 2028	Cible 2029
Nombre de rapports issues des études et enquêtes sur les questions économiques, sociales et culturelles	Nombre	10	20	20	20